LE DEVOIR

Vol. LXXXIII — No 178 | Nuageux avec éclaircies. Max.: 23. Détail page 7. | Montréal, lundi 3 août 1992 | Toronto: 85 cents 65¢ + TPS + TVQ

Champigny
LA PLUS GRANDE LIBRAIRIE FRANCOPHONE D'AMÉRIQUE DU NORD
DE 9H À 22H TOUS LES JRS
4380 ST-DENIS, MTL 844-2587

Sprint final pour l'accord de libre-échange à trois

La signature de l'accord pourrait avoir lieu aujourd'hui

Caroline Montpetit

LES MINISTRES du Commerce canadien, américain et mexicain, ont poursuivi leurs négociations durant toute la journée d'hier, à l'Hôtel Watergate de Washington, dans l'espoir de parvenir à la signature d'un Accord de libre-échange nord-américain (ALNA), au plus tôt aujourd'hui.

Le ministre canadien Michael Wilson, son homologue américaine Clara Hills, et le secrétaire du Commerce mexicain, Jaime Serra Punche se sont rencontrés bilatéralement et trilatéralement, en compagnie de groupes de travail, et ont discuté des 22 sujets couverts par l'ALNA, selon la porte-parole de Mme Hills à Washington.

Bien que les ministres souhaitent régler tout ce qui reste à régler le plus tôt possible, il se pourrait que cette ronde de négociations se poursuive encore quelques jours, dit Yves Gagnon, directeur du service de presse du ministère canadien des Affaires étrangères à Washington.

Toujours selon M. Gagnon, les discussions entre les ministres achoppaient toujours en fin de journée sur une dizaine de points.

« Il y a toute une panoplie de questions à régler, a-t-il précisé. On discute notamment du chapitre 19 de l'accord, concernant la création d'un tribunal pour régler les litiges entre les pays. On discute également sur le pourcentage de pièces qui formeraient une voiture dite nord-américaine. Et les ministres cherchent à établir une réglementation relative aux investissements, nord-américains et étrangers, dans l'industrie du textile. »

« Chacun des dossiers est très compliqué et il y a beaucoup de choses dont les ministres doivent encore parler. C'est pourquoi d'ailleurs ils se sont tous déplacés en personne », a poursuivi M. Gagnon.

Le porte-parole du ministre Wilson, M. Johm Fieldhouse, a ajouté pour sa part que les ministres avaient « fait du progrès ».

La signature de l'ALNA aurait pour conséquence de rassembler le plus gros bloc commercial du monde, desservant un bassin de 360 millions de personnes, avec des exportations annuelles d'une valeur de sept trillions, soit sept mille milliards de dollars.

Pour sa part, la ministre du Com-

Voir page 4 : Sprint

JOURNÉE FASTE POUR LE CANADA À BARCELONE

PHOTO CP

Darren Barber, debout dans l'embarcation, célèbre la médaille d'or que vient de remporter l'équipe masculine du Canada en aviron.

Cinq médailles, dont deux d'or à l'aviron

BARCELONE — Le Canada aura certainement connu une des journées les plus fastes de son histoire olympique, hier, remportant cinq médailles dont deux d'or, aux Jeux olympiques de Barcelone.

Trois de ces médailles ont été gagnées à l'aviron grâce aux victoires des équipages masculin et féminin de huit rameurs en pointe avec barreur et de la troisième position de Silken Laumann en skiff. Le Canada a aussi récolté le bronze à la voile, catégorie Star, et en athlétisme, au 3000 mètres féminin.

De fait, le Canada n'aura sans doute jamais dominé un sport aux Olympiques comme il l'a fait à l'aviron ce week-end. « Nous sommes au bord de la folie », racontait l'entraîneur de l'équipe féminine, Al Morrow, pendant que tout le monde s'embrassait et se donnait l'accolade.

Avant les Jeux de Barcelone l'équipe féminine canadienne était considérée la plus forte au monde, en vertu de ses quatre médailles d'or aux championnats du monde de l'année dernière. Les JO n'auront fait que confirmer la puissance des Canadiennes.

Samedi, le quatuor composé de Kristen Barnes (Victoria), Brenda Taylor (Sidney en Colombie-Britannique), Jessica Monroe (North Vancouver) et Kay Worthington (Toronto) donnait le ton à toute l'équipe avec une première médaille d'or. Trente minutes plus tard, Kathleen Heddle (Vancouver) et Marnie McBean (Toronto) triomphaient en double.

Ces six athlètes poursuivaient leur lancée hier en remportant

Voir page 4 : Cinq médailles

L'ENTREVUE DU LUNDI

Dominique Schnapper

Sociologue, auteur de plusieurs ouvrages marquants dans des domaines aussi divers que l'art ou l'immigration, Dominique Schnapper est la fille du célèbre Raymond Aron. Au fil des ans elle est aussi devenue une référence pour tout ce qui concerne le concept de nation et le problème de l'intégration des immigrants dans nos sociétés modernes. Stéphane Baillargeon a rencontré à Paris cette spectatrice engagée.

Page 9

Le déjeuner très surveillé de Robert Bourassa

André Bellemare
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Rarement un premier ministre québécois se sera rendu à une conférence constitutionnelle avec si peu d'appuis populaires comme s'apprête à le faire Robert Bourassa, demain au lac Harrington.

Rarement un premier ministre du Québec deviendra l'objet d'une surveillance de tous les instants dans ses moindres gestes et ses moindres déclarations comme le sera M. Bourassa.

Ce dernier est bien conscient qu'il marchera sur des oeufs aux abords du lac Harrington, le lieu de villégiature du premier ministre du Canada dans l'Outaouais québécois, et que sa marge de manoeuvre ne lui permettra aucun faux pas.

Le climat et les conditions dans lesquels le premier ministre rencontrera ses homologues ne sont pas sans rappeler la conférence de Victoria, en 1971, où M. Bourassa avait été isolé avec les autres premiers ministres dans une tentative d'arracher l'unanimité des provinces en faveur d'une formule d'amendement de la constitution.

Pressé comme un citron, M. Bourassa avait fini par céder dans la salle de la réunion mais, une fois de retour à Québec, face à un tollé de protestations, il avait changé d'avis, au grand dam du premier ministre Trudeau, pour paralyser pendant un bon moment les discussions constitutionnelles.

Outre les députés et ministres libéraux et des représentants du monde des affaires (Ghislain Dufour et Claude Beauchamp), il s'est trouvé bien peu de gens pour applaudir quand le chef du gouvernement québécois a accepté mercredi dernier de mettre fin à un boycott de deux ans et d'accepter l'invitation du premier ministre Mulroney de venir rencontrer les homologues des autres provinces et discuter de la manière de reprendre le dialogue constitutionnel.

Même les jeunes libéraux ont accueilli assez froidement cette décision de leur chef. « C'est sa décision, ce n'est pas moi qui vais courir les risques qu'il court en retournant à une table comme celle-là », a commenté le président de la Commission

Voir page 4 : Déjeuner

La grève générale met l'Afrique du Sud sur le qui-vive

Le climat d'hostilité entre le gouvernement et l'ANC fait craindre des affrontements

Frédérique Sprang
collaboration spéciale

JOHANNESBOURG — L'Afrique du Sud est sur le qui-vive. C'est aujourd'hui le départ de deux journées de grève générale lancées à l'appel de l'ANC, le Parti communiste sud-africain (SACP) et la centrale syndicale ouvrière COSATU. Les organisateurs ont beau appeler, depuis trois semaines, leurs supporters à des manifestations pacifiques, les affrontements sont à redouter dans un climat général marqué par deux mois d'hostilité entre le gouvernement et l'ANC, après l'échec du second forum de négociations, en mai dernier.

Hier, une bombe a explosé dans les colonnes sereines des hebdomadaires dominicaux. D'après Chris Hani, ancien leader de la branche armée de l'ANC (Umkhonto We Sizwe), et chef du Parti communiste, certaines unités d'autodéfense de l'ANC, incontrôlables depuis le massacre de Reipetong, feraient régner la terreur dans les townships. Tenues essentiellement par des collégiens auxquels s'agrège la jeunesse désoeuvrée des banlieues noires, ces « bandes » se livreraient à des rivalités meurtrières, mais aussi à l'exécution sommaire d'adversaires politiques ou de personnes présumées telles.

Par ailleurs, la police, dont les « manquements graves » ont été signalés il y a 10 jours par l'expert britannique de la Commission Coldstone, et qui reconnaît la mort de 68 personnes en garde à vue dans les derniers six mois suite aux révélations d'un biologiste assermenté, n'est pas non plus en mesure de contrôler son aile radicale.

Le ministre de l'Intérieur, Hermas Kriel, a ordonné le déploiement de 7000 agents de sécurité dans 14 townships dans un rayon de cent kilomètres autour de Johannesbourg, afin de « prévenir les violences et de protéger les non-grévistes ». Vendredi, aucune de ces forces n'était repérée par les observateurs. Quoi qu'il en soit, l'ANC a réagi vivement à la décision ministérielle qualifiée « d'intimidation et de provocation ». En revanche, aucune brigade de police ou de l'armée n'a été contingentée dans le Natal, où la représentation de l'Inkhata, allié objectif du gouvernement, est la plus forte.

Or, c'est dans cette région que les frictions risquent de dégénérer. Depuis un mois, Mangosutu Buthelezi chauffe les « impis » (guerriers zulus). Les foyers zoulous de Johannesbourg, Soweto et Alexandra, se vident étrangement pendant que les environs de Durban (capitale du Natal), coïncidence, se repeuplent.

Durant son congrès annuel, mi-juillet, le leader de l'Inkhata engageait ses supporters à créer des unités « anti-grèves » et fustigeait l'ANC. Samedi, une marche de militants zoulous, accompagnée de slogans « anti-grève », a manqué de peu un défilé de l'ANC. La police a très mollement tenté de désarmer les « impis », leur laissant notamment leurs lances. La marche zoulou, d'après les autorités policières, « n'était pas politique » et ce port d'armes traditionnelles ne contrevenait pas au « Code de conduite » décidé durant les deux journées de grève. Il semble donc que rien, ni personne, ne soit à même aujourd'hui de maîtriser le moindre dérapage. Seul espoir, dans ce contexte explosif, le début de détente entre le gouvernement et l'ANC, après la mission de 10 jours de l'émissaire des Nations unies, Cyrus Vance.

Selon le fin négociateur de l'ONU, les deux leaders seraient prêts, sitôt la semaine de mobilisation terminée, à renouer le dialogue « du moins s'il fallait prendre au mot », les entretiens avec Frederik De Klerk et Nelson Mandela.

Il a cependant déclaré avant son départ « qu'il fallait, par des mesures concrètes, mettre très rapidement un terme à la violence et au sentiment d'angoisse qu'elle suscite chez tant de gens ». Le président des Nations unies, Boutros Boutros Gahli, a accepté, à la demande de Nelson Mandela mercredi dernier, d'envoyer 10 observateurs de l'ONU pour suivre le déroulement des deux journées de grève et l'évolution de la campagne de mobilisation. Il est probable, également, qu'ils supervisent la libération des 440 prisonniers politiques que grâce à l'intervention de Cyrus Vance, le gouvernement négocie avec l'ANC.

Cette grève qui ne réjouit personne, pas même l'ANC et le Cosatu, qui la considère comme le dernier levier de pression sur le gouvernement, inquiète les milieux d'affaires. Il y a 15 jours, la centrale patronale SACCOLA et le COSATU, sur le point d'en arriver à un accord, se sont heurtés à la réticence de certaines entreprises à s'engager sur un terrain trop politique. La charte prévoyait la réduction de la grève à la seule journée du 3 août, déclarée porte close et dédiée à la paix, la démocratie et la reconstruction économique, et accompagnée de mesures sociales applicables dès octobre par les entreprises.

Après cet échec, une délégation ecclésiastique a tenté, la semaine suivante, de réactiver la charte, en

Voir page 4 : La grève

CAHIER SPÉCIAL

RENTRÉE CULTURELLE 1992-1993

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: le 21 août 1992

PARUTION le 29 août DANS LE DEVOIR

• Cinéma • Danse • Spectacle • Télévision • Musique • Arts visuels • Vidéo • Théâtre • Disques • Radio

Robert Bourassa

Clyde Wells

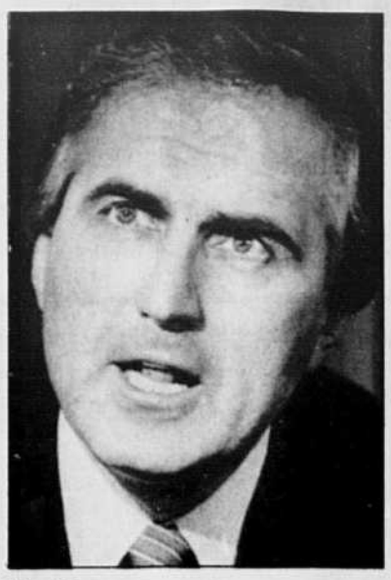
Roy Romanow

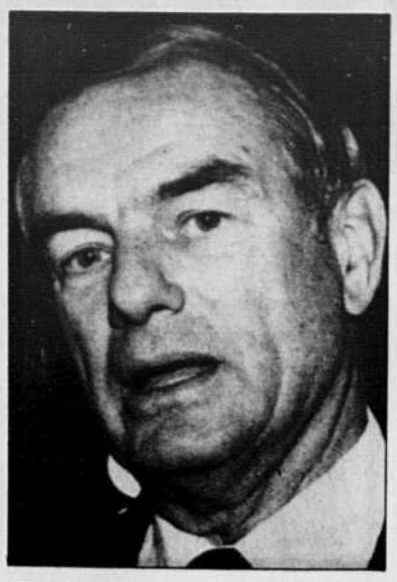
Don Getty

La partie ne sera pas facile pour Robert Bourassa au lac Harrington

Manon Cornellier
de la Presse canadienne

OTTAWA — « IL ÉTAIT temps ! » C'est avec un soupir de soulagement et un brin d'intransigeance que les politiciens et les médias du Canada anglais ont accueilli la semaine dernière la décision de Robert Bourassa d'assister demain à la rencontre des premiers ministres, au lac Harrington, près d'Ottawa.

La partie ne sera pas facile pour M. Bourassa car la plupart des représentants des autres provinces tiennent à l'accord conclu le 7 juillet.

« Nous avons l'intention d'être très clairs avec M. Bourassa et lui faire comprendre qu'il y a très peu de marge de manoeuvre dans des dossiers-clés comme la réforme du Sénat et la société distincte », a déclaré cette semaine le ministre des Affaires constitutionnelles de la Colombie-Britannique, Moe Sihota.

« Si nous n'obtenons pas du premier ministre Mulroney et de M. Bourassa un message clair en faveur des grands principes de l'entente du 7 juillet, il y aura alors un très grand risque que cet accord s'écroule », a renchéri de son côté le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow.

Quant à lui, il est ouvert aux clarifications et aux modifications mais à une condition : la structure de l'entente doit rester intacte.

« Il n'y a aucune question, réforme du Sénat incluse, qui est suffisamment importante pour justifier la rupture de ce pays », a pour sa part déclaré le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.

Fatigué de négocier avec « un fantôme à la table », il souhaitait ardemment la tenue d'une rencontre semblable. Il a invité tous ses partenaires à faire preuve de souplesse.

Certains premiers ministres, en particulier l'Slbertain Don Getty et le Terre-Neuvien Clyde Wells, tiennent toutefois au Sénat triple E, tant décrié au Québec.

Ce sera la première fois depuis la mort de l'accord du lac Meech, en juin 1990, que M. Bourassa prendra place à la même table que ses homologues pour discuter Constitution. M. Bourassa refusait de retourner à la table tant et aussi longtemps qu'il n'avait pas obtenu « la substance de l'accord du lac Meech ». La semaine dernière, il jugeait les progrès suffisants pour justifier sa présence à cette rencontre dite « informelle ».

La rencontre de demain doit porter seulement sur le processus constitutionnel, a précisé M. Mulroney. Il ne s'agit pas d'une séance de négociations, a-t-il insisté. Selon M. Sihota, il pourrait difficilement en être autrement vu la paralysie qui affecte le processus.

Cependant, les progrès réalisés par M. Bourassa ne font pas l'unanimité et pourraient être attaqués demain. Québec demandait d'avoir un droit de veto sur la formation de nouvelles provinces. Ottawa s'est engagé à ne pas accorder le statut de province à un territoire sans avoir obtenu l'appui des grandes régions du pays, dont le Québec.

Le 7 juillet, le fédéral, les neuf provinces anglophones et les représentants autochtones et territoriaux s'étaient entendus pour qu'un territoire puisse devenir une province avec uniquement l'accord d'Ottawa.

Le changement de cap d'Ottawa a provoqué du ressentiment dans les territoires, qui se sont sentis trahis.

Les modifications apportées aux clauses sur la société distincte et la promotion de la dualité linguistique feraient aussi grincer des dents. Selon Ottawa, six provinces, en plus du Québec, appuieraient ces changements.

Mais M. Sihota a déclaré au *Vancouver Sun* que son premier ministre, Mike Harcourt, et lui n'étaient pas très heureux de la performance de MM. Mulroney et Bourassa et qu'ils comptaient le faire savoir.

« Québec a pris un gros risque en refusant d'assister aux rencontres jusqu'à maintenant et il y a un prix à payer pour cela », a résumé M. Sihota, rappelant un avertissement qu'avait déjà lancé M. Clark, en mai dernier.

Autre élément sur lequel M. Bourassa aura peu de choses à dire : la liste des participants aux négociations constitutionnelles.

La rencontre de demain ne doit réunir que les premiers ministres. Mais si on s'entend sur le processus et que les négociations reprennent, M. Bourassa fera face à 16 interlocuteurs, et non à 11.

Dans une lettre envoyée aux leaders autochtones et territoriaux, la semaine dernière, le premier ministre Mulroney a été clair. « Subséquemment, ce processus entraînerait la tenue de rencontres sur la substance de l'accord constitutionnel et intégrerait les leaders autochtones et territoriaux », a-t-il écrit.

Le Canada anglais n'accepterait pas que les représentants des Premières Nations et des territoires soient tenus à l'écart alors qu'ils ont participé, eux, à toutes les négociations depuis le mois de mars.

Les commanditaires s'impliquent de plus en plus dans le contenu des événements

Roland-Yves Carignan

LE FESTIVAL du téléphone juste pour rire, le Festival jazz de l'acier, les Internationaux des feux d'artifice de cigarettes, le Grand-Prix automobile de la brasserie, les Internationaux des autres cigarettes de tennis, les Jeux de nuit de la banque et évidemment, le 350e anniversaire de la boisson gazeuse de Montréal.

Pas moyen, aujourd'hui, de faire autrement. Les commanditaires sont partout, partout, parce que chacun des événements à caractère artistique, culturel, sportif ou autre, a besoin d'eux pour se financer. Et pas de financement, pas d'événement, il n'y a rien de nouveau là.

« Ce qui est nouveau, c'est l'attitude des entreprises qui désirent maintenant participer à l'élaboration des événements, sans perdre de vue le volet commercial et le désir de rentabiliser leur investissement », avoue le directeur général de la Corporation des célébrations du 350e, Michel Petit, au sujet de son partenariat avec les entreprises privées.

Selon lui, « l'événement appartient toujours aux Montréalais et la visibilité des commanditaires est de bon ton ». Pour le 350e de Montréal, il y a davantage de publicités privées annonçant les festivités, que d'événements où sont mises en valeur les entreprises impliquées. Une firme pétrolière fait la promotion de la fête mais on entend peu parler d'elle sur le site des festivités.

Cette « sobriété » n'est cependant pas universelle.

Dans certains cas, il est maintenant ardu de faire la différence entre le sujet et le « sponsor », comme on dit en France.

Dans quelques sports amateurs, par exemple, la plupart des trophées et coupes remis au terme de la saison ne portent plus les noms de héros du passé. Aujourd'hui, il y a la Coupe du magasin de vêtement, le trophée de la pétrolière et la plaque du dépanneur.

Parfois, le championnat prend carrément le nom du commanditaire et n'a aucune autre identification propre. Il y a même des ligues amateurs en l'honneur d'une bière, qui regroupent plusieurs équipes dont le seul nom est celui du garagiste du coin, du coiffeur, etc. « Chez les moustiques de la ligue Joe Pizza, la buanderie Georges a blanchi le Caoutchouc Gérard au stade local, hier, tandis que les pneus Machin ont fait déraper leur adversaire, les voitures Usagées. » Et pourquoi pas !

« Bienvenue au 350e anniversaire de Coca-Cola et de IBM — *Oh ! What a feeling* », ironisaient, avec une bonne dose d'arrogance, les membres du groupe *Me, Mom and Morgentaler* lors de leur spectacle à la Place du 350e il y a deux semaines. Là, on s'insurgeait.

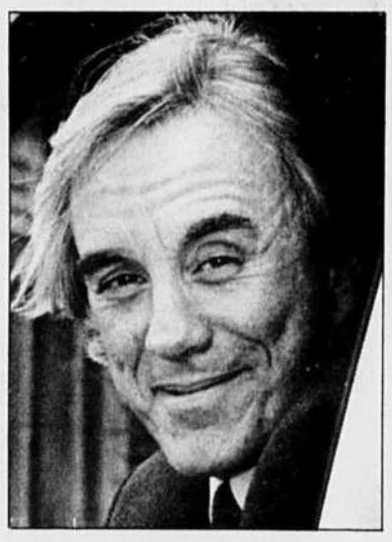

Mais ailleurs, on semble prêt à modifier le spectacle à la demande du commanditaire. « Et encore aujourd'hui, après 175 ans, la Banque de Montréal contribue au dynamisme économique de la métropole ... » Il s'agit là d'un extrait, vertement décrié par plusieurs critiques, du spectacle à saveur historique *Jeux de nuit*, présenté à la Place d'Armes dans le cadre des festivités du 350e. Oui, la Banque fait partie de l'histoire de la ville, mais est-ce que cette propriété donne droit à une aussi grosse « plogue » ?

« C'est plutôt lors de la rédaction du script, où la Banque de Montréal devait être citée de toutes façons, qu'on a décidé d'approcher ce commanditaire. En échange, il y a de bonnes répercussions pour nous, puisqu'il fait la promotion du spectacle dans ses établissements », explique M. Petit.

Un fabricant de boissons gazeuses a aussi mis le paquet pour s'associer à l'anniversaire de Montréal. Impossible de connaître le montant investi — à cause d'une entente entre les quatre grands « partenaires » et la Corporation du 350e — mais il suffit de dire que les toits de 17 abribus ont été refaits pour ressembler à une cannette de Coca-Cola, des « spots » à la radio et à la télé mettent en vedette la chanteuse Céline Dion et une multitude de panneaux-réclame annoncent un Montréal inscrit dans la célèbre calligraphie du commanditaire.

C'est d'ailleurs la première fois au monde que la compagnie permet ainsi la transformation de son logo, sous l'approbation expresse de la maison-mère à Atlanta. Mais ce n'est sûrement pas la dernière fois ...

« On a mis beaucoup de sous, faut pas se le cacher, et il faut que ça rapporte », admet sans détour le directeur de la promotion chez Coke, Philippe Landry. « Jusqu'ici, des recherches nous disent que notre association avec Montréal est perçue comme un beau travail par les consommateurs. C'est ce que nous voulions, c'est bon pour notre notoriété. »

VOIR MONTRÉAL

avec Jean-Claude Marsan

L'influence américaine

AVEC la fin du XIXe siècle et le début du XXe, l'influence américaine devient dominante dans l'architecture publique et commerciale à Montréal. Si celle de la Grande-Bretagne se manifeste toujours, c'est d'une façon plus épisodique. Par exemple, certains bâtiments, tels que le quartier général du Service d'incendie sur la place d'Youville (1903, qui loge aujourd'hui le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal), le musée McCord (1904-05), le Macdonald Engineering Building (1908-09), rue Sherbrooke, s'inspirent de l'architecture du Britannique Richard Normand Shaw. Celui-ci était célèbre alors pour sa façon brillante d'utiliser le style William and Mary et des formes de l'architecture résidentielle hollandaise du mi-dix-huitième siècle.

L'influence américaine sur l'architecture montréalaise se fera sentir de deux manières principales. En premier lieu, par le nombre et la compétence des architectes d'outre-frontière qui oeuvrent à Montréal à cette époque.

En effet, des bâtiments aussi variés que l'ancienne Bourse, l'hôtel Ritz Carlton, l'annexe à l'hôtel Windsor, l'édifice New York Life et la Banque Royale de la rue Saint-Jacques sont réalisés par des architectes des États-Unis. Et, dans tous les cas, ces professionnels sont choisis pour leur grande réputation.

Ainsi, George Browne Post, qui érige l'ancienne Bourse sur la rue Saint-François-Xavier, est fort connu pour son rôle innovateur dans l'architecture commerciale américaine. Au moment même où il travaille sur la Bourse de Montréal (1903-04), il élève celle de New York. Quant aux architectes new-yorkais Warren et Wetmore qui construisent l'hôtel Ritz Carlton en 1911, ce sont des spécialistes du style Beaux-Arts. L'annexe de l'hôtel Windsor, sur la rue Peel, est également érigée en 1906 par des architectes de New York, Hardenberg & Gilbert, reconnus pour la qualité de leur architecture hôtelière.

Avec l'apparition des gratte-ciel, les firmes américaines sont également présentes ici pour prêter leur concours. C'est le cas pour le premier gratte-ciel de la ville, l'édifice de New York Life sur la place d'Armes, lequel est érigé en 1888 par la firme d'architectes Babb, Cook & Willard de New York, une des principales agences des États-Unis à l'époque. Un autre gratte-ciel, celui de la Banque Royale (1927-28), est l'oeuvre des architectes new-yorkais York et Sawyer, reconnus comme les spécialistes de l'architecture bancaire.

L'oeuvre d'architectes américains la plus intéressante à Montréal au début du siècle est sans contredit celle de l'agrandissement, en 1901-1905, de la Banque de Montréal de la place d'Armes par la firme McKim, Mead & White de New York, sans doute la plus célèbre alors sur le continent nord-américain. Par ces modifications et cet agrandissement, la Banque retrouva sa coupole d'origine et surtout une grande salle bancaire d'une remarquable richesse de décor avec ses colonnes corinthiennes en syénite verte, aux chapitaux plaqués de feuilles d'or. Stanford White se vanta d'ailleurs d'avoir doté Montréal de la plus vaste et de la plus belle salle bancaire du monde. L'architecte montréalais contemporain Percy E. Nobbs considéra, pour sa part, que la façade de cet agrandissement sur la rue Craig (aujourd'hui Saint-Antoine) représentait la meilleure réalisation du genre en ville, sinon en Amérique.

L'influence américaine est aussi présente à Montréal durant cette période par un style particulier mis de l'avant par celui qui est considéré comme le premier grand architecte des États-Unis, Henry Hobson Richardson. Diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, Richardson puise comme ses confrères dans les styles du passé, plus précisément dans le style roman, mais en lui donnant une tournure personnelle qui en fait une expression à part, très caractéristique. Dans sa manière, il met en évidence la structure des bâtiments et l'essence même de leurs matériaux, produisant des édifices puissants dont l'église Trinity de Boston et le magasin Marshall Field de Chicago sont restés des modèles célèbres.

Ce style richardsonien est introduit à Montréal par un disciple, l'architecte new-yorkais Bruce Price, qui est engagé par le Canadien Pacifique pour construire plusieurs gares et hôtels au Canada, dont la gare Windsor sur le square Dominion (aujourd'hui Dorchester). Cette gare, érigée en 1887-89, n'avait pas les dimensions du complexe d'aujourd'hui. Elle fut agrandie à plusieurs reprises, notamment en 1910-12 lorsqu'on y ajouta une tour de 15 étages et, en 1913, lorsqu'on y aménagea de nouvelles voies ferrées et la magnifique salle des pas perdus. Cependant, ce qui fait la valeur architecturale de la gare Windsor, c'est que le style emprunté à Richardson, caractérisé par la succession d'immenses arcs plein cintre et une allure de forteresse médiévale, s'est perpétué dans tous les agrandissements avec la même vigueur, conférant à l'ensemble une unité monumentale. Parmi les autres exemples de ce style dans la métropole, il faut retenir principalement l'église Erskine and American (1892) sur la rue Sherbrooke (à l'est du Musée des beaux-arts) et la bibliothèque Redpath (1894) de l'Université McGill.

À Montréal, le travail de Price, outre cette gare Windsor et le Royal Victoria College, est mémorable pour la gare-hôtel Viger (1897), oeuvre pittoresque, colorée, quelque peu engoncée en comparaison avec son prototype, le Château Frontenac de Québec. C'est Price, en effet, qui contribua à lancer cette mode du style château de la Loire pour les gares et les hôtels du Canadien Pacifique. Sa première réalisation dans le genre fut ce fameux Château de Frontenac, conçu en 1890-93, et qui servit de modèle par la suite à toute une série d'hôtels de chemins de fer, « châteaux » pointant leurs toits, leurs donjons et leurs lucarnes sous tous les cieux du Canada, y compris celui des Rocheuses avec le Banff Springs Hotel.

Il y a deux façons d'apprécier l'importance de l'influence américaine en architecture au tournant du siècle à Montréal. Elle peut être perçue comme le reflet d'une société colonisée, qui ne peut produire ses propres artistes. Ce serait difficile à soutenir, considérant la qualité de l'architecture produite à la même époque par des architectes montréalais et canadiens, les Bourgeau, Perrault, Marchand, Dufresne, Cormier, Archibald, Nobbs, Maxwell, Hutchison, Ross et MacDonald, Darling et Pearson, etc., etc. Ou elle peut être comprise comme le reflet d'une société en quête d'excellence architecturale et qui n'hésite pas à employer les meilleurs talents pour y arriver. Je serais porté à soutenir cette dernière thèse car il y avait dans ce Montréal d'alors une fierté qui ne s'exprimait pas uniquement en paroles mais le plus souvent en actions.

Directrice ou directeur de l'information

LE DEVOIR est à la recherche d'une directrice ou d'un directeur de l'information.

Description du poste: Sous l'autorité du rédacteur en chef, la directrice ou le directeur de l'information est responsable, en première ligne, de la production quotidienne du journal. Il lui revient 1) de coordonner le travail des cadres de la rédaction, des chefs de division et des pupitreurs; 2) d'affecter les journalistes et de superviser leur travail au jour le jour. Est aussi de son ressort la proposition quotidienne du contenu du journal: idéation, suivi des événements et des dossiers dans tous les secteurs, ordonnancement, présentation, correction, respect des échéances et heures de tombée, évaluation.

Qualifications requises: La personne que nous recherchons devra posséder une expérience journalistique de fort calibre en presse quotidienne écrite, de même qu'une culture générale et polyvalente, démontrable aussi bien en politique québécoise, canadienne et internationale qu'en affaires culturelles ou économiques. Elle doit savoir diriger des personnes et des équipes avec une fermeté aussi grande que soucieuse des relations humaines. Parmi les aptitudes indispensables: sens de la méthode, vivacité, énergie, esprit ouvert et critique, résistance au stress, rapidité d'exécution, disponibilité, intégrité. Une expérience des défis de la mise en pages est très souhaitable.

Rémunération: Selon l'échelle des cadres de la rédaction.

Les personnes intéressées à ce poste-clé et exigeant feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 août à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef et directeur de l'information
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Directrice ou directeur artistique

LE DEVOIR est à la recherche d'une directrice ou d'un directeur artistique (poste à durée limitée)

Description du poste: Sous l'autorité du rédacteur en chef et du directeur de l'information, la directrice ou le directeur artistique supervise la présentation quotidienne du journal et des cahiers spéciaux durant la période de transition vers un nouveau code graphique du journal, et durant sa consolidation. Il s'agit notamment d'encadrer le travail graphique des pupitreurs, de réaliser des travaux graphiques spéciaux reliés au contenu du journal, de contribuer à la formation des pupitreurs en matière de graphisme, de faire la liaison avec les services de publicité du journal.

Qualifications requises: La personne que nous recherchons sera familière avec les exigences de production d'un journal quotidien, possédera des connaissances et une pratique étendues en infographie et en design graphique par ordinateur, sera capable de travailler en équipe, aura des qualités pédagogiques, de la méthode, de l'imagination, de l'audace et une grande rapidité d'exécution.

Rémunération: Ce poste est un contrat à durée limitée, dont les conditions sont à discuter.

Les personnes intéressées à poser leur candidature feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 août à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef et directeur de l'information
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Responsable des pages économiques

LE DEVOIR est à la recherche d'un(e) adjoint(e) au directeur de l'information pour les informations économiques.

Description du poste: Sous l'autorité du directeur de l'information, l'adjoint(e) au directeur de l'information pour les informations économiques a la responsabilité des pages économiques quotidiennes et d'un cahier économique hebdomadaire. Il planifie le contenu de ces pages, coordonne le travail des journalistes de la section, des collaborateurs et voit à la production de ces pages.

Qualifications requises: Une expérience diversifiée à titre de journaliste et/ou d'analyste, notamment dans le secteur économique; une bonne connaissance des questions économiques; une capacité éprouvée en matière de coordination du personnel; des aptitudes pour l'édition et la mise en page de textes.

Rémunération: Selon les conditions de la convention collective.

Les personnes intéressées à poser leur candidature feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 août à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef et directeur de l'information
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

PHOTO NORMAND BLOUIN

Messagers de l'Olympisme

Quatre cyclistes allemands se sont arrêtés quelques instants, hier, devant l'hôtel de ville de Montréal en attendant qu'un représentant local daigne apposer sa signature au bas d'un message officiel de « félicitations et de paix » signé de toutes les villes olympiques. Au terme d'un périple de 23 000 kilomètres, les quatre cyclistes remettront ce message au maire de Barcelone à l'occasion des cérémonies de clôture de la XXVe Olympiade, le 9 août prochain.

La STRSM revient à la charge avec son projet de voies réservées sur l'estacade du pont Champlain

Danny Vear

INQUIÈTE de la sécurité des 12 000 usagers des autobus empruntant chaque matin les voies réservées du pont Champlain, la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) a remis sur les rails son projet d'aménager l'estacade du pont Champlain. C'est ainsi qu'elle a chargé une firme de spécialistes des transports, Transurb, de réaliser une étude qui « rétablisse les faits et replace dans leur contexte les conclusions trop hâtives de la récente étude du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ».

« Avec les voies réservées, nous avons eu deux accidents l'an dernier. La sécurité de nos 12 000 usagers est primordiale », a affirmé le président de la SRTSM, Hughes Aubertin.

La STRSM réagit ainsi à l'étude d'impact sur l'environnement que le BAPE rendait publique en juin. L'étude rejetait la solution que la STRSM et le ministère des Transports du Québec préconisaient pour régler le problème de sécurité des voies réservées aux autobus lors des heures de pointe sur le pont Champlain.

Avec leur projet, le ministère des Transports et la STRSM aimeraient que les autobus de la STRSM empruntent, lors des heures de pointe du matin et du soir, l'estacade située au côté du pont Champlain plutôt que d'utiliser les voies réservées.

Dans son étude, le BAPE a rejeté cette option. Le BAPE a jugé que de simples réaménagements pourraient améliorer la sécurité des voies réservées sur le pont Champlain. Le BAPE a notamment recommandé que les automobilistes soient incités à utiliser le transport en commun.

Selon la STRSM et le ministère des Transports, la solution de l'estacade permettrait d'éliminer une partie des engorgements de la circulation aux heures de pointe aux embouchures du pont. Or, le BAPE a soutenu que ces gains seraient provisoires et pousseraient les banlieusards à leurs automobiles.

Pour la STRSM, les résultats de cette étude sont « très décevants ».

« On doit répondre à la question de la sécurité des usagers. Le BAPE n'a pas le monopole de la vérité. Les petits poissons, c'est bien beau. Mais la vie des humains, ça reste important », a expliqué Hugues Aubertin.

Réalisée avec la collaboration financière de la Ville de Brossard, dont certains citoyens s'opposent vertement au projet de l'estacade, cette « réplique » au BAPE coûtera quelque 15 000 $. Remise à la fin d'août, l'étude sera envoyée au ministre de l'Environnement, Pierre Paradis. En ce moment, le projet de l'estacade, dont les travaux devaient débuter à la fin de l'année, attend toujours une décision du Conseil des ministres.

Ce projet ne fait pas l'unanimité. « Un projet comme celui-là pourrait hypothéquer le développement du transport en commun sur la Rive-Sud pour les 30 prochaines années », a affirmé sous le couvert de l'anonymat un spécialiste des transports en commun près du dossier.

Pour lui, une simple amélioration des accès aux voies réservées aux autobus et une meilleure signalisation routière pourraient résoudre le problème de la sécurité des usagers du transport de la STRSM.

Québec tarde toujours à réviser sa réglementation sur le flottage du bois sur la Saint-Maurice

Danny Vear

AU PAYS de Jean Chrétien, à la hauteur de Saint-Jean-des-Piles et de Shawinigan, des milliers de mètres cubes de bois baignent toujours dans la rivière Saint-Maurice en dépit des promesses répétées des politiciens provinciaux visant à mettre fin à cette pratique plus que centenaire.

Legs de l'industrie des pâtes et papiers, principal employeur de la région, le flottage du bois sur la rivière Saint-Maurice continue ainsi de perturber la vie des riverains et de miner les berges et l'environnement de cette « rivière en danger », selon le titre d'un document de 1985 du ministère de l'Environnement.

C'est que Québec a encore une fois reporté sa révision de la politique du régime des eaux « quelque part en septembre ». Avec cette révision, Québec devait en profiter pour réglementer le flottage du bois sur la rivière Saint-Maurice.

« Le ministère a mis cette révision en suspens », a expliqué Pierre Desforges, actuel directeur du domaine hydrique au ministère de l'Environnement. Pourquoi ? La fermeture de l'usine de pâtes et papiers de Trois-Rivières a obligé le MENVIQ à revoir les solutions qu'il avait envisagées jusque-là pour régler ce problème.

Le problème du flottage du bois sur la Saint-Maurice ne date pas d'hier. En effet, les papetières l'utilisent depuis plus de 150 ans. Des lieux de coupe, le bois est jeté à la rivière et flotte sur une distance de quelque 150 kilomètres jusqu'aux usines.

L'usine de Trois-Rivières était l'une des trois dernières papetières de la région à utiliser la rivière pour le flottage du bois. Elle était également la plus grosse utilisatrice.

En 1990, quelque 1,4 million de mètres cubes ont descendu la rivière, selon les estimations de l'étude. Depuis six ans, la moyenne annuelle des volumes de billes livrées aux usines est de 1,3 mètre cube. Environ 450 000 mètres cubes de bois rond sont acheminés par route.

Or, avec la fermeture de PFCP à Trois-Rivières, le volume de bois sur la rivière devait diminuer considérablement. En effet, l'usine recevait près de 770 000 mètres cubes de bois flotté en 1990, soit un peu plus de la moitié de tout le bois qui flotte sur la rivière. Même si le MENVIQ voit une partie de son problème réglé sans qu'il n'ait à lever le petit doigt, il doit maintenant revoir les solutions qu'il avait préconisées.

« Nous devons revoir nos solutions », a noté M. Desforges du MENVIQ.

Seulement, les résidants de la Mauricie en ont assez d'attendre.

« Aussi longtemps que le gouvernement du Québec n'aura pas négocié un véritable virage environnemental, le flottage du bois sera toléré sur la rivière », a lancé Jules Desaulniers, porte-parole du Regroupement des usagers de la rivière.

Et ce virage, Québec tarde vraiment à le prendre, a-t-il constaté au fil des ans.

C'est que Québec étudie, analyse et tente de trouver des solutions à ce problème depuis un bon nombre d'années.

En mars 1988, les ministères de l'Environnement et des Forêts ont formé un comité d'étude sur le flottage du bois. À la suite des recommandations de ce comité — rejetées en bloc par les représentants des riverains du Saint-Maurice —, le ministère de l'Environnement s'est vu confier le mandat d'inclure une réglementation du flottage du bois sur les rivières actuellement touchées à son projet de révision de la Loi sur le régime des eaux.

En vertu de ce même mandat, les ministères de l'Environnement et des Forêts devaient identifier la faisabilité et les coûts du transport terrestre du bois flotté en aval de La Tuque.

En 1991, la firme choisie, Soléco, a même remis son étude qui conclut à la faisabilité technique de l'arrêt du flottage du bois sur la Saint-Maurice.

Selon la firme, la solution la plus sécuritaire consisterait à transporter le bois par la voie ferrée qui longe la rivière Saint-Maurice. Cette solution, qui n'éliminerait pas complètement le camionnage puisque le rail ne peut desservir qu'une partie des champs de coupe, coûterait quelque 17 millions.

Toujours selon la firme, la solution la moins coûteuse consiste à transporter tout le bois par la route 155. Cette solution coûterait quelque 2,5 millions.

Ce sont ces scénarios que le MENVIQ veut maintenant réviser. Pendant ce temps, les usagers de la rivière et de ses berges exigent toujours le retrait du bois de la rivière. « On veut pouvoir naviguer en paix. »

« Aussi longtemps que le flottage du bois va durer sur la rivière, l'industrie touristique de la Mauricie ne pourra jamais se développer à son plein potentiel », a déploré Jules Desaulniers, porte-parole du Regroupement des usagers de la rivière.

À la grande joie des usagers de la Saint-Maurice, tout de même masquée par un certain scepticisme, les fonctionnaires du ministère devraient proposer de nouvelles solutions dans les prochains mois.

Ottawa y met le paquet pour lutter contre la contrebande de cigarettes

HALIFAX (PC) — James Bond serait lui-même impressionné par les gadgets qui seront bientôt utilisés par les douanes canadiennes pour réprimer la lucrative contrebande de cigarettes en provenance des États-Unis.

Des fibroscopes, des émetteurs de rayons gamma ainsi que des miroirs lumineux ne sont que quelques-uns de ces instruments de détection, a déclaré M. John Fagan, un directeur régional de Douanes Canada.

« Les chances d'être intercepté seront beaucoup plus grandes qu'elles ne l'étaient il y a moins de deux semaines », a-t-il estimé.

Ces instruments de haute technologie seront mis en service d'ici deux mois à tous les points de passage et aéroports du pays. Les douanes ont saisi jusqu'ici cette année des cigarettes qui auraient pu rapporter neuf millions de dollars en taxes diverses si elles avaient été vendues légalement.

On prévoit que la valeur de ces saisies doublera d'ici la fin de l'année et ne tient évidemment pas compte des cigarettes qui n'auront pu être interceptées.

Le plus important coup de filet a eu lieu dans une province de l'Atlantique : un million de dollars. Les amendes ont décuplé jusqu'à un maximum de 250 000 $.

Ainsi, un émetteur de rayons gamma pourra détecter des cigarettes, de l'alcool ou des narcotiques à l'intérieur d'un véhicule. Par ailleurs, un miroir lumineux permettra de retracer de telles marchandises cachées sous un véhicule. Finalement, un appareil à rayons X pourra déterminer le contenu d'un colis en provenance des États-Unis.

La facture accompagnant de tels gadgets ? Les chiffres ne sont pas disponibles pour l'instant mais l'investissement en vaut le jeu, a ajouté M. Fagan.

La plupart des produits du tabac passés en contrebande au Canada ont été manufacturés ici même puis exportés aux États-Unis, où les taxes sont beaucoup moins élevées. Les autorités estiment que quatre cartouches de cigarettes sur cinq, destinées à l'exportation, reviennent en contrebande au pays.

Le prix d'une cartouche varie de 14 $ à 18 $ aux États-Unis, comparativement à 40 $ au Canada.

Douanes Canada et la GRC ont mis en commun leurs efforts et comptent accroître leurs effectifs d'ici les prochains mois.

« Vous pouvez vous attendre à d'autres initiatives de ce genre dans l'avenir ainsi qu'une plus étroite collaboration entre les différentes autorités concernées », a conclu M. Fagan.

PHOTO NORMAND BLOUIN

Plus de fumée que de feu

Les pompiers de Montréal ont fait évacuer les 3e et 4e étages de la Place du Canada, hier, vers 16 h, quand un incendie de source inconnue s'est déclaré au niveau de la première passerelle. Les clients du Château Champlain ont eux aussi dû quitter les lieux momentanément. Un pompier tente ici de les rassurer.

La nouvelle loi sur les faillites favorisera agriculteurs et pêcheurs

MEDECINE HAT, Alberta (PC) — La nouvelle loi canadienne sur les faillites pourrait être avantageuse pour les agriculteurs de l'Ouest, affirment des analystes de ce secteur d'activité.

Le projet de loi C22 remplace des dispositions vieilles de 42 ans « qui avaient désespérément besoin d'une cure de rajeunissement », a indiqué Paul Gervais, du ministère albertain de l'Agriculture.

« La nouvelle loi reflète de nouvelles réalités », a-t-il déclaré.

Plusieurs dispositions de la loi s'appliquent depuis le 1er août, mais les sections qui touchent les agriculteurs devraient entrer en vigueur à la fin de l'automne seulement.

Ces articles de la nouvelle loi accordent des droits spéciaux aux agriculteurs et aux pêcheurs. Ainsi, ceux-ci pourront réclamer des produits livrés si un acheteur fait faillite avant d'avoir acquitté la facture. Les produits devront cependant avoir été livrés dans les quinze jours précédant la faillite.

Par exemple, si un agriculteur vend du colza à un pressoir qui fait faillite avant d'avoir payé la marchandise, la loi autorise l'agriculteur à reprendre sa production avant que les autres créanciers ne fassent leurs réclamations.

« C'est mieux que d'avoir à se mettre en ligne au bout de la file des créanciers », a commenté M. Gervais.

Les dispositions touchant les agriculteurs et les pêcheurs ont été ajoutées pendant les audiences, a expliqué Cindy Baker, une analyste des politiques de Consommation et Corporations Canada.

« Nous voulions essayer d'accorder une meilleure protection aux fournisseurs qui n'avaient pas été payés, a-t-elle expliqué. Ils sont très vulnérables et, souvent, exploités. »

La nouvelle loi protégera mieux la catégorie de créanciers qui, contrairement aux banques par exemple, n'ont aucune garantie. Les agriculteurs entrent dans cette catégorie.

À défaut de paiement, les banques ont le droit de prendre possession d'un bien de valeur. Mais les agriculteurs, eux, n'ont pas l'habitude de réclamer de nantissement lorsqu'ils livrent un chargement de foin ou de colza.

Généralement, explique M. Gervais, ils livrent la marchandise et « espèrent que le paiement suivra ». Si le client fait faillite, une fois que tous les autres créanciers ont fait leurs réclamations, il ne reste souvent plus grand viande autour de l'os, a-t-il ajouté.

Le plus froid juillet depuis 1871

MONTRÉAL (PC) — Le mois de juillet 1992, avec une température moyenne de 18,7 degrés Celsius, aura été le plus froid au Québec depuis que les données météorologiques sont enregistrées, en 1871.

Il est également tombé plus de pluie que d'habitude au cours du mois dernier, soit 115 mm, alors que la moyenne mensuelle est de 90 mm. Il ne s'agit toutefois pas d'une nouvelle marque.

Selon les scientifiques, l'été froid que nous connaissons est la conséquence de l'éruption l'année dernière du volcan Pinatubo, dans les Philippines.

Déjà en 1815, l'éruption du volcan indonésien Tambora, considérablement plus puissante que celle du Pinatubo, avait enveloppé la planète d'un tel nuage de particules volcaniques que l'année suivante est passée à l'histoire comme « l'année sans été ». Il avait alors neigé en juillet au Québec et les récoltes avaient été ruinées dans plusieurs pays.

Simard-Beaudry contestera

SIMARD-BEAUDRY était prête à contester devant les tribunaux toute décision rétroactive des pouvoirs publics, notamment de la Ville de Laval, qui l'aurait privée de ses droits d'exploitation de la carrière au centre d'une polémique depuis deux semaines.

Du même souffle, l'entreprise a souligné, hier, dans un communiqué laconique, qu'elle n'a jamais exploité illégalement sa carrière de Laval.

Pour l'entreprise, le règlement que la Ville de Laval a récemment adopté dans le but de lui permettre d'exploiter un site... qu'elle exploitait déjà n'a fait que confirmer « une situation de fait et de droit » reconnue par la Commission de protection du territoire agricole.

En ce qui concerne les lots 540A et 541, lesquels ont permis à Simard-Beaudry l'agrandissement de la carrière de Laval, l'entreprise juge qu'aucune réglementation provinciale ou municipale ne lui interdisait de les rattacher à son exploitation actuelle.

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R·O·B·I·C
La maîtrise des intangibles

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais d'interurbain

RÉSULTATS
loto-québec

loto 649 — Tirage du 92-08-01

6 7 21 28 38 39

Numéro complémentaire: 42

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	5 228 880,50 $
5/6+	8	115 845,00 $
5/6	326	2 274,20 $
4/6	20 335	69,90 $
3/6	416 572	10 $

VENTES TOTALES: 22 986 935,00 $
PROCHAIN GROS LOT (approx.): 2 200 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 92-08-05

SELECT 12 — Tirage du 92-08-01

2 18 19 20 26 29

Numéro complémentaire: 24

MISE-TÔT 6 8 16 33 — GAGNANTS 95 — LOT 526,30 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	1	29 104,20 $
5/6	46	421,80 $
4/6	1 970	45,90 $
3/6	29 696	5,00 $

Ventes totales: 1 087 208,00 $
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

Extra — Tirage du 92-08-01

NUMÉROS	LOTS
659867	100 000 $
59867	1 000 $
9867	250 $
867	50 $
67	10 $
7	2 $

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'Airbus écrasé au Népal avait signalé des problèmes techniques

KATMANDOU (Reuter et PC) — Les sauveteurs népalais ont retrouvé, hier, les premiers corps des victimes de l'accident de l'Airbus A310-300 de la compagnie Thai Airways, qui s'est écrasé vendredi dans l'Himalaya.

Il n'y a aucune chance de retrouver des rescapés parmi les 113 passagers et membres d'équipage, a déclaré un officier de l'armée népalaise chargé des secours. Deux Canadiens — un homme originaire de Winnipeg et un Ontarien — sont au nombre des victimes.

Les débris de l'appareil sont disséminés sur un large rayon dans un terrain très escarpé à 40 km au nord-nord-est de Katmandou, à une journée de marche de la route la plus proche.

Les premières équipes arrivées sur place ont découvert les corps carbonisés d'au moins deux des victimes et de petits morceaux de carlingue, dont le plus grand mesure deux mètres de long.

Un groupe international de médecins légistes est attendu dans la journée à Katmandou et aidera à identifier les victimes.

Le porte-parole du gouvernement népalais, Ramanan Vaidya, a déclaré que l'appareil avait heurté une crête à 3500 m d'altitude. L'avion aurait aussitôt explosé.

L'évacuation des corps sera longue et difficile car toute la région est sous une épaisse couche de nuages et il est très difficile aux hélicoptères d'atterrir.

Les sauveteurs ont établi un camp de base à 2500 m d'altitude, où des hélicoptères Puma, qui peuvent transporter 24 personnes, sont en mesure de se poser.

L'Airbus assurait la liaison Bangkok-Katmandou. Il avait disparu des écrans radars vendredi, alors que le temps était très mauvais sur la région. Les premières recherches avaient été menées au sud de Katmandou, loin du site où l'avion a été découvert.

L'épave a été repérée en début de matinée hier par un hélicoptère qui n'a pas pu atterrir. Un second hélicoptère, un Alouette, a ensuite été envoyé sur place.

Les autorités avaient été informées de la présence de débris d'avion par un responsable local, qui avait fait huit heures de marche pour arriver jusqu'au poste de police le plus proche.

Les familles des victimes ont été priées de se rendre à l'aéroport pour attendre l'arrivée des corps.

L'équipage était thaïlandais et la majorité des 99 passagers d'origine asiatique. Il y avait notamment 29 Népalais et 21 Japonais à bord, mais aussi 13 Américains, 4 Allemands, 3 Espagnols et un Britannique.

Les deux victimes canadiennes sont : Duncan Norrie, 34 ans, le fils aîné du maire de Winnipeg Bill Norrie, et Lalit Gogna, 28 ans, de Woodbridge, en Ontario. M. Norrie, ingénieur civil, était coordonnateur d'un projet de ressources hydrauliques au Népal, et M. Gogna effectuait un voyage dans la région asiatique.

À Bangkok, la Thai Airways a fait savoir que le commandant de bord avait signalé des problèmes techniques.

Une transcription des derniers échanges entre l'équipage et la tour de contrôle de Katmandou a été remise à Weera Kitchathorn, président de la compagnie, par la direction népalaise de l'aviation civile.

Le pilote avait fait état à deux reprises de problèmes techniques et avait demandé l'autorisation de se dérouter sur Calcutta, selon la compagnie thaïlandaise.

La tour de contrôle lui a donné son accord, mais moins d'une minute plus tard, le pilote a demandé l'autorisation d'atterrir à Katmandou, où il avait déjà tenté de se poser à deux reprises sans succès en raison du mauvais temps.

La tour de contrôle lui a de nouveau donné satisfaction, mais le contact a été rompu environ trois minutes plus tard, et l'avion a disparu des écrans.

Les contrôleurs de la navigation aérienne de Katmandou avaient conseillé au commandant de bord de se dérouter vers le sud-ouest, en direction de l'Inde, en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Il est néanmoins impossible, d'après la transcription disponible, de savoir à quels problèmes techniques le pilote faisait allusion, a déclaré le porte-parole des Thai Airways.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Déjeuner

jeunesse, Mario Dumont, qui ne conteste pas cependant le bien-fondé de la stratégie de son chef.

Le président de la commission constitutionnelle du parti et auteur du programme constitutionnel, Jean Allaire, adopte lui aussi une attitude de scepticisme en disant que « cette fois-ci c'est la dernière chance du fédéralisme, vraiment la dernière chance ».

Il presse son premier ministre de ne pas tomber dans le piège d'une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles et il rejette lui aussi toute discussion à partir de l'entente jugée inacceptable du 7 juillet dernier conclue par le Canada anglais.

Chez les députés plus nationalistes dans le parti de M. Bourassa, l'inquiétude du début (de la conversation) fait place à la confiance en le chef pour bien expliquer aux autres premiers ministres ce qui se passe au Québec et ce que les Québécois exigent pour continuer à faire partie du Canada.

Mais la grande majorité des éditorialistes, analystes politiques et commentateurs s'interrogent sérieusement sur le bien-fondé du retour de M. Bourassa, compte tenu de l'absence de conditions posées par le premier ministre lui-même. Comme par exemple la clarification de la « substance de Meech » et la définition du concept de la société distincte tel que contenu dans l'Accrd du lac Meech.

De l'avis général, M. Bourassa n'est pas du tout « équipé » pour aller négocier quoi que ce soit au lac Harrington. Il ne possède pas les armes pour mettre de la pression sur les autres gouvernements et obtenir des avantages pour le Québec, souligne-t-on.

En plus de subir la tension chez lui, M. Bourassa a dû également faire face à un premier ministre, celui de l'Ontario, Bob Rae, qui a menacé de ne plus se présenter à une rencontre constitutionnelle si le premier ministre du Québec continuait de s'absenter.

Le premier ministre (Bourassa) doit se contenter « de voir seulement ce qui va se passer mais montrer aussi aux autres que le Québec est sérieux », selon un ancien haut fonctionnaire et conseiller constitutionnel au gouvernement du Québec (qui a voulu garder l'anonymat).

Un professeur en science politique à l'Université Laval, Guy Laforest, qualifie de « très périlleuse » la démarche de M. Bourassa.

« Si M. Bourassa accepte d'aller à Ottawa (lac Harrington) mardi prochain, sans avoir vraiment obtenu les clarifications exigées, et s'il annule quelques semaines plus tard le rendez-vous référendaire de cet automne pour donner encore un peu de temps aux négociations, il enverra le message suivant à ceux qui, dans l'Ouest et ailleurs, n'éprouvent que du mépris pour lui et les revendications nationalistes québécoises : l'attitude à adopter face au gouvernement du Québec en est une d'intransigeance et d'inflexibilité car le Québec 'bluffait' et il 'bluffera' encore demain », selon le professeur Laforest.

Du côté du parti de l'opposition officielle, on parle de « trahison » de l'engagement de M. Bourassa pris en juin 1990 de ne plus participer aux conférences à onze. Selon le Parti québécois, rien dans l'attitude du Canada anglais ne justifie un retour du Québec à la table des négociations constitutionnelles.

Le président du PQ, Jacques Parizeau, craint, lui, que M. Bourassa ne se laisse entraîner dans un processus et retarde la tenue du référendum prévu pour le 26 octobre.

◆ Sprint

merce américain Clara Hills a déclaré hier en entrevue à la station de télévision ABC, que chaque milliard de dollars en exportations générait la création de 20 000 emplois aux États-Unis.

De son côté, M. Wilson a balayé de la main hier les arguments de syndicalistes et des environnementalistes, selon lesquels la signature de l'accord pourrait faire perdre des milliers d'emplois canadiens ainsi qu'avoir un impact négatif sur les standards environnementaux du pays.

M. Wilson a notamment commenté une déclaration du secteur manufacturier du vêtement, fixant à 40 000 le nombre d'emplois canadiens directement en cause dans la négociation de cet accord.

« Nous avons travaillé très étroitement avec les négociateurs, avec l'industrie, pour obtenir la meilleure entente possible, et je crois qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce discours », a dit en substance M. Wilson.

« Mais nous gardons ces intérêts en tête et nous les présenterons à la table de négociations », a-t-il dit.

Le Canada espère, par le biais de cet accord, maintenir et peut-être augmenter la qualité de ses échanges commerciaux avec les États-Unis, tout en améliorant ses relations avec le Mexique.

« Nous poursuivons des objectifs commerciaux, et nous espérons sauvegarder, sinon renforcer, les acquis sociaux et environnementaux. Une entreprise qui veut prendre de l'expansion ne doit pas être frustrée par des barrières tarifaires. Dans le cadre de telles négociations, la pression est plutôt sur ceux qui sont à la traîne, au plan des conditions de travail comme au plan environnemental », a dit M. Gagnon.

◆ La grève

vain. La tentative des hommes d'église aura eu le mérite de faire adopter par les uns et les autres un « code de conduite » engageant toutes les parties à la responsabilité pour limiter les violences.

Craignant les représailles de certaines entreprises, notamment le licenciement des grévistes, Nelson Mandela, mercredi, a téléphoné personnellement aux 30 chefs d'entreprises les plus importants. « À une exception près, a rapporté le leader de l'ANC, tous ont accepté une attitude modérée ». En contrepartie, l'ANC a renoncé aux occupations d'usines. Pour les entreprises plus récalcitrantes, Jay Naidoo, le président du Cosatu, a laissé planer la menace d'une pression internationale visant à les isoler.

La première journée de grève commence aussi dans le deuil. Hier, le chef régional de l'ANC a été tué dans une embuscade dans le Natal. Acte délibéré ou non, cet homicide menace de mettre le feu aux poudres.

◆ Cinq médailles

sans problème la course de huit, avec l'aide de Shannon Crawford (Toronto), Megan Delehanty (Vancouver) et la barreuse Lesley Thompson (London en Ontario).

« À mesure que nous nous approchions des Allemandes, je savais que nous les avions », a raconté Worthington, âgée de 32 ans et à ses troisièmes Jeux olympiques.

Le huit masculin a triomphé avec panache, surprenant le puissant équipage allemand, qui n'avait subi qu'une seule défaite au cours des quatre dernières années.

Deuxièmes derrière les Allemands lors des deux derniers championnats du monde, les Canadiens ont pris la tête après 500 mètres pour ne plus la céder. Ils ont résisté à une poussée de derniers instants des Roumains pour l'emporter par un mètre.

« Nous nous disions qu'aucune équipe — et je dis bien aucune — ne pouvait nous devancer sur les 500 derniers mètres », a raconté Mike Forgeron, qui portait toujours son uniforme deux heures après la course.

Les coéquipiers de Forgeron étaient Robert Marland (Mississauga en Ontario), Andy Crosby (Hamilton), John Wallace (Burlington en Ontario), Michael Rascher (Fernie en Colombie-Britannique), ainsi que Derek Porter, Darren Barber et le barreur Terry Paul, tous de Victoria.

Laumann, la championne du monde en titre, a failli réaliser un rêve impossible, hier dans la finale du simple skull, mais elle s'est finalement « contentée » d'une médaille de bronze.

Il s'agit peut-être de la première fois de l'histoire des Jeux olympiques qu'une médaille de bronze en éclipse deux d'or... surtout dans la même discipline.

La rameuse de 27 ans, résidante de Victoria, a été victime d'une sérieuse blessure à la jambe il y a à peine deux mois et sa carrière était sérieusement compromise.

Hier, elle s'est déchaînée dans le dernier 200 mètres pour doubler l'Américaine Anne Marden à l'arrivée.

À la voile, les Américains Mark Reynolds et Hal Haelen avaient dès la veille conquis l'or olympique. Ce sont finalement les Néo-Zélandais Rod Davis et Dan Cowie qui ont gagné la médaille d'argent, tandis que les Canadiens Dave McDonald et Eric Jepersen remontaient de la septième place pour mériter la médaille de bronze.

Finalement, en athlétisme, les athlètes de la CEI ont réussi le doublé au 3000 mètres, mais la médaille de bronze est revenue à la Canadienne Angela Frances Chalmers, qui a réussi un chrono de huit minutes 47,22 secondes.

Autres informations sur les Jeux en pages 6 et 7.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

AVIS PUBLICS

AVIS
PRENEZ AVIS que la compagnie FAIRVILLE DEVELOPMENT CORPORATION, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, (Québec)
Ce 30ième jour de juin 1992.
PHILLIPS FRIEDMAN & KOTLER
ROBERT GOLFMAN

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CTB.22116.F
pour 14 h, heure de Montréal
le mardi 25 août 1992

FOURNITURE DE 60 PANNEAUX DE PROTECTION

Admissibilité :
Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission :
10 000 $

Prix du document :
25 $ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction
Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements:
(514) 840-4903

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHÈQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel de propositions directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-001378-908. CIMENT NATIONAL INC., Demandeur, -vs- CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE, Défendeur. Le 17ième jour d'août 1992, à 10h30, au 333 Boul. Souvenir, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: bureau en bois 4 tiroirs, de couleur brun et accessoires, téléphone cellular de marque Motorola et accessoires, calculatrice de marque Olivetti 720 PD et accessoires, etc.. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. MANON LAMOUREUX, huissier, 514-352-5172, de l'étude: MACERA ET ASS. HUISSIERS, 3700, de la Montagne, suite 100, Montréal, Qc, H3G 2A8.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 52-384-940-6. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- PIERRE PARENT, Défenderesse. Le 14 août 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 66 rue 373E avenue, en la cité de St-Hippolyte, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause consistant en: 1 automobile Volkswagen couleur bleue marine, no série: 9BWCA0309JP005525, plaque JRC 901 et accessoires. CONDITIONS; ARGENT COMPTANT. MICHEL DUPRÉ huissier. Tél: 625-1920. Laval, 30 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 52,699,525-4. Ville de Montréal, Partie demanderesse, -vs- Mark Gauker , Partie défenderesse. Le 14ième jour de juin 1992 à 10h00, au 11, 58ième Avenue sud Bois-des-Filion, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MARK GAUKER, saisis en cette cause, consistant en: 1 Plymouth Reliant, or, #HKH733, série #1P38P4962EF33Y854. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISÉ. Informations: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)471-8078. JACQUES LANCTOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Un bon conseil
Ne fumez pas
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC. NO: 500-02-039910-919. VINCENT PRATA, Demandeur, -vs- TONY GATTO, Défendeur. Le 17ième jour d'août 1992, à 11h00, au 14 255 Gouin Ouest, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TONY GATTO, saisis en cette cause, consistant en: lot 4 chaises de salon de coiffure ajustable en hauteur de marque Orbit avec base en métal et coussin cuir gris et accessoires, meubles en bois gris avec chaises et lavabo intégré tel que utilisé dans les salons de coiffure et accessoires, véhicule automobile de marque Pontiac Sunbird, 2 portes, couleur blanc et acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. LORIS LUCIANI, huissier, 514-352-5172, de l'étude: MACERA ET ASS. HUISSIERS, 3700, de la Montagne, suite 100, Montréal, Qc, H3G 2A8.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-010953-923
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Requérante
c.
RENÉ SAUVÉ,
-et-
ACHILLE CORBO
-et-
ANDRÉ POUQUIN
-et-
ROGER MATHIEU
-et-
LE CONDOMINIUM LE PRESQU'ILE INC.,
-et-
SHÉRIF DE MONTRÉAL
Intimés
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ANDRÉ POUQUIN, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Ville de Montréal, salle 2.16 le 9 septembre 1992.
Une copie de la requête en radiation d'enregistrement (Article 805 C.p.c.) et une copie du nouvel avis de présentation ont été remise au greffe à l'intention de ANDRÉ POUQUIN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 31 juillet 1992.
GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 505-04-000298-919. LISE DINELLE, Partie demanderesse, -vs- ROBERT HÉBERT, Partie défenderesse. Le 17ième jour d'août 1992, à 10h00, au 351 Fleubert, Ste-Julie, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Robert Hébert, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV-Sony et acc., 1 vidéo VHS Akai et acc., 1 système de son Sony et acc., 1 lecteur de cassette double, 1 amplificateur, 1 lecteur de disque, 1 table tournante Fisher et acc., et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISÉ. Information: Guy Gaucher, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-205845-922
COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
NEDJMA ZIDANE,
Partie demanderesse
-vs-
TEMY TIDAFI,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de TEMY TIDAFI.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 juillet 1992.
GILBERT CHAPADOS, P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), NO: 500-02-034581-913. CONSTRUCTION L.P.L. INC., Demanderesse, -vs- TOITURES GILMIRE INC., Défendeur. Le 14 août 1992, à 11H00 de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 4125 Bourgelas, en la cité de Carignan, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause consistant en: photocopieur Toshiba Fax BD-601, filière Commander, machine à eau Cordley. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LANGEVIN huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 31 juillet 1992.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009935-923
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
131364 CANADA INC
Partie demanderesse
-vs-
IVAN DOBREN,
et
OMNI JEWELLERS INC
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à IVAN DOBREN ET OMNI JEWELLERS, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de IVAN DOBREN ET OMNI JEWELLERS INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 29 juillet 1992.
GILBERT CHAPADOS, P.A.

AVIS
PRENEZ avis que la compagnie SOCIÉTÉ INVESTISSEMENT WESTWOOD INC., demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL (Québec)
CE 30IEME JOUR DE JUIN 1992
PHILLIPS FRIEDMAN & KOTLER
par: ROBERT GOLFMAN

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-023587-921
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LUC ARNAULT ET JEAN-REMI THIBAULT
Partie demanderesse
-vs-
JEAN DE BELLEFEUILLE ET 404214 BC LTÉE
Partie défenderesse
ET
BANQUE NATIONALE DE PARIS
Tiers(ce)-saisie
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN DE BELLEFEUILLE ET 404214 BC LTÉE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie du bref de saisie avant jugement en mains-tierce affidavit, liste de pièces, requisition d'un bref de saisie avant jugement en mains-tierces, déclaration, a été remise au greffe à l'intention de JEAN DE BELLEFEUILLE ET 404214 BC LTÉE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 juillet 1992
GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-05-001091-922
COUR SUPÉRIEURE
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
vs
RENÉ LEPAGE
Partie défenderesse
ET
LE GROUPE MMG, Syndics à la faillite de René Lepage
Mis-en-cause
ORDONNANCE
ORDRE est donné à RENÉ LEPAGE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 est Jacques Cartier, Longueuil, dans les (60) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de l'avis de 60 jours suivant l'article 1040A du code civil a été remise au greffe à l'intention du défendeur.
Lieu: LONGUEUIL
Date: 30 juillet 1992
MAURICE JR. TOURANGEAU
Protonotaire de la cour.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-12-019794-924
COUR SUPÉRIEURE
MAURICE GRAF
Partie demanderesse
c.
DAME ALICE MOQUIN
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, DAME ALICE MOQUIN, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de quarante (40) jours à compter de la présente insertion.
Une copie de la demande de divorce et de l'avis ont été déposés à son intention au bureau du protonotaire de cette cour au 400 rue Laviolette à Saint-Jérôme.
Faute par la défenderesse, DAME ALICE MOQUIN de comparaître dans les délais susdits, la cour pourra statuer sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
ST-JÉROME
Ce 29 juillet 1992
DANIELLE LAFORTUNE
Protonotaire-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-04-000503-927
COUR SUPÉRIEURE
ROXANNE GAGNÉ
Requérante
c.
RICARDO JUAREZ
Partie défenderesse
AVIS
A: MONSIEUR RICARDO JUAREZ d'adresse inconnue
PRENEZ AVIS qu'une requête pour garde d'enfant sera présentée par la requérante, devant la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Terrebonne, au Palais de Justice en la Cité de Saint-Jérôme, pour le 17 septembre 1992, salle RC-39, à 9:00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Une copie de ladite requête a été déposée à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
Lieu: ST-JÉROME
le 29 juillet 1992
SAULNIER, TRÉPANIER ET ASS.
Procureurs de la requérante
30 rue de Martigny ouest
Bureau 100
St-Jérome, Québec, J7Y 2E9

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 16 juillet 1992, en vertu de la résolution 88 05776 (modifiée) du Comité exécutif du 21 décembre 1988, lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

— ruelle située au nord-est de la rue Curatteau et au nord-ouest de la rue Sherbrooke, faisant partie du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe (quartier Mercier), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrite comme suit:

une partie du lot mille cent quatre-vingt-dix de la subdivision du lot originaire trois cent quatre-vingt-neuf (389-Ptie 1190 — (ruelle).

Cette ruelle est montrée sur le plan C-192 Longue-Pointe (item numéro 3) du Service des travaux publics (DC 0306811).

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

LÉON LABERGE
Greffier de la Ville
Hôtel de Ville,
Montréal, le 21 juillet 1992

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

ORDONNANCES

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 29 juillet 1992, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnance fixant les droits exigibles pour l'étude d'une demande d'approbation d'un programme de développement relatif à un projet de construction, de modification ou d'occupation en vertu de l'article 612a de la charte.

[ordonnance no 1 édictée en vertu du Règlement prescrivant la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et créant la Commission Jacques-Viger (9058, article 52 a); CE92 01983)]

Ordonnance relative à l'événement «Cent jours d'art contemporain de Montréal».

[ordonnance no 70 édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1; CE92 01979)]

Ordonnance relative à l'exposition «Le Pont Victoria» au Musée McCord.

[ordonnance no 71 édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1; CE92 01980)]

Ordonnance relative à l'événement «Festival Juste pour rire / Just for laughs».

[ordonnance no 72 édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1; CE92 01982)]

Ordonnance relative à l'exposition «Rome, 1 000 ans de civilisation».

[ordonnance no 73 édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1; CE92 01987)].

LÉON LABERGE
Greffier de la Ville
Hôtel de Ville,
Montréal, le 30 juillet 1992

AVIS PUBLICS
HEURE DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication (2) deux jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant **midi (12h) le vendredi.**
Publications du mardi:
Réservation avant **16h00 le vendredi.**
Pierrette Rousseau,
Tél.: **286-1200** *Fax:* **286-8198**

L'équipe du DEVOIR **LA RÉDACTION** Journalistes : **à l'Information générale** : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); **à l'Information culturelle** : Michel Bélair (*directeur*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); **à l'Information économique** : Robert Dutrisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; **à l'Information politique** : Josée Boileau, Pierre O'Neill (*partis politiques*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*), Chantal Hébert (*correspondante parlementaire à Ottawa*), Jocelyn Coulon (*politique internationale*), François Brousseau (*éditorialiste politique internationale et responsable de la page* Idées et événements); **aux affaires sociales** : Paul Cauchon (*questions sociales*), Caroline Montpetit (*enseignement primaire et secondaire*), Isabelle Paré (*enseignement supérieur*), Louis-G. Francoeur (*environnement*), Sylvain Blanchard (*relations de travail*), Clément Trudel (*affaires juridiques*), Suzanne Marchand (*adjointe à la direction*), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (*commis*), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (*clavistes*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*), Isabelle Baril (*secrétaire à la direction*). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lise Millette (*directrice*),Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (*publicitaires*); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (*maquettistes*); Johanne Brunet (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*secrétaire à l'administration*), Raymonde Guay (*responsable du financement privé*). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christianne Benjamin (*directrice*), Monique Corbeil (*adjointe*), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseur aux promotions des abonnements*), Louise Paquette. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (*superviseur*), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland.
LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743, rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361 ; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Acsi-Biorex	03-08	10 h 00	Sainte-Foy
Union Energy	05-08	10 h 30	Toronto
Marconi Canada	06-08	11 h 00	Montréal
Gandalf Technologies	07-08	14 h 00	Ottawa
Malette	07-08	10 h 00	Montréal
Stratford Software	07-08	10 h 00	Vancouver

RACHAT PARTIEL
B.C. Rail
Symbole : BCL.PR.A
Valeurs : actions privilégiées de premier rang, cumulatives, rachetables au gré de la société et du détenteur, série A, 2,3125 $.
Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit faire un appel de rachat partiel à 25 $ par action, le 1er septembre prochain.

DROITS DE SOUSCRIPTION
Bovar
Symbole : BVR
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit faire une émission de droits de souscription.

DIVIDENDE
Ivaco
Symbole : IVA.PR.H
Valeurs : actions privilégiées de second rang, cumulatives, rachetables au gré de la société, échangeables, série 4.
Modalités : à compter du versement de juillet et jusqu'à nouvel ordre, la société ***Ivaco*** ne versera pas le dividende sur le titre susmentionné.

PRIVILÈGE DE RACHAT AU GRÉ DU DÉTENTEUR
Bancshare Portfolio
Symbole : XBP.R.A
Valeurs : actions privilégiées, rachetables au gré de la société et du détenteur.
Modalités : Option : espèces.
Un prix par action équivalent à la moins élevée des deux valeurs suivantes : 1) 21,50 $ plus un montant correspondant aux dividendes accumulés et non versés jusqu'au 22 septembre 1992 exclusivement; ou 2) la valeur de réalisation nette des éléments d'actif de la société au 22 septembre 1992 divisée par le nombre d'actions privilégiées émises et en circulation à cette date.
Date d'échéance : 24 août 1992.
Date de paiement : 22 septembre 1992.

INSCRIPTION ADDITIONNELLE
VSM
Symbole : VSM
1 000 000 d'actions ordinaires additionnelles de la société, réservées pour émission à ***Serem-Québec***, en vertu de l'acquisition d'un intérêt additionnel de 20 % dans le domaine minier de ***Serem-VSM***, ont été ajoutées à la cote de la bourse de Montréal.
Laidlaw
Symbole : LDM.B
10 000 000 d'actions non-votantes de catégorie B additionnelles de la société, réservées pour émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions 1991 de la société, ont été ajoutées à la cote de la Bourse de Montréal.
The Horsham Corporation
Symbole : HSM
Un total de 533 000 actions subalternes à droit de vote additionnelles de la société, réservées pour émission après l'exercice d'options d'achat d'actions octroyées à deux administrateurs dans le cadre d'un régime, ont été ajoutées à la cote de la Bourse de Montréal.

PROLONGATION DE L'OFFRE EN ACTIONS
Canadian General Investments
Symbole : CGI
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société ***CGI Mutualization Corporation***, filiale en propriété exclusive d'***A.G.F. Management Limited***, a fait une offre en actions visant à se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée. Cette offre ne s'adresse ni aux ressortissants, aux citoyens ou aux résidents des États-Unis, de leurs territoires ou de leurs possessions, ni aux personnes qui résident habituellement dans ces régions.
Option : actions
Une (1) action spéciale avec droit de vote subordonné de catégorie A de ***CGI Mutualization Corporation*** pour chaque action ordinaire de ***Canadian General*** soumise à l'offre.
Date d'échéance : 11 août 1992.
Note 1 : cette offre se réalisera si les conditions mentionnées dans la circulaire d'offre sous la rubrique « Conditions of the offer » (conditions de l'offre) sont respectées.
Note 2 : si l'offre se réalise, ***CGIM*** prévoit tenir des assemblées pour les actionnaires de ***CGIM*** et de ***Canadian General*** en vue de fusionner les deux sociétés précitées en une société de fonds mutuels.
Note 3 : le droit de retrait prend fin le 4 août 1992.
Third Canadian General Investment Trust
Symbole : THD
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société ***Third CGI Mutualization Corporation***, filiale en propriété exclusive d'***A.G.F. Management Limited***, a fait une offre en actions visant à se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée. Comme la précédente, cette offre ne s'adresse pas aux citoyens ou aux résidents des États-Unis.
Option : actions.
Une (1) action spéciale avec droit de vote subordonné de catégorie A de ***Third CGI Mutualization Corporation*** pour chaque action ordinaire de ***Third Canadian*** soumise à l'offre.
Date d'échéance : 11 août 1992.
Note 1 : comme ci-dessus.
Note 2 : comme ci-dessus.
Note 3 : comme ci-dessus.

CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE
Astral
Symboles : (ACM.A & ACM.B)
Valeurs : actions sans droit de vote catégorie A; actions avec droit de vote subordonné catégorie B.
Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un changement de raison sociale. La société deviendra ***Astral Communications***. Une assemblée aura lieu le 19 août 1992.
Matco Mart
Symbole : MCO
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la raison sociale a été remplacée par ***Matco Ravary***.
Black Cliff Mines
Symbole : BKC
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : une (1) action ordinaire d'***Altai Resources*** pour chaque action ordinaire de ***Black Cliff Mines*** détenue.
Date de l'échange : 4 août 1992.
Hatco Capital
Symbole : HAT
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un changement de raison sociale. La société deviendra ***Softquad International***. Une assemblée aura lieu le 24 août 1992.

CHANGEMENT DE CATÉGORIE
Fleet Aerospace
Symboles : (FLT, FLT.A & FLT.PR.A)
Valeurs : actions ordinaires; actions de catégorie A; actions privilégiées, convertibles, série 1.
Modalités : une (1) action ordinaire de ***Fleet Aerospace*** pour chaque action ordinaire détenue; une (1) action ordinaire de ***Fleet Aerospace*** pour chaque action de catégorie A détenue; 3,5 actions ordinaires de ***Fleet Aerospace*** pour chaque action privilégiée convertible série 1 détenue.
Date d'échange : 31 juillet 1992.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par
Tassé **Tassé & Associés, Limitée**

Les paysans salvadoriens ont retrouvé la paix mais la réforme agraire se fait attendre

Bertrand de la Grange
Le Monde

TIERRA-BLANCA — La réforme agraire a dominé longtemps l'horizon des pays d'Amérique latine. Le Chili a réussi sa modernisation, malgré un coût social élevé : le Mexique abandonne aujourd'hui les principes hérités de sa révolution. En revanche, au Salvador, secoué par dix ans de guerre civile, la réforme est encore inachevée...

« Il y a un riche pour 20 000 pauvres : on est donc en position de force pour exiger l'application de la réforme agraire et la répartition de terres en faveur des paysans qui n'en ont pas. » Ces propos pleins de bon sens sont accueillis par les murmures approbateurs des paysans dépenaillés qui écoutent attentivement les explications de Miguel Aleman, un des dirigeants de la Confédération de la réforme agraire (CONFRAS).

Tierra-Blanca se trouve à une centaine de kilomètres de la capitale, dans le département d'Usulutan, où la guérilla a maintenu une forte présence au cours des 12 dernières années. Une cinquantaine de paysans, visages burinés et chapeaux de paille, la machette entre les jambes, sont réunis dans l'ancienne « maison des maîtres », aujourd'hui en piteux état, d'une propriété de 2200 hectares transformée en coopérative par 460 familles après la réforme agraire de mars 1980. Ils craignent aujourd'hui que, à la faveur de la paix signée en janvier entre le gouvernement et la guérilla, l'ancien propriétaire ne cherche à récupérer ses terres. « Depuis mars 1980, leur explique Miguel Aleman, il n'existe plus de propriétés de plus de 500 hectares, et la Constitution de 1983 interdit de posséder plus de 245 hectares. Mais c'est encore trop puisque le petit paysan, lui, n'a droit qu'à 4 hectares par famille. »

Et à l'aide d'un tableau, il montre comment certains gros propriétaires ont réussi à conserver plus des 245 hectares autorisés, pour obtenir une indemnisation plus élevée. « Mais cette fois-ci, affirme-t-il, la loi va être appliquée dans toute sa rigueur, et les indemnités seront payées sur la base des déclarations d'impôt de l'année 1976-1977. Et comme ces messieurs ont tous volé le fisc, les terres ne nous coûteront pas cher ! »

Pas rassurés

Les paysans s'esclaffent, mais ils ne sont pas tout à fait rassurés. Pour bien des raisons. Décidée en 1980, la réforme agraire demeure inachevée et la productivité agricole reste inégale, autant que la répartition des terres. Sans parler des années de guerre civile. « On ne vit pas mieux aujourd'hui », souligne Guillermo Duran, qui, né sur cette terre il y a 41 ans, y a vu peu à peu disparaître le coton, la grande richesse de cette région en bordure de l'océan Pacifique. « On souhaite développer de nouveaux produits plus rentables comme le soja, le sésame et le sorgho, dit-il. Mais on n'a pas assez de crédits. »

La baisse des cours internationaux, la fuite des capitaux et la guerre ont porté un coup très sévère à l'agriculture, principale source de devises du Salvador. Les rentrées de devises pour le café, le sucre et le coton ont presque été divisées par trois depuis 1980, chutant de 720 millions $ à 250 millions, alors que ces trois produits représentent toujours près de 80 % de la valeur des exportations dans leur ensemble. « Le café fournit à lui seul près de 60 % des devises du pays, constate Aquiles Montoya, auteur de plusieurs études sur la réforme agraire. Cette dépendance est très grave car notre agriculture entre en crise chaque fois que les cours du café tombent. De plus, cela donne un pouvoir politique démesuré aux grands producteurs de café, en mesure d'imposer leurs exigences au gouvernement ou de le déstabiliser. »

« Le problème n'est pas seulement la concentration de la terre, ajoute Aquiles Montoya. C'est aussi l'usage irrationnel du sol et l'absence de diversification. La réforme agraire, qui touche seulement 23 % des surfaces cultivées et concerne 18 % de la population rurale, n'a pas diminué la pauvreté rurale; mais sans elle, la situation serait encore plus grave. » Le spectaculaire mouvement d'émigration vers les États-Unis a encore plus contribué à la survie de très nombreuses familles rurales, qui reçoivent l'essentiel de leurs ressources de l'étranger. Cependant, plus de la moitié des paysans n'ont pas de terre : ils sont 220 000, contre 30 000 (12 %) en 1961.

Autant que la persistance « clandestine » de certains grands domaines — grâce à un partage entre les membres de la famille, — le problème est l'atomisation extrême de la propriété : 71 % des parcelles ont moins de 2 hectares (et représentent ensemble à peine 10 % de la surface cultivée du pays). La majorité des petits propriétaires sont condamnés à se faire embaucher par les grands producteurs pour les travaux saisonniers.

PHOTO ARCHIVES

La baisse des cours internationaux, la fuite des capitaux et la guerre ont porté un coup très sévère à l'agriculture, principale source de devises du Salvador.

La réforme agraire est évidemment un enjeu politique. « À l'origine, notre réforme agraire était une imitation mécanique des coopératives nicaraguayennes, elles-mêmes inspirées du modèle collectiviste imposé au Pérou dans les années 70, soutient Raul Garcia Prieto, un grand propriétaire terrien qui dirige l'organisme chargé de financer l'achat de terres par les petits paysans, FINATA. En facilitant l'accès à la propriété, nous enlevons un argument à la guérilla. »

Après la chute de la dictature de Somoza au Nicaragua voisin, une junte militaro-civile, portée au pouvoir par de jeunes officiers progressistes, imposa en effet le 5 mars 1980 une réforme agraire audacieuse, interdisant les domaines de plus de 500 hectares. Mais la résistance des grands propriétaires, utilisant souvent des bandes armées pour semer la terreur dans les campagnes, obligea les autorités à renoncer à l'expropriation des propriétés de plus de 100 hectares prévue dans une deuxième étape, et la Constitution de 1983 a fixé finalement la limite à 245 hectares.

Un rôle stratégique

Le gouvernement démocrate-chrétien de Napoleon Duarte, issu des élections de 1984, ne réussira pas pour autant à convaincre la guérilla de déposer les armes. Paradoxalement, c'est la victoire de la droite et l'élection à la présidence, en 1989, d'un grand producteur de café, Alfredo Cristiani, qui ouvrira la voie aux négociations et à la paix.

Le dispositif de sécurité autour du bâtiment de FINATA, à San-Salvador, atteste le rôle stratégique de cet organisme. « Malgré les difficultés d'accès au crédit, qui va presque uniquement aux coopératives, affirme Raul Garcia-Prieto, les 48 000 bénéficiaires de FINATA ont de meilleurs rendements que les 27 000 familles du secteur collectiviste. » Une affirmation contestée par la plupart des experts, qui reprochent à FINATA d'avoir encouragé une micropropriété inefficace.

Les uns et les autres s'accordent sur un point : la production agricole et les surfaces cultivées ont baissé, obligeant le Salvador à importer de plus en plus de produits alimentaires. « C'est normal : la réforme agraire avait avant tout un objectif politique, souligne un grand propriétaire terrien qui avait plus de 2000 hectares de café et de canne à sucre. La plupart des belles fermes ont disparu, en particulier pour la production de riz et de coton.

TOURISME D'AFFAIRES

Se réunir même aux Îles-de-la-Madeleine

Normand Cazelais

LE TOURISME d'affaires n'est pas le fait que des grands centres. Il peut fort bien s'exercer en des lieux considérés excentriques et avoir des retombées intéressantes tant pour les gens d'affaires que pour le milieu touristique. Le cas des Îles-de-la-Madeleine en est un bon exemple.

Il faut plusieurs heures d'avion pour rejoindre cet archipel à l'entrée du golfe Saint-Laurent, loin des marchés d'affaires. Celui-ci, par ailleurs offre un décor et des services qui peuvent compenser un tel éloignement. « Depuis deux ans, nous faisons face à une demande croissante, dit Claude Richard, directeur général de l'Association touristique des Îles-de-la-Madeleine, surtout en mai-juin et même en septembre-octobre. »

Voici quelques groupes qui, depuis 1990, y ont tenu des colloques et mini-congrès : l'Association des commissions de formation professionnelle du Québec (150 personnes), la Corporation des services ambulanciers du Québec (200 personnes), l'Association des aménagistes ruraux du Québec (125 personnes), l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (300 personnes), la Table régionale d'alphabétisation (40 personnes), les Associations touristiques régionales associées du Québec (40 personnes), etc.

Les forfaits négociés avec des établissements hôteliers et transporteurs aériens permettent des prix comparables à ceux pratiqués en d'autres régions plus aisément accessibles. Le principal organisateur de tels forfaits dans l'archipel est le Château Madelinot qui opère également sous le nom de Centre de Villégiature et Congrès des Îles-de-la-Madeleine (418-986-3695).

« Ce produit, rappelle Claude Richard, est très intéressant pour les Îles, comme facteur d'étalement de la saison touristique. Le taux de satisfaction des participants est très élevé. La plupart en sont à leur premier séjour ici et apprécient grandement d'avoir l'occasion de la sorte de connaître les Îles tout en s'y rendant pour des raisons 'professionnelles'. »

« Le contexte et l'organisation des séjours, poursuit-il, font qu'ils peuvent facilement y associer 'sérieux' et 'plaisir'. Ils trouvent aux Îles un milieu très différent du milieu urbain qui est habituellement celui des colloques et congrès. Cette différence joue en notre faveur. C'est pourquoi l'ATR a l'intention de travailler encore davantage sur la promotion de ce type de produit. »

Des renseignements pris auprès d'organisateurs de ce type de rencontres soulignent d'autres avantages d'une telle destination, entre autres, celui de pouvoir offrir un cadre évitant l'éparpillement physique des participants et de leur intérêt : moins sollicités que par les mille et un attraits de la vie urbaine, ils restent davantage avec le groupe et se concentrent mieux sur les activités et la thématique de l'événement qui les rassemble.

La destination elle-même y gagne à long terme puisqu'elle trouve là un moyen de faire connaître son produit à des gens jouissant d'ordinaire de revenus supérieurs à la moyenne, à des gens qui pour beaucoup vont par la suite la choisir comme destination de vacances.

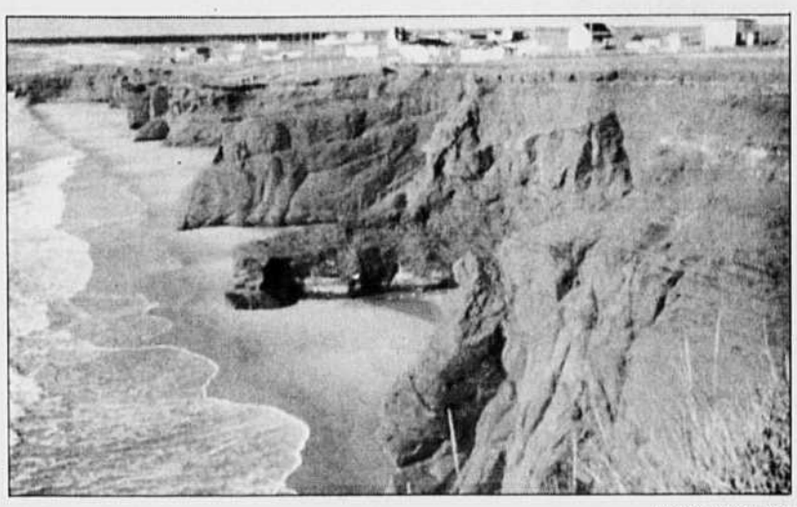

PHOTO ARCHIVES

Depuis deux ans, le tourisme d'affaires sévit aux Îles.

PROBLÈME DE DROGUE ?
NOUS POUVONS T'AIDER
APPELLE:
NARCOTIQUES ANONYMES
NA
514-939-3092

MONTRÉAL TRUSTCO INC.

AVIS DE DIVIDENDES

Le 21 juillet 1992, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré, sur les actions privilégiées, Série A et B, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 octobre 1992 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1992.

Au nom du conseil
L. O'Neill
Secrétaire générale adjointe

Montréal,
le 21 juillet 1992

RELAIS D'AFFAIRES
LAURENTIDES

RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎSTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140.00$ p.p. occ. simple/par jour ou 110$ p.p. occ. dble/ par jour. Pour renseignements: Tél.: **(819) 842-2451** Fax: **(819) 842-2907**

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2331.

Barcelone 92

Fréchette ex aequo au premier rang

Guy Robillard
Presse Canadienne

BARCELONE — Sylvie Fréchette a prouvé hier qu'elle avait surmonté l'épreuve de la mort tragique de son compagnon Sylvain Lake en prenant la première place de la ronde éliminatoire de nage synchronisée, sur un pied d'égalité avec l'Américaine Kristen Babb-Sprague.

« Juste de voir la foule et d'entendre les encouragements, j'ai ressenti une très, très bonne sensation, a-t-elle dit d'entrée. Je crois que j'avais le contrôle de la situation, mais c'est une fois que je vais avoir vu ma routine sur vidéo avec mon entraîneur que je vais pouvoir en parler plus ouvertement. »

Assise dans un coin de la piscine, Julie Sauvé attendait elle aussi de voir les images filmées par sa soeur, mais elle a pu constaté qu'elle était relaxe et confiante, et elle s'étonnait ouvertement que Fréchette n'ait pas devancé l'Américaine aux points, disant que ce n'était « pas du tout » ce que sa protégée et elle avaient prévu: « Sylvie a plus de puissance, plus de mouvements artistiques et de flexibilité ».

Les deux jeunes femmes ne cachaient pas qu'elles avaient hâte de revoir le juge canadien, qui sera là pour la finale. Hier, l'Américaine a traité équitablement les deux grandes favorites, qui ont totalisé 98,520 points, contre 97,560 pour la Japonaise Fumiko Okuno. Ces points seront totalisés avec les figures imposées (quatre sur 28 tirées au hasard pour chaque compétitrice) pour déterminer l'ordre de départ de la grande finale, mais ne compteront plus ensuite.

Très satisfaite de son score, Fréchette a admis « être déçue » que ce soit égal. « J'aurais aimé que les juges prennent position. » Elle comptait d'ailleurs leur en parler ...

PHOTO PC

La Montréalaise Sylvie Fréchette.

À ceux qui s'étonnaient qu'on admette ouvertement préférer « notre juge canadien », comme a dit son entraîneur, Fréchette a expliqué en souriant que « ça rassure ».

L'inévitable question du drame personnel vécu par Fréchette a fini par être soulevée et celle-ci a répondu que tout allait bien parce qu'elle avait été très bien entourée et elle a remercié les médias de l'avoir respectée depuis la conférence de presse donnée à son arrivée ici. « Ensuite, on m'a laissée m'entraîner en paix et j'ai beaucoup apprécié. » De même, dans l'entourage de l'équipe canadienne, on ne lui a jamais parlé de cette histoire. « Ça m'a beaucoup affectée avant mais jusqu'ici ça va très bien », a-t-elle dit en résumé. Au point qu'elle n'a presque plus eu besoin de parler à son psychologue.

Sauvé a mis fin à la conversation quand les questions sur le sujet se sont faites plus insistantes, mais Fréchette ne semblait aucunement troublée.

Elle ne l'était certainement pas quand elle a nagé sa routine pour la deuxième fois seulement en compétition internationale, au son de la musique de *Mask*, de Vangelis. L'Américaine a opté pour un pot-pourri plus endiablé.

Fréchette croit que son mouvement avec les deux jambes en grand écart et les deux bras en croix sortis de l'eau est une première mondiale.

■ Maintenant qu'il a réalisé un rêve vieux de 20 ans, Bruno Fournier va pouvoir songer à se mettre au travail et mener « une vie normale. Je suis satisfait de la façon dont j'ai plongé, a-t-il dit hier, même si de son propre aveu il aurait pu faire mieux, après s'être classe 14e à la tour de 10 mètres. Je ne peux pas être déçu parce que le calibre était très fort, a-t-il mentionné. Parmi les 23 compétiteurs, il y en a 20 qui méritaient d'être dans la finale. Le Mexicain qui a terminé quinzième, Jesus Mena Campos, était arrivé troisième aux Jeux de Séoul en 1988. Il est certain que c'est decevant un peu, a-t-il fini par admettre, parce que je visais au moins une 10e place et que j'aurais été tres content d'une huitième. C'est ma première expérience olympique, c'est extraordinaire et j'ai appris beaucoup, a-t-il poursuivi. Il est certain que la pression ici est différente de celle des autres compétitions et que j'étais nerveux, particulièrement ce matin. Mais tout le monde vit la même pression : c'est le moment, aux Olympiques, où on rêve. Moi, j'en rêvais depuis presque 20 ans et je m'y préparais sérieusement depuis 17 ans. »

Guy Deshaies

Quand les finis finissent

À 32 ans, le Britannique Linford Christie avait annoncé sa retraite l'hiver dernier. Il a été couronné l'homme le plus rapide du monde, samedi, en gagnant le 100 mètres en 9,96 secondes.

Le grand Noir a expliqué qu'il avait reçu des milliers de lettres d'admirateurs le priant de ne pas abandonner et il a eu le plaisant commentaire suivant après avoir gagné : « Dommage que la monarchie ne soit pas élue en Angleterre, a-t-il dit, car je me présenterais et j'aurais de bonnes chances d'être roi. » Pour l'instant, il l'est de Barcelone.

L'an dernier, Gail Devers, l'Américaine atteinte de la maladie de Graves et qui ne s'était pas qualifiée à Séoul, a failli se faire amputer les pieds. Elle est, depuis samedi, la femme la plus rapide du monde, gagnante du 100 mètres en 10,82.

Ce sont des choses comme celles-là qui m'ont le plus frappé au cours de cette fin de semaine riche en sensations de toutes sortes à Barcelone.

Oui, j'ai vu trébucher l'infortuné Ben Johnson en demi-finale du 100 m, et je l'ai vu sortir tristement du stade, sous le poids d'un opprobre public qui l'afflige depuis Séoul comme s'il avait été l'inventeur et le seul utilisateur des stéroïdes. Ce drame, d'une navrante chute de rideau, a fait place, ensuite, aux réjouissances de l'extraordinaire performance de notre Bruny Surin, 4e, en finale du 100 m.

Mais j'ai retenu, l'âge aidant, les exploits de ceux que l'on disait finis. Je ne les connais pas tous mais quelques-uns, il me semble, valent la peine d'être cités, ne serait-ce que pour bien montrer que le courage, lié aux ressources parfois insoupçonnées du corps humain, demeure une garantie de succès, dont on ne parle pas beaucoup dans ce tourbillon de médailles.

JUSTE dans le 100 mètres, par exemple, l'épreuve-reine des Jeux, l'Américaine Evleyn Ashford, a réussi à se qualifier pour les demi-finales à l'âge de 36 ans et son compatriote, Leroy Burrell, a fait la finale pour arriver quelques centièmes de seconde derrière Bruny Surin, se classant ainsi parmi les cinq hommes les plus rapides de la planète. Seulement Leroy Burrell, lui, il est aveugle de l'oeil gauche et on lui a bricolé le genou droit avec des vis de métal suite à une mauvaise chute. « À la suite de mon opération, a dit Leroy à la télévision, j'ai beaucoup pleuré en sachant que j'étais fini. »

Quant à la gagnante du 100 m féminin, Gail Devers, pas du tout favorite pour un tel exploit, elle a expliqué que sa maladie thyroïdienne causait des atrophies musculaires et des problèmes de circulation, tels que les médecins voulaient lui amputer d'abord le pied droit, pour voir, avant de procéder à l'amputation du gauche. Elle a dit non même si elle ne pouvait prendre les médicaments qui lui étaient prescrits car ils font partie des substances interdites aux Jeux. Elle a opté pour les traitements de radiologie qui ont eu, entre autres effets, celui de provoquer des hémorragies au moindre choc. Elle a fini première sur ses deux pieds en fin de semaine.

À l'aube de la quarantaine, Guillaume Leblanc, de Rimouski, en a surpris plus d'un en étant le deuxième à faire son entrée dans le stade, vendredi, après avoir marché 20 kilomètres en une heure et 22 minutes, ce qui lui vaut la médaille d'argent.

Et au marathon, chez les femmes, juste derrière la puissante Russe Valentina Yegorova, elle-même talonnée par l'infatigable Japonnaise Yugo Arimon. Qui a-t-on vu apparaître dans le stade après une course de 42 kilomètres se terminant par une pente abrupte sous un soleil de plomb ? Loren Moller, une Néo-Zélandaise de 37 ans !

Côté estropiés, pensons à ma reine des Jeux à moi, la rameuse de Vancouver, Silken Laumann, qu'on disait non seulement finie mais à qui les médecins interdisaient toute activité sportive à la suite d'un accident qui lui a valu, en mai dernier, plusieurs opérations au genou. Elle a fini troisième, hier, à la rame seule, pour une médaille de bronze au palmarès canadien. Pensons aussi au plongeur russe Anatoli Saoutine, poignardé à l'abdomen l'hiver dernier, plusieurs jours entre la vie et la mort à l'hôpital et qui, hier encore, était toujours dans la course au tremplin de 10 mètres.

Je n'aime pas beaucoup qu'on me montre les Jeux du Lys d'or en lieu et place des Jeux de la médaille d'or mais je ne voudrais pas non plus qu'on nous organise des Jeux de l'Âge d'or. Pas davantage question de substituer aux meilleurs athlètes des gens malades ou éclopés, mais comme ça, sur le vif, surprendre les performances de ceux que l'âge ou les blessures condamnaient à l'échec et qui se sont battus contre les bien-portants, me paraît digne de mention.

AU fait, comment a fini Tony Hoad à la voile, lui qui en est à sa première expérience aux Jeux olympiques ? A-t-il mieux fait que son rival Robin Tattersal ? Car, Tony a 61 ans et Robin en a 63. Deux autres finis.

Chtcherbo ajoute quatre or à son palmarès

BARCELONE (AFP) — Déjà champion olympique individuel et par équipes du concours général, le Bélarusse Vitali Chtcherbo a ajouté quatre médailles d'or à son palmarès, lors des finales par appareils.

Aucun gymnaste ne participait aux six finales. Chtcherbo, qualifié pour cinq d'entre elles, commença assez mal en ne se classant que sixième au sol. Par la suite, il fit un sans faute aux arçons, aux anneaux, au saut de cheval et aux barres parallèles, le public l'ovationnant debout en cette dernière occasion et son entraîneur Leonid Arkaev ne se tenant plus de joie.

Du travail léché, difficile et impeccablement exécuté. Toutefois, l'avenir pourrait bien appartenir à un jeune Chinois de dix-huit ans, Li Xiaosahuang, qui ne pèse que 52 kg pour 1,57 m, mais est animé d'une énergie incroyable.

Champion olympique au sol, il exécuta notamment un triple saut périlleux arrière à une hauteur incroyable. Le cirque de Pékin n'était pas très loin. Le public en fut chaviré et l'entraîneur du prodige en pleura de joie. Aux anneaux Li Xiaosahuang descendit et remonta une croix de fer, ce qui n'est pas vraiment nouveau. Mais il le fit avec une facilité ahurissante.

Aux anneaux et surtout à la barre fixe, on vit d'autres choses inouïes qui préfigurent sans doute la gymnastique de demain. Par exemple, l'Ukrainien Grigori Misioutine faire un double saut périlleux avant dans les airs avant de reprendre la barre et de sortir en exécutant un triple salto.

Et l'Allemand Andreas Wecker faire à peu près la même chose dans le sens arrière, et à deux reprises, avant sa sortie en triple salto. Misioutine et Wecker reçurent à égalité une médaille d'argent qu'ils méritaient bien, celle d'or revenant à l'Américain Trent Dimas. La première d'un brillant tournoi olympique qui prenait fin.

Un Tchèque d'or

BARCELONE (AFP) — Le Tchécoslovaque Petr Hrdlicka a remporté hier la médaille d'or de la fosse olympique, dernière épreuve de tir des Jeux, à l'issue d'un barrage avec le Japonais Kazumi Watanabe, médaille d'argent, au camp de tir de Mollet.

Le Tchécoslovaque et le Japonais, avec un total de 219 points chacun en finale. Watanabe a craqué dès le premier plateau. Le champion du monde, l'Italien Marco Venturini, s'est adjugé la médaille de bronze.

Szabo succède à Lamour

BARCELONE (AFP) — Le Hongrois Bence Szabo s'est adjugé le titre de champion olympique de sabre, succédant ainsi au Français Jean-François Lamour, médaille d'or à Los Angeles (1984) et Séoul (1988), qui visait une troisième victoire consécutive. En finale, Szabo a battu l'Italien Marco Marin 5-1, 5-1. La Hongrie n'avait plus remporté cette discipline qu'elle écrasa pendant plusieurs décennies, depuis les Jeux de Tokyo en 1964.

Dans le match pour la médaille de bronze, Lamour a battu l'Italien Giovanni Scalzo (3-6, 6-5, 5-1).

TABLEAU DES MÉDAILLES

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
CEI	31	23	19	73
États-Unis	20	19	18	57
Allemagne	14	11	20	45
Chine	10	16	8	34
Hongrie	10	7	2	19
Espagne	7	0	0	7
Australie	6	8	7	21
Corée du Sud	6	2	4	12
France	5	4	12	21
Canada	5	1	6	12
Italie	4	5	7	16
Roumanie	4	5	6	15
Grande-Bretagne	4	3	3	10
Japon	3	6	8	17
Pologne	3	4	6	13
Cuba	3	2	6	11
Tchécoslovaquie	2	2	1	5
Turquie	2	1	1	4
Bulgarie	1	4	1	6
Nouvelle-Zélande	1	3	3	7
Norvège	1	2	0	3
Brésil	1	1	0	2
Corée du Nord	1	0	1	2
Estonie	1	0	0	1
Grèce	1	0	0	1
Suède	0	4	3	7
Pays-Bas	0	2	6	8
Belgique	0	1	2	3
Ser.-Mont.-Macé.	0	1	2	3
Israël	0	1	1	2
Lettonie	0	1	1	2
Autriche	0	1	0	1
Jamaïque	0	1	0	1
Namibie	0	1	0	1
Pérou	0	1	0	1
Danemark	0	0	2	2
Slovénie	0	0	2	2
Finlande	0	0	1	1
Mongolie	0	0	1	1
Surinam	0	0	1	1

NDLR : L'ordre tient compte en priorité du nombre de médailles d'or ensuite d'argent et enfin de bronze.

Deux médailles de bronze sont en jeu dans chaque catégorie en boxe et en judo. Ce qui fera 26 médailles de bronze en plus au total que de médailles d'or et d'argent.

L'Allemagne contestée

BARCELONE (AFP) — Les Italiens Giuseppe et Carmine Abbagnale (33 et 30 ans) ne rejoindront ni le Russe Viatcheslav Ivanov, ni le Finlandais Pertti Karppinen ni l'Anglais Steven Redgrave dans la l'histoire de l'aviron.

Deux jeunes sujets britanniques, Greg et Jonathan Searle (20 et 23 ans), les ont privés sur le fil de leur troisième titre olympique en deux avec barreur sur le bassin de Banyoles. Une formidable empoignade, un moment de drame et d'émotion tel que seuls les Jeux en produisent.

Sur le podium ensoleillé, le dépit des deux colosses de Pompéï et du petit Giusseppe Di Capua, leur barreur, était immense, proportionnel au bonheur de leurs vainqueurs, deux gamins chantant à tue tête *God save the Queen.*

Si l'Allemagne, grâce en partie aux rameurs de l'ex-RDA, a conservé sa suprématie avec neuf médailles dont quatre d'or (trois argent et deux bronze), l'Australie, la Grande-Bretagne (deux titres chacun) et surtout le Canada (quatre titres) contestent désormais son hégémonie, chez les dames notamment où les jeunes femmes à la feuille d'érable ont effectué une véritable razzia sur les bateaux de pointe (2 sans barreuse, 4 sans et huit).

L'ultime succès de leurs homologues masculins, en huit, témoigne de la santé éclatante de cet aviron nord-américain dont le patron, Mike Spracklen, un Anglais, n'est autre que le premier entraîneur ... de Steven Redgrave.

Ferrazzi prend l'or

(Reuter) — Le Français Sylvain Curinier a créé la surprise en remportant la médaille d'argent de l'épreuve de kayak monoplace de slalom, hier à Seu d'Urgell, derrière l'Italien Pierpaolo Ferrazzi.

Ses compatriotes Franck Adisson et Wilfrid Forgues ont terminé quelques minutes plus tard troisièmes de la course de canoe biplace (C-2).

Curinier, 23 ans, a occupé pendant longtemps la tête de la course après avoir couru la seconde manche en 1:47,06, ce qui lui a valu un score de 107,06 points. Seul Ferrazzi a réussi à améliorer ce temps, pour 25 centièmes de seconde.

Cette deuxième place constitue une réelle surprise, Curinier n'ayant jamais réalisé de grande performance au niveau international. Il a été cependant quatre fois champion de France, en 1985, 1986, 1987 et 1990.

Doublé de la CEI

BARCELONE (AFP) — Les haltérophiles de la CEI ont réalisé le doublé dans la catégorie des 100 kilos du concours olympique, le Russe Victor Tregoubof s'imposant devant l'Ukrainien Timour Taimazov, le bronze revenant au Polonais Waldemar Malak.

Tregoubov, 27 ans, un militaire de carrière originaire de Chakhty (Russie), plaçait la barre très haut à l'arraché où il réussissait 190 kilos contre 185 au jeune Taimazov et à Malak. Dès ce moment, les trois hommes dominaient la situation.

À l'épaulé-jeté, Tregoubov assurait un premier essai à 215 kilos. Il était en position de force. Le spectaculaire Malak s'arrêtait à cette barre pour totaliser 400 kilos. Charge suffisante pour le bronze.

Taimazov soulevait alors 217,5 kilos à son premier essai. Il était déjà deuxième (402,5 kilos). Tregoubov réussissait alors 220 kilos, soit un total de 410 kilos. Médaille d'or.

L'Espagne prend position

BARCELONE — Avec les médailles d'or obtenues hier par Luis Doreste et Domingo Manrique en Flying Dutchman et Jose Van der Ploeg en Finn, l'armada espagnole a pris position sur le plan d'eau olympique. Le Roi Juan Carlos est d'ailleurs venu féliciter ses champions. Ils le méritaient bien. Doreste est en effet le premier Espagnol à remporter deux médailles d'or aux Jeux, après celle conquise en 470 à Los Angeles (1984). Quant à Van der Ploeg, il avait assuré son triomphe avant l'ultime régate de sa série, aujourd'hui. Ironie du sport, n'était-il pas l'entraîneur de Jose Doreste, le frère de Luis, en 1988 à Séoul, quand ce dernier a remporté la médaille d'or dans cette même catégorie des Finn !

La réussite italienne

BARCELONE — Fabio Casartelli a prouvé, dans la fournaise de Sant Sadurni d'Anoia où il est devenu champion olympique de cyclisme sur route, que les coureurs amateurs italiens savaient se préparer mieux que leurs adversaires pour le jour décisif.

Le soleil accablant, sur un circuit tracé à travers les vignes, a laissé insensible ce jeune coureur de près de 22 ans, moins connu et donc moins surveillé que ses compatriotes Mirko Gualdi, champion du monde amateurs 1990, et surtout Davide Rebellin, deuxième du Mondial l'an passé.

Casartelli a conclu un jeu d'équipe parfaitement au point malgré la faiblesse numérique de chaque délégation (3 coureurs), au terme des douze tours d'un circuit de 16,2 kilomètres (194,4 km).

Barcelone 92

Joyner-Kersee encore, Sotomayor enfin

Stéphane Ghazarian
AFP

BARCELONE (AFP) — L'Américaine Jackie Joyner-Kersee a conservé son titre olympique de l'heptathlon tandis que le Cubain Javier Sotomayor a enfin connu la consécration qu'il méritait.

Durant deux jours, Jackie Joyner-Kersee a montré qu'elle restait la première dame de l'athlétisme mondial. Véritable « Hercule » au féminin, la Californienne a dominé les sept travaux de bout en bout, de l'ouverture sur 100 m haies à la clôture sur 800 m pour passer une fois encore la barre des 7000 points (7044).

Le temps de récupérer de l'effort fourni pour boucler les deux tours de piste dans la fournaise de Montjuic, « JJK » retrouvait le sourire puis brandissait les couleurs nationales et recevait les compliments de Gail Devers, élève de Bob Kersee couronnée la veille sur 100 m.

Mais Jackie ne réalisait certainement pas encore l'exploit historique que constituent ces deux titres consécutifs et pensait encore moins au saut en longueur où elle a aussi un titre à défendre. Pour l'heure, elle savourait sa revanche sur les Mondiaux de Tokyo où elle avait dû quitter le combat à mi-parcours, blessée à une cuisse.

La revanche était encore plus douce pour Sotomayor, lui qui avait dû suivre à la télévision les jeux de Séoul pour des raisons politiques. Certes, il avait montré dès l'année suivante qu'il était le meilleur en portant son record du monde à 2,44 m. Mais qu'est-ce qu'un record à côté des lauriers olympiques ?

On peut comprendre alors la rage qui habitait le Cubain lorsqu'il manquait sa première barre à 2,24 m alors qu'il avait porté son long corps (1,94 m) nettement au-dessus. L'erreur, il la corrigeait dès le saut suivant, faisant l'impasse à 2,28 m pour s'envoler ensuite au dessus de 2,34 m.

Quatre rivaux le rejoignaient à cette hauteur, Sjoeberg le Suédois, Partyka le sauteur de la CEI, Forsythe l'Australien et Conway l'Américain. Mais le Cubain avait l'avantage d'être le dernier à passer et il assistait aux échecs de ses adversaires à 2,37 m. Lui-même ratait cette barre à deux reprises mais la victoire était acquise et peu importait son échec à 2,39 m.

Drapé dans un drapeau cubain, il laissait exploser sa joie, cherchant parmi les milliers de spectateurs quelques visages pour la partager.

Malmenés au lancer du poids par les Américains, les hommes forts de l'ex-URSS ont pris leur revanche au marteau en réussissant le triplé. La victoire d'Andreï Abduvaliev, avec un jet à 82,54 m fut l'occasion de découvrir l'hymne national du Tadjikistan et d'en voir flotter les couleurs dans le ciel de Catalogne. Le tout sous les yeux des deux Igor, Nikouline le Russe monté sur la deuxième marche du podium, et Astapkovich le Belarus sur la troisième.

Les spécialistes du 400 m se sont testés une nouvelle fois à l'occasion des quarts de finale, la palme revenant à l'Américain Steve Lewis, champion en titre. Tout comme ceux du 110 m haies où le Britannique Colin Jackson a varié le bon (13,10 le matin) et le moins bon (13,57) le soir.

La surprise est venue du Kenyan Paul Ereng. Le champion olympique de Séoul, repêché par sa fédération après des sélections manquées, a terminé dernier de sa demi-finale.

La Canadienne Angela Chalmers, médaillée de bronze au 3000 mètres.

Sampras chute

BARCELONE (AFP) — L'hécatombe des têtes de série au tournoi olympique de tennis de Barcelone a continué avec l'élimination de l'Américain Pete Sampras (no 3) en huitièmes de finale du simple messieurs par Andrei Cherkasov (CEI), vainqueur en cinq sets, 6-7 (7-9), 1-6, 7-5, 6-0, 6-3.

Avec l'élimination de Sampras, troisième joueur mondial, il ne reste plus qu'une des dix premières têtes de série en quarts de finale, le Croate Goran Ivanisevic, no 4. Les Américains Jim Courier (no 1) et Michael Chang (no 6), le Suédois Stefan Edberg (no 2), les Allemands Boris Becker (no 5) et Michael Stich (no 8), le Français Guy Forget (no 7), le Sud-Africain Wayne Ferreira (no 11) et l'Autrichien Thomas Muster (no 10), ont tous disparu prématurément de la compétition.

Sampras, récent vainqueur du tournoi sur terre battue de Kitzbuhel, a pourtant donné l'impression qu'il avait progressé sur cette surface.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

OUTREMONT: Duplex rue Du Manoir. 6 1/2 - 7 1/2, garages, haut libre. S.V.P. pas d'agent. 769-3542, 1-429-3624.

POINTE-CLAIRE. Nouveau cottage semi-détaché, 3 chambres à coucher, 1 1/2bains, 99 900$. 624-2740.

PRÉVOST, 2 unités log., const. 89. 3 c.c., 2 s/bains par unité, 46 515 p.c., 10 min. St-Jérôme, poss. 1400$ rev., 219 000$. 514-224-2529.

ST-LAURENT, secteur N-O. Impeccable s/dét. 1981, 3 c.c., 2 1/2 s/bains, foyer, s/sol fini, grand garage, jardin, + + EXTRA. Prix réduit 239 000$. 336-8402

103 Condominiums Co-propriétés

BROSSARD, condo bord du fleuve, vue magnifique sur Montréal, 3 1/2, meublé avec goût, idéal personne seule ou suite corporative, stationnement, piscine intérieure, tennis, prix réduit, 115 000$, occupation immédiate. 1-534-2812, 1-534-2717.

ILE PATON, 4 1/2, vue rivière, très propre, ou à louer (1 mois gratuit), soir et fin sem. 459-4662, jour 382-4282.

ILE PATON, aux Terrasse, 1640 pi.ca., 4 c.c., 2 s/bains, 2 balcons, 14e étage ouest, 275 000$. S.V.P. pas d'agents. **682-4388**

103 Condominiums Co-propriétés

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méntas, 6ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 $ sur rendez-vous: **jour: 987-3838, soir: 388-2704**

VILLE ST-LAURENT, Châteaux de Casson, magnifique condo 1620 pi.ca. (2 chambres), foyer, solarium, bain tourbillon, piscine int., tennis, 2 garages. A voir! Prix intéressant. 689-8617 ou 591-0905. Après 18h.

VILLE ST-LAURENT, condo luxueux très ensoleillé, 4 1/2, verrière, garage et piscine int. à 2 pas du train - gare centrale. 744-0325.

105 Propriétés à revenus

- **COTE ST-PAUL**: cinaplex, rev. 24 780$.
- **ROSEMONT**: duplex style condo.
- **PRES de Radio-Québec**, triplex.

Agents s'abstenir. **455-8356**

105 Propriétés à revenus

DORION/Sherbrooke, 1 x 6 1/2, 4 x 3 1/2, rénové, tourbillon, insonorisé, chêne, etc., près parc Lafontaine. Rev. 29 500$ + 6 1/2 libre acheteur. Prix 265 000$. **385-6470.**

115 Extérieur de Montréal

RAWDON, pour gentleman farmer. Mi-domaine, mi-fermette, 9 arpents, maison, écurie, rivière, piscine, 10 ans. Vue magnifique. 199 000$ négociable. 1-834-2634.

121 Cantons de l'Est

A STE-ANNE, (1 hre Mtl). Maison 11 pces, 4 c.c., piscine, terrain 44 000 p.c., beau terrassement boisé. 514-539-2230.

LAC AYLMER, directement sur le lac, résidence avec foyer, 4 chambres, site enchanteur, 110 000$. 418-843-5912.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 10 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 $ Sur rendez-vous: **jour: 987-3838, soir: 388-2704.**

SUTTON, LA PINEDE, chalet-condo entre 39 500$ et 46 500$, concept européen, occupation nov. 92. **Luc Vaillancourt. 591-3226.**

135 Terrains

BEAU choix de terrains, vue Petit lac Magog, 0.50$/pi.ca. 819-864-6193, 819-823-2678.

BOISÉ sur ILE MORRIS
Boisbriand, près autoroute 15, de 15 023 pi.ca., Prix 83 500$, **437-8078**

ST-LIN (Ville des Laurentides)
5 nouveaux projets résidentiels, plus de 800 terrains prêts à construire, à partir de 0.75$/pi.ca. **Jos: 499-9898, 439-2222**

160 Appartements-logements à louer

A 15 MIN. CENTRE-VILLE
Près métro Verdun, 5 1/2, 3e, 475$, frais rénové. 769-6455. Claude.

A OUTREMONT. Beau 4 1/2, complètement rénové dans un vieil édifice. Libre 1er août. Un mois gratuit. Toutes commodités incl. S.V.P. appelez Kathy: **486-9878** ou Fernando: **272-3734.**

ADAM, 3e, 3 1/2, frais peint, poêle/frigo, près parc. 350$. Soir 523-2702.

AHUNTSIC, 3 1/2 meublé ou non, frais peint, libre. Inf. 725-7757.

AHUNTSIC, 3 1/2, poêle/frigo fournis, face au Cégep, propre. 387-0145.

AHUNTSIC, 6 1/2, ménage frais fait. PRIX À DISCUTER. 388-3276.

AHUNTSIC, Place Meilleur, app. neufs, 2 1/2, poêle/frigo, eau ch. 277-4606, 381-4041.

AHUNTSIC, bas duplex, grand 5 1/2 chauffé, repeint, planchers refaits, ent. lav/séch., cour, terrasse, stat. ext., gar. int., 875$. 473-7956.

ANJOU, grands 4 1/2 près de toutes commodités, résidentiel. 352-5873.

ATWATER, près René-Lévesque, luxueux loft plit level, stat. int., Jenn-Air, réfrigérateur, lav/séch., Jaccuzzi, 1er août, 680$, Norma. 482-8381 ou 482-9061.

AUBAINE
1800 Dr. PENFIELD
3 1/2 - 4 1/2 - Penthouse
937-6719, 932-2595

160 Appartements-logements à louer

BOUL. ST-JOSEPH E., 6 1/2 chauffé, boiseries, balcon, métro. 750$. 521-4498.

BOUL ST-JOSEPH/ESPLANADE
7 1/2 rénové aménagé pour bureau/résidence. Bien éclairé, lav./vaisselle, plaque chauffante. Près du métro. **271-6319.**

BOUL. ST-JOSEPH: Coquets 3 1/2 - 4 1/2 rénov. garage chauf. dispo. 521-9469

C.D.N., Brighton, grand 7 1/2, repeint, tapis, 2e, 2 s/bains, 1025$. 344-2974.

C.D.N., ai 3 1/2, 4 1/2, 445$ chauffés près U de M. 341-3162.

CARRÉ ST-LOUIS, 4 1/2, chauffé, poêle/frigo, 1 chambre, 650$. 842-6134.

CENTRE-SUD, 4 élect., équipé, très clair, libre. 390$. 259-5729, 528-9419.

CENTRE-VILLE, grand 5 1/2, sur 2 étages, 2 s/bains, rénové, très propre, près métro, tranquille, 725$/mois. 526-9923 ou 937-0196.

CHATEAU LAUZANNE
2121 Tupper, 3 1/2, avec mezzanine, piscine, sauna, sun deck, garage, metro, 933-3362

COTE STE-CATHERINE, près U de M, haut duplex, 7 1/2, 2 s/bains, soleil, 1025$. **341-4296.**

DE LORIMIER 5843A, 4 1/2 non chauffé, poêle/frigo fournis. Libre. 350$. 625-6439.

DE LORIMIER près Sherbrooke, grand 4 1/2, neuf, frais peint, entrée lav/séch., 500$/mois. 323-9548 ou 321-5290.

DORION/Sherbrooke, 6 1/2 rén., tourbillon, inson., très belle rénov., cour. 760$. **385-6470.**

FULLUM et Mont-Royal, face au parc, 2 x 4 1/2, 400-450. **253-8803.**

FULLUM, 7 1/2 rénové, 3ème étage, près Radio-Québec. 650$. **Téléphonez au 598-5324.**

HENRI-JULIEN sud, Carré St-Louis, très grand 5 1/2 ensoleillé, 2ème, 3 c.c., chauf. élect., 725$. 597-1656 ou 386-0517.

HOCHELAGA/SHEPPARD, 3 1/2, frais peint, chauff. élect., ent. lav/séch. **522-7732.**

LONGUEUIL: Luxueux 3 1/2 t. équip. buandr. psc. pr. métro. 1 mois gratuit. 530$. 656-7199 apr. 18h

N.D.G., haut duplex, 2 chambres, boiseries, bois franc, chauffé, près métro, 595$. 485-7337.

N.D.G.: 5 1/2 + s-sol 3 pces, semi-fini, électroménagers, foyer, jardin, métro Villa-Maria, 750$ non chauffé. 484-6338, 285-2440

NICOLET/ADAM, 8 1/2, 1er ou 3e étage, bois franc, très éclairé, vitraux. Jour: 355-7356. Soir 282-1346.

NOUVEAU-ROSEMONT, 4 1/2, impec., ensoleillé, près sevices. 255-4227.

OUTREMONT 7 1/2, haut duplex, rue Du Manoir, 1 1/2 s./bains, garage. 1 025 $ chauffé. 769-3542, 1-429-3624.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenceurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, Hutchison, 8 1/2, 4 chambres, 3e étage, très bonne condition, libre. 276-1041.

OUTREMONT, beau grand 5 1/2 moderne, 2e, au 95 Mc Nider coin St-Joseph, 2 s/bains, très agréable. 276-2904.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT, face à l'église St-Viateur, magnifique 7 1/2, boiseries, ensoleillé, 1300$. 948-4303.

OUTREMONT, grand 4 1/2, éclairé, propre, 495$. 276-9734.

PLATEAU, Cartier/Sherbrooke, grand 3 1/2 rénové à 100%, tapis, céramique, r-de-ch., 465$. 497-2232.

PLATEAU, métro Laurier, 7 1/2, 3 c.c., 700$, porte patio. 495-4583.

160 Appartements-logements à louer

PLATEAU, rue Laval, 6 1/2, bas rénové, 2 chambres, entrées lav/séch., cour, 650$. 499-0163.

PLATEAU: 4 1/2 (2 doubles), rénov. chauf.élec. 2e. 1er août, 400$. 525-9489

QUARTIER ROSEMONT, des Écores, 3 1/2 non chauffé, près services. 584-3188.

R.D.P., 16e av., 4 1/2, haut duplex, élect., pasible, idéal retraités, 350$. **327-2525 ou 643-0394**

ROSEMONT, beau 3 1/2, rénové, frais peint, métro, mois gratuit! 322-0142, 655-5148.

ROSEMONT, grand 3 1/2, chauffé, eau chaude, 385$/mois. 722-7021.

SHERBROOKE EST, 5 1/2, superbe, victorien, impeccable, 3522 Sherbrooke est, 650$, chauffé. 352-3192.

ST-DENIS 8502, 6 1/2 rénové, chauffé, 2e, 675$. 668-0998, 663-0368.

ST-HENRI, bas 5 1/2, 952 Ste-Marguerite, chauffage élect., 425$, références. Après 16h30. 334-2405.

ST-JEAN de Matha, village, 4 1/2, meublé ou non, 325$. 1-886-2635.

ST-JOSEPH, 4 1/2, troisième, balcon, 650$ chauffé. 597-1656 ou 386-0517.

ST-LAMBERT, 315 Victoria. Imm. de qualité, 4 1/2 propre, balcon. 284-2682.

ST-LÉONARD, 3 1/2 - 4 1/2, s/sol, rue Belherbe, électrique. 327-0465, 325-9132.

ST-LÉONARD, boul. Assomption, 5 1/2 chauffé, frais peint. Libre. 722-9693, 923-8744.

ST-LÉONARD, grand 5 1/2, très propre, entrées lav./séch., **1 MOIS GRATUIT**. 323-2308.

STE-THÉRESE, haut triplex, grand 4 1/2, 525$/mois, libre 1er août. **621-8969**

SUITE LUXUEUSE meublée, pour professionnel, sous-louer 1 an, avenue Dr. Penfield, prix raisonnable. 937-4598.

TÉTREAUTVILLE: grand 4 1/2, 2e étage, peinture neuve, porte patio, parquetterie, entrées. 386-9931.

UNIQUE! 2 c.c, rénové avec goût, cour arrière exclusive, 2 pas métro. A voir absolument. François. 522-4671

VERDUN. Plusieurs logements rénovés à louer. BON PRIX. 766-2171.

VICTORIA près Queen Mary, 3 1/2 - 4 1/2, chauffés, propre, large, 683-7783, 383-9272

VIMONT-LAVAL: grand 4 1/2, ent. lav/séch., stat. ext. **1 MOIS GRATUIT**. 629-1645 ou 323-2308.

164 Condominiums à louer

CENTRE-EST, condo neuf, grand 5 1/2, foyer, balcon, entrées lav/séch. 681-8344.

D.D.O., très gmad maison, jardin privé, gar., 3 c.c., 1 1/2 s/b, 700$, disp. imm. 683-4838 ou 685-4360.

GRAND CONDO de luxe au coeur du centre-ville, 3300$ pi.ca., 2 garages 2450$. 494-2344. Tél. après 13 août.

ILE DES SOEURS, condo, penthouse, Verrière phase VI, 4 1/2, 1470$/mois. Jour: 343-8372. Soir: 762-4430. Manon.

ILE DES SOEURS
2 c.c., 2 s/bains, 5 électromén., air clim., libre. nég. 769-7190. 748-9122.

ILE DES SOEURS
MAISON DE VILLE chauffée, 3 c.c., s/sol fini, garage, foyer, poêle, frigo, l/vaiss., 1275$/mois, libre 1er sept. 765-0385.

LONGUEUIL, Collectivité Nouvelle, 5 1/2 (2 niveaux), foyer, terrasse, mezzanine, 2 puits de lumière, libre 1er sept. 468-1779.

LONGUEUIL: luxueux condo, 4 1/2 dans un décor boisé. 646-6066.

MÉTRO LAURIER, 3 1/2 avec garage, libre, extra, 500$. 478-0745.

PIERREFONDS BLVD. Luxueux condo. 3 c.c., 2 s/bains, tapis mur à mur, foyer, gar., gr. balcon, remise. 696-1404.

VILLE ST-LAURENT, 4 1/2, 5 1/2, garage int., piscine, sauna, tourbillon. 856-6666.

Encadrez votre annonce classée
286-1200

165 Propriétés à louer

BOIS DE FILIONS, bung., chauffé, éclairé, meublé ou non, piscine. Vue sur rivière. 875$/mois. **621-5234.**

ILE PERROT, bord de l'eau, maison de luxe en pierre, compl. meublé, 11 pces, 3 s/bains, quai, chaloupe, 2 patios, s/jeux, bar, sun deck, garage, espaces de rangement, vue magnifique. 1200$. 453-8834.

MONTRÉAL-NORD, bungalow 5 1/2, libre, 610$. 955-7808 répondeur.

176 Chalets à louer

PRES MORIN HEIGHTS, 7 1/2 et 4 1/2, meubles, à partir du 1er août. 665-7425 ou 1-226-8059.

185 Chambres et pensions

BELLE GRANDE chambre meublée, à Verdun, gr. garde-robes, gr. fenêtre. 35 ans et plus. 769-9518 ou 935-8292

205 Esp. commerciaux, industriels

LOCAL indust. à louer, près futur site Hôp. Hotel-Dieu, à R.D.P. 648-1595.

210 Commerces à vendre

FRANCHISE disponible, région de Montréal, spécialité "fondues". **Formules standardisées. Proformat disponible.** Pour de plus amples informations: **Suzanne. 639-6421.**

251 Bureaux à louer

PIE-IX ET BÉLAIR, 1200 pi.ca. neuf, a/c, 950$. 327-2525, 643-0394.

SHERBROOKE/Parc Lafontaine, r. de ch., 7 pièces, s/sol, garage, horizontaux, système de sécurité, 990$ négociable. **489-2116**

259 Espaces commerciaux à louer

DÉCARIE (centre comm.), 1300 pi.ca., niveau rue, complexe commercial prestigieux. 10,50$/pi.ca., parking gratuit. 738-5858, cell. 592-5858.

H-BOURASSA, 3000 pi.ca. pour marché aux puces. 327-2525 ou 643-0394.

275 Locaux à louer

IDÉAL MAGASIN-BUR.: St-François/Laval, centre commercial Masson, disp. 1800 p.c., 1165 p.c., 450 p.c. 381-6130.

460 Emplois demandés

ÉTUDIANTE ADULTE ferait entretien ménager. Excellentes références. Nadine. 278-3852.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplomée McGill, 10-15$/hre, (aussi français) 527-8546.

546 Cartomancie, astrologie

M. SAKHO, médium, voyant, vous aide à résoudre vos problèmes: sentiments, retour de l'être aimé, affaires, etc. 271-0734.

560 Entretien, rénovation

Ciment-Brique-Cheminée 455-8803 RESTAURATION LAZARE ENR.

561 Lavage, nettoyage

ULTRASONIC INC.
Nettoyage, stores verticaux et horizontaux à l'ultrason. 725-4920.

575 Déménagement

A BAS PRIX. ACE Déménagement. Local-longue distance. Assuré. 30 ans d'exp. Roger. 939-1533.

DISPONIBLE TOUT TEMPS
Déménagement, emballage.
Entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

675 Bateaux, yachts, voiliers

THOMPSON 1986 inboard, 29 pi., couche 6, récemment reconditionné, Twin 260'S, condition excellente, 75 000$ ou meilleure offre. 861-1170 ou 987-9858.

695 Automobiles

BMW 325 1986: 2 portes, toit ouvrant, régulat. vitesse, excellent état. 8,000$. 737-1160, après 18h.

OLDSMOBILE CALAIS 90: 2 portes, 11,400km, tout équipée, 14,000$. 384-9312

DÉCÈS

SAINT-LOUIS, Mgr Maurice, p.d.

À l'Évêché de St-Jérôme, le samedi 1er août 1992, à l'âge de 80 ans, est décédé Mgr Maurice Saint-Louis, p.d. Il était le fils de feu Arthur Saint-Louis, architecte, et de feu Aline Kieffer.

Il laisse son frère Paul (feu Madeleine Jarret), sa soeur Marcelle (feu Jean Gagnon), ses belles-soeurs : Yvette Vandelac (feu Arthur), Simone Martin (feu Fernand). Il était le frère de l'abbé Jean Saint-Louis qui l'a précédé dans la mort, il y a un an. Il laisse également de nombreux neveux et nièces ainsi que Mme Irène Bezeau qui a été sa collaboratrice à la paroisse Ste-Marcelle pendant de longues années.

Mgr Saint-Louis a été ordonné le 29 juin 1937 par Mgr A. Deschamps. Après ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse et ses études théologiques aux Missions Étrangères, il fut professeur et procureur au Séminaire de Ste-Thérèse de 1937 à 1966. Élu prélat domestique en 1958, il fut curé de la paroisse Ste-Marcelle jusqu'en 1976, date à laquelle il a pris sa retraite. Par la suite, il a continué, sans arrêt, à aider au ministère des paroisses de St-Jérôme et des centres d'accueil. La dépouille est exposée à compter de lundi 3 août, à 13 h, en l'église Ste-Marcelle, 181, rue Brière à St-Jérôme et ce, jusqu'à 20 h. Les funérailles seront célébrées le mardi 4 août à 14 h, en l'église Ste-Marcelle et de là au crématorium. Au lieu de fleurs, des dons à la paroisse Ste-Marcelle seraient appréciés.

Direction : MAISON FUNÉRAIRE TRUDEL, 400 Label St-Jérôme. J7Z-5L3

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons

LES MOTS CROISÉS

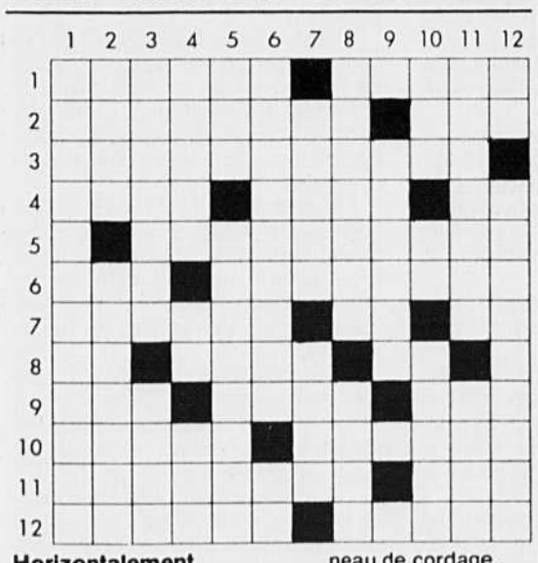

Horizontalement

1—Vertueux. — Serviteur.
2—Relatif à l'aorte. — Colère.
3—Caricaturer.
4—Sur le matelas. — Volcan de Sicile. — En quel lieu?
5—Tartinerons.
6—Ceinture. — Outil de cordonnier.
7—Peau ôtée d'un fruit. — Thallium. — Sélénium.
8—Actinium. — Seigneur. — Lien grammatical.
9—Maté. — Partie d'un navire. — Ruisselets.
10—Couvert d'une herbe abondante. — Rendu plat.
11—Hormone hypoglycémiante. — Poil.
12—Décapiter. — Perd.

Verticalement

1—Maladie du coeur.
2—Héritier direct (Dr.). — Retournent la terre.
3—Ville de l'Iran. — Anneau de cordage.
4—Tronc des palmiers. — Usages. — Cible.
5—Habitude ridicule. — Cavité de l'oreille.
6—Mettra à angle droit. — Iridium.
7—Préfixe signifiant "au-delà de". — Orignal.
8—Imitent les veines du bois. — Estramaçon.
9—Arrache les mauvaises herbes.
10—Racaille. — Interjection. — Représenta par des lignes.
11—Inexacts. — Souder.
12—Ferrure. — Objet d'usage domestique.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	C	E	R	A	S	■	V	U	E	■	G
2	L	O	C	A	L	■	P	E	N	S	E	R
3	E	Q	U	I	L	I	B	R	I	S	T	E
4	R	U	M	E	U	R	■	N	■	O	■	C
5	T	E	E	■	V	I	V	I	E	R	■	I
6	E	T	R	O	I	T	E	S	S	E	■	T
7	M	E	■	V	O	I	R	■	T	U	B	E
8	E	R	R	O	N	S	■	P	E	S	E	■
9	N	■	A	I	N	■	O	I	S	E	A	U
10	T	R	I	D	E	N	T	E	■	S	U	R
11	■	A	D	E	N	O	I	D	E	■	T	E
12	V	I	E	■	T	E	S	■	U	V	E	E

LA METEO

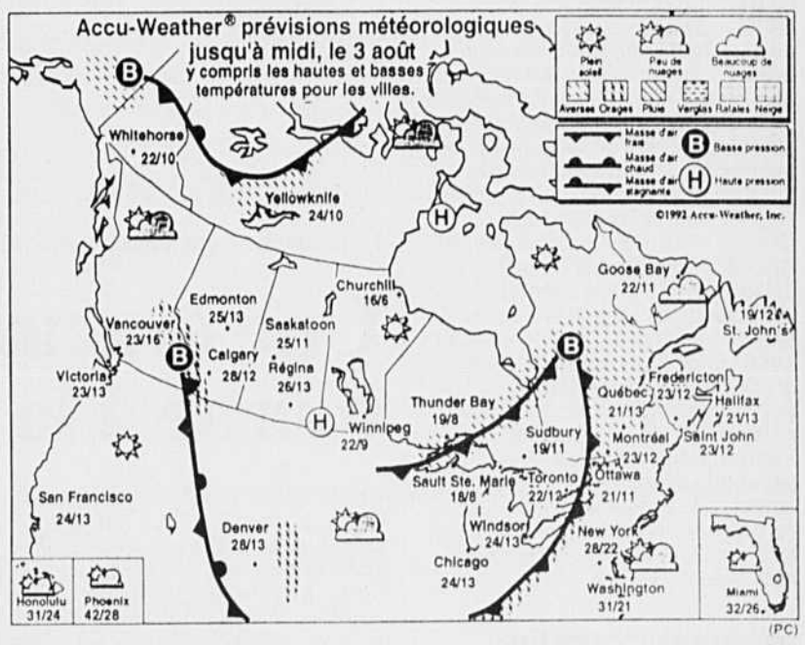

Situation générale: le soleil se fait discret.

Une vaste zone dépressionnaire sur le centre ontarien devait envahir lentement le Québec, cette nuit. Les averses et orages accompagnant ce système devaient se faire sentir sur presque toutes les régions de l'ouest, cette nuit, tandis que l'est voyait le ciel s'ennuager graduellement.

L'affaissement du système, aujourd'hui, donnera des conditions plutôt nuageuses avec quelques averses sur tout le territoire québécois.

Des conditions similaires sont prévues pour demain avec toutefois un peu plus de soleil.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses ou d'orages. Max.: 23. Demain: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses en après-midi.

LEVER DU SOLEIL	5 h 38
COUCHER:	20 h 22

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses. Brumeux par endroits tôt le matin. Max.: 20. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ciel variable. Brumeux par endroits tôt le matin. 40 % de probabilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 22. Demain: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses en après-midi.

Ottawa, Hull, Cornwall: nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses ou d'orages. Max.: 23. Demain: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses en après-midi.

Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec éclaircies et 60 pour cent de probabilité d'averses ou d'orages. Max.: 22. Demain: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses en après-midi.

Estrie: nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses. Risque d'orages. Max.: 24. Demain: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses.

Beauce, Québec: nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses. Risque d'orages. Max.: 21. Demain: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses en après-midi.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, réserve faunique des Laurentides: nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses. Max.: 20 %. Demain: ciel variable. 40 % de probabilité d'averses en après-midi.

Charlevoix, Rivière-du-Loup: pluie ou bruine intermittente le matin. nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses par la suite. Max.: 19. Demain: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses en après-midi.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie: pluie ou bruine intermittente. Max.: 17. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses.

Gaspé, parc Forillon: pluvieux. Max.: 18. Demain: nuageux avec éclaircies et 50 % de probabilité d'averses.

Baie-Comeau: pluie ou bruine intermittente le matin. Nuageux avec éclaircies et 60 % de probabilité d'averses par la suite. Max.: 14. Demain: ciel variable avec 40 % de probabilité d'averses.

Sept-Iles: pluie ou bruine intermittente débutant le matin. Max.: 15. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur à l'ouest de Chevery: ennuagement le matin suivi de pluie intermittente. Max.: 12. Demain: un peu de pluie ou de bruine.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur de Chevery et à l'est: ensoleillé. Max.: 14. Demain: un peu de pluie ou de bruine.

Source: Environnement Canada

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Islamistes arrêtés en Algérie

ALGER (AFP) — Quatre membres du groupe islamiste armé d'Abdelkader Chakendi, dit El-Asnami, ont été arrêtés samedi à Ain Defla (160 km à l'ouest d'Alger), a annoncé hier la gendarmerie algérienne. Chakendi, chef de l'organisation islamiste armée « El-Kitab Wa El-Sunna Wa El-Djamaa (Le livre, la tradition du prophète et le consensus) », avait été arrêté le 25 juillet dernier lors d'un accrochage avec la gendarmerie, en compagnie d'un complice Azeddine Foudad, 19 ans, qui avait depuis succombé à ses blessures. Trois autres membres de son groupe avaient été arrêtés le 26 juillet et 10 autres le 27, selon les mêmes sources. Un autre chef islamiste, Mansouri Méliani, adjoint d'Abdelkader Chebouti recherché par la gendarmerie, avait été blessé et arrêté le 27 juillet dernier à El-Achour, près d'Alger, lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre qui s'était soldé par plusieurs morts et blessés. La gendarmerie a indiqué par ailleurs hier que plusieurs islamistes avaient été arrêtés ces derniers jours en Algérie pour complot contre la sûreté de l'État, non-dénonciation de malfaiteurs, agression, détention d'armes et de publications du Front islamique du salut (FIS-dissous).

Gemayel accepte les accords de Taëf

BEYROUTH (AFP) — L'ancien président libanais Amine Gemayel, un des principaux opposants au gouvernement pro-syrien rentré vendredi au Liban après quatre ans d'exil, a déclaré qu'il acceptait désormais les accords de Taëf, mais il a réitéré son opposition aux prochaines élections législatives. « Il faut reconnaître les accords de Taëf, qui représentent le fondement du régime actuel et coopérer avec l'État sur cette base », estime M. Gemayel, qui ne s'était jamais rallié à ces accords de paix interlibanais conclus à Taëf (Arabie saoudite) en 1989, dans une interview publiée hier par le quotidien *al-Hayat*, édité à Londres et publié dans plusieurs villes, dont Beyrouth. « Que nous aimions ou pas le régime, nous devons avoir affaire à lui sur des bases réalistes. Il y a certes des failles importantes, mais il faut que nous reconnaissions le système et que les tenants du pouvoir en reconnaissent les failles », a-t-il poursuivi. Évoquant les élections législatives, les premières depuis vingt ans, prévues à partir du 23 août par le gouvernement pro-syrien malgré l'opposition notamment du camp chrétien, M. Gemayel a affirmé que « le pays n'est pas prêt à organiser ces élections ».

Démission réclamée en Côte d'Ivoire

ABIDJAN (Reuter) — Le secrétaire général par intérim du Front populaire ivoirien (FPI), le principal parti de l'opposition, a réclamé hier la démission du gouvernement dirigé par Alassane Dramane Ouattara et la formation d'un cabinet de transition. « Notre bataille aujourd'hui, c'est le gouvernement de transition qui nous fera parvenir à des élections transparentes », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. « Le gouvernement de transition a une mission précise dans un délai déterminé. Or, nous voulons avoir les moyens de notre politique pour ne pas être disqualifiés aux yeux de la population », a-t-il précisé. Le FPI, dont le leader Laurent Gbagbo a été libéré dans la nuit de samedi à hier, semble connaître un débat interne sur une éventuelle participation à un gouvernement. À sa sortie de prison, Laurent Gbagbo avait déclaré aux journalistes que, quelle que soit l'appelation du gouvernement, il fallait que le FPI n'y fasse pas de la figuration. Laurent Gbagbo et 75 autres personnes détenues depuis les émeutes de février à Abidjan ont retrouvé la liberté aux termes d'une loi d'amnistie votée par l'Assemblée nationale le 29 juillet.

Incident frontalier au Cachemire

NEW DELHI (AFP) — L'Inde a accusé hier le Pakistan de bombarder la zone frontière du Cachemire, où des militants musulmans luttent pour faire sécession, et a lancé un appel à l'arrêt de ces attaques. Les troupes pakistanaises ont procédé à un bombardement « exceptionnellement intense » depuis vendredi le long de la Ligne de contrôle, qui partage l'État du Cachemire entre l'Inde et le Pakistan, a déclaré un porte-parole du ministère de la Défense. Les Pakistanais ont procédé à des tirs de mortier et d'artillerie dans les zones frontières de Kupwara, Uri, Poonch et Rajouri, entrainant les représailles de l'armée indienne, selon la même source. « Nous espérons que cela va s'arrêter a-t-il déclaré. Notre chef des opérations militaires a contacté son homologue pakistanais pour normaliser la situation », a-t-il poursuivi.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

L'Irak affirme que le Koweit lui appartient

L'émirat a un plan pour repousser une nouvelle agression

d'après AFP et Reuter

BAGDAD — L'Irak a réaffirmé hier sa revendication sur le Koweit, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'invasion de ce petit État pétrolier, tout en se déclarant prêt à une nouvelle confrontation armée avec l'Occident.

Le ministère de la Défense a souligné, dans un éditorial de son journal *Al-Qadissiyah*, que l'Irak « n'a jamais renoncé » au Koweit. Son retrait du pays en février 1991, à la suite de la guerre du Golfe, ne signifie pas que Bagdad « renonce à ses droits historiques sur ce pays car le Koweit a été irakien tout au long de l'Histoire », selon l'organe du ministère.

« Le Koweit finira par revenir à l'Irak, mais seule l'Histoire dira quand et par quel moyen », a affirmé de son côté le quotidien gouvernemental *Al-Joumhouriyah*.

La presse consacrait hier la plupart de ses articles au jour de l'appel, en référence à la demande d'intervention que Bagdad affirme avoir reçue le 2 août 1990 de la part d'un « gouvernement koweitien libre et provisoire ».

La célébration de l'invasion intervient alors que les États-Unis ont augmenté la pression sur Bagdad en annonçant vendredi l'envoi de 2400 soldats au Koweit et en recevant des opposants au président Saddam Hussein.

Bagdad n'a pas tardé à réagir. Le ministre de la Défense Ali Hassan al-Majid a averti que le « peuple et les forces armées sont plus que jamais bien préparés ».

L'Irak affrontera toute nouvelle agression avec davantage de force et de fermeté, a clamé samedi le vice-président Taha Yassine Ramadan.

Toutefois, selon un diplomate à Bagdad qui souhaite rester anonyme, « le régime ne peut rien entreprendre en ce moment. Il doit se concentrer sur les difficultés intérieures, surtout économiques, causées par l'embargo » multiforme mis en oeuvre par les Nations unies depuis le 6 août 1990.

Pour célébrer l'anniversaire, les autorités ont organisé samedi et hier à Bagdad un festival de poésie proclamant l'appartenance du Koweit à l'Irak et mettant en valeur le président irakien.

Une comédie satirique a fait salle comble samedi soir au théâtre national, en présentant les Koweitiens comme des attardés ou des alcooliques et en se moquant de leurs alliés, membres de la coalition internationale qui avait repoussé les troupes irakiennes hors de l'émirat au début 1991.

Le ministre de la Culture et de l'Information Hamed Youssef Hamadi, engoncé dans un uniforme kaki au milieu d'une foule bruyante, a déclaré à la presse : « Nous faisons la fête pour ramener le Koweit dans sa patrie ».

Le retour au discours officiel d'avant la guerre du Golfe est « un moyen pour l'Irak de tenter de montrer qu'il résiste et ne renonce pas, malgré la défaite et l'embargo », a estimé un diplomate.

Pour sa part, le Koweit a révélé hier l'existence d'un plan d'urgence contre toute nouvelle agression des troupes de Bagdad.

Les soldats américains ont commencé leurs préparatifs en vue des manoeuvres conjointes qui doivent débuter cette semaine dans l'émirat. Des missiles anti-missiles Patriot ont également été installés dans une banlieue de la capitale koweitienne.

À Washington, le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, a assuré que ces exercices, qui mobiliseront plus de 5000 hommes, avaient pour objectif de tempérer les ardeurs de l'Irak plus que de provoquer le président Saddam Hussein.

« Cette idée selon laquelle (ces manoeuvres) constituent une provocation est à mettre dans la même catégorie que les récentes revendications de Bagdad sur l'appartenance du Koweit à l'Irak », a-t-il dit à la chaîne de télévision CNN.

Le prince héritier du Koweit, le cheikh Saad al Abdoulla al Sabah, a pour sa part exhorté ses compatriotes à rester prudents et vigilants.

Il a fait état de l'existence d'un plan anti-irakien, sans en donner les détails. « Son altesse a déclaré que le gouvernement avait un plan d'urgence pour faire face à toutes les éventualités qui pourraient découler du refus du régime irakien de respecter les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU », a rapporté Radio-Koweit.

Selon des diplomates, l'arrivée des militaires américains pourrait apaiser les craintes de Koweitiens, dont les nerfs ont été mis à rude épreuve ces derniers jours par la rhétorique guerrière des dirigeants irakiens. « C'est la ville des rumeurs ici », a souligné un diplomate.

Le prince héritier du Koweit, qui est également premier ministre, a déclaré que les forces armées koweitiennes étaient en état d'alerte et que l'émirat avait contacté ses alliés au sujet des menaces contre sa souveraineté.

Il a toutefois demandé à ses compatriotes de ne pas croire aux rumeurs concernant une éventuelle attaque irakienne. Des banquiers locaux ont fait état de retraits en dollars ces dernières semaines.

PHOTO AP

Le président croate, Franjo Tudjman, a voté hier à Zagreb lors des élections législatives et présidentielles.

Une évacuation d'orphelins tourne à la tragédie à Sarajevo

BELGRADE (AFP) — Neuf jeunes orphelins de Sarajevo ont été enlevés hier à un barrage serbe et deux autre tués samedi soir lors d'une opération d'évacuation, alors que, selon l'agence Tanjug, échanges d'artillerie et assauts d'infanterie avaient repris hier matin entre les belligérants, après une journée de relative accalmie.

Pendant ce temps, en Croatie voisine, les électeurs se rendaient apparemment nombreux aux urnes pour désigner le président et les 124 députés du Parlement, à loccasion du premier scrutin organisé depuis l'indépendance du nouvel État, dans lequel le président sortant Franjo Tudjman fait figure de favori.

À Sarajevo, une tentative d'évacuation de 47 orphelins, apparemment mal organisée par deux parlementaires allemands, a tourné à la tragédie. L'autobus, dans lequel les enfants avaient été attachés sur les sièges avec cinq accompagnateurs, a pris la route sans escorte à la tombée de la nuit samedi avant d'être pris sous le feu des tireurs isolés, qui ont tué un bébé de 13 mois et une fillette de 3 ans et demi.

Arrivé au village serbe d'Ilidza, à la sortie de Sarajevo, « les Serbes ont fait descendre neuf enfants de l'autobus, affirmant que c'était des enfants serbes », a déclaré Jurgen Angelbeck, parlementaire du land de Saxe-Anhalt, organisateur de l'évacuation avec son collègue Karsten Knole. Selon lui, « les autorités serbes ont le droit de les prendre ».

Le porte-parole de la FORPRONU, Mik Magnusson, a affirmé de son côté que les forces de l'ONU attendaient une demande écrite pour escorter l'autobus. Les parlementaires allemands avaient eu recours à une organisation humanitaire de Sarajevo, « L'ambassade des enfants », dont un responsable a affirmé que l'évacuation aurait dû avoir lieu demain sous escorte des casques bleus.

La capitale bosniaque a d'autre part connu une reprise dans la matinée des tirs d'artillerie et des assauts d'infanterie, notamment dans la banlieue de Vogosce (nord-ouest), a rapporté de son côté l'agence officielle yougoslave Tanjug.

Les abords de la base militaire de Rajlovac, aux mains de forces serbes, étaient également l'objet d'attaques des forces musulmanes du président bosniaque Alia Izetbegovic, ainsi que la zone du cimetière juif, selon l'agence.

Ces mêmes forces musulmanes ont libéré dans la journée cinq femmes détenues à la caserne Viktor Bubanj de Sarajevo, en application des récents accords sur les échanges de prisonniers passés entre belligérants sous les auspices de la FORPRONU, selon Tanjug.

Le bourg de Trnovo, à 33 km au sud de Sarajevo, a été repris par les forces musulmanes après 48 heures de violents combats, selon l'agence, qui faisait état la veille d'une tentative de ces forces musulmanes pour ouvrir un couloir d'accès à la capitale assiégée pour y acheminer des renforts.

À Zagreb, la parole était aux urnes. Sept candidats briguaient les suffrages de 3,5 millions d'électeurs pour tenter de ravir son siège au président Franjo Tudjman. C'est la première fois que le président de Croatie sera élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans.

Selon les spécialistes, les chances sont fortes que le président Tudjman n'obtienne pas la majorité absolue au premier tour. Un second tour, dans deux semaines, l'opposerait probablement au candidat du Parti social démocrate Drazen Budiza.

Pour le Parlement, sur 124 sièges, 13 sièges sont réservés à la minorité serbe de Croatie, qui représentait 12 % de la population avant la guerre.

Mais la plupart des Croates qui ont dû fuir les zones de guerre pour se réfugier près de la capitale estiment que ces élections sont prématurées. Ainsi cet étudiant originaire de Vukovar, qui a déclaré à l'AFP qu'« il aurait fallu attendre la fin de la guerre et le retour des réfugiés dans leur ville » pour voter.

Les résultats définitifs ne seront pas connus avant vendredi prochain.

À Belgrade, le principal quotidien yougoslave, *Politika*, reparu hier après la reculade du pouvoir sur sa nationalisation, s'en est pris avec vigueur à la campagne électorale croate, qui, toutes tendances confondues, a été dominée selon lui par la surenchère anti-yougoslave.

Deux Arabes accèdent au cabinet israélien

JÉRUSALEM (Reuter) — Deux Arabes israéliens ont été nommés hier vice-ministres au sein du gouvernement de Yitzhak Rabin, le poste le plus élevé jamais détenu par des Arabe au sein du cabinet depuis la naissance de l'État hébreu.

La nomination des députés Nawaf Masalha et Walid Sadek a été approuvée par le conseil des ministres, a déclaré le ministre de la Santé, Haim Ramon.

Nawaf Masalha, membre du Parti travailliste de Yitzhak Rabin, devient vice-ministre de la Santé et Walid Sadek, qui appartient à l'alliance de gauche Meretz, sera probablement nommé à l'Intérieur ou à l'Agriculture, a précisé Haim Ramon.

Par ailleurs, des soldats israéliens ont abattu hier un militant palestinien recherché au cours d'une fusillade à Khan Younis, dans la bande de Gaza, a annoncé l'armée israélienne.

L'homme était soupçonné d'avoir blessé un Israélien en 1991 et d'avoir participé au meurtre de plusieurs Palestiniens accusés de collaboration avec Israël, a précisé un porte-parole de l'armée.

« Aujourd'hui, nous avons tué l'un des plus importants terroristes de la bande de Gaza », a déclaré le général Ehud Barak, chef d'état-major de l'armée sur les ondes de Radio-Israël. « Nous en avons capturé un autre et un troisième s'est apparemment échappé », a-t-il ajouté.

Trois soldats israéliens ont été blessés au cours de l'affrontement. Le couvre-feu a été imposé à Khan Younis après la fusillade, qui s'est produite peu après minuit.

Le général Barak a expliqué que la fusillade avait éclaté dans un quartier résidentiel après une chasse à l'homme à laquelle avaient participé des unités en civil et les services secrets.

Le Palestinien, Oussama al Nadjar, était âgé d'une vingtaine d'années. Il s'était évadé il y a cinq semaines pendant son transfert de sa prison à un tribunal militaire de Gaza, a précisé l'armée.

Il faisait partie des Panthères noires, mouvement affilié au Fatah, lui-même principale composante de l'OLP, a-t-on ajouté de même source.

Le général Yom-Tov Samia, responsable de la bande de Gaza, a ajouté que Najar avait autrefois appartenu aux forces de police sous contrôle israélien à Gaza.

La fusillade d'hier s'est produite deux jours après la décision des autorités israéliennes de renforcer leur contrôle sur les unités opérant en civil qui pourchassent les activistes arabes.

Plus de 30 Palestiniens Arabes ont été tués cette année par ces unités, dont les membres se déguisent souvent en Arabes.

Depuis le début de l'insurrection palestinienne en décembre 1987, les Israéliens ont tué 923 Palestiniens. Ceux-ci ont tué 94 Israéliens et 501 Arabes, généralement accusés de collaboration avec Israël.

Nouveau barrage de roquettes sur Kaboul

KABOUL (Reuter) — Un barrage de roquettes tirées hier sur Kaboul par des moudjahiddin afghans dissidents a fait 14 morts et 97 blessés, a-t-on appris de source gouvernementale autorisée.

Le ministre de la Défense, Ahmad Chah Massoud, cité par Radio-Kaboul, a déclaré que ces tirs avaient détruit deux avions de transport sur l'aéroport de Kaboul et il les a imputés à deux factions du Parti Hezb-i-Islami dirigées par Gulbuddin Hekmatyar et Mohammad Younis Khalis.

La radio a précisé qu'un cessez-le-feu avait été conclu dans l'après-midi, après un des bombardements les plus dévastateurs que la capitale afghane ait connu depuis la prise du pouvoir par les moudjahiddin, en avril dernier.

Un total de 150 roquettes et obus de mortier se sont abattus sur cinq quartiers résidentiels.

L'aéroport de Kaboul avait déjà été bombardé samedi, sans que l'on signale aucune victime, et l'explosion d'une voiture piégée, dans le centre de la capitale, avait causé la mort d'un général.

La faction Khalis a suspendu sa participation au Conseil de gouvernement à Kaboul, accusant le président Burhanuddine Rabbani de ne pas tenir ses engagements.

Mohammad Younis Khalis a précisé dans un communiqué publié à Peshawar (Pakistan) qu'il avait quitté la capitale afghane car « ce qui se passe à Kaboul est contraire aux intérets de l'islam et de l'Afghanistan ».

Il n'a cependant pas indiqué si son groupe abandonnait les trois postes ministériels qu'il détient depuis la prise du pouvoir par les moudjahidin en avril.

Khalis, dont la faction est l'un des sept groupes représentés au Conseil de gouvernement, a déclaré que le président Rabbani avait violé l'accord de partage de pouvoir en introduisant des musulmans chiites dans le conseil.

La principale faction du Hezb, celle de Gulbuddin Hekmatyar, à laquelle appartient le premier ministre Abdoul Saboor Farid, a de fréquents désaccords avec le Parti Jamiat-i-Islami, qui contrôle les forces armées.

La faction Khalis accuse le ministère de l'Intérieur de faiblesse et affirme que des éléments communistes contrôlent tous les postes importants du gouvernement.

« Je veux qu'il soit clair que nous ne faisons pas partie du jeu impie en cours à Kaboul. Nous n'accepterons rien d'autre que l'établissement d'un gouvernement islamique en Afghanistan », a dit Mohammad Younis Khalis.

Bakou se retire des pourparlers de paix

ROME (Reuter) — Les pourparlers organisés à Rome pour tenter de mettre fin aux combats dans l'enclave du Haut-Karabakh, que se disputent l'Arménie et l'Azerbaïdjan, semblaient compromis hier après le retrait de la délégation azérie des discussions.

Les délégués azéris, suivis de leurs collègues turcs, ont quitté la salle lorsque le représentant de la communauté arménienne de l'enclave a été invité à prendre la parole.

« Nous avons abandonné les négociations et nous ne reviendrons pas tant que ces petits jeux ne seront pas terminés. Nous quitterons Rome demain », a déclaré Nadir Mekhtiev, le chef de la délégation azérie.

Le médiateur officiel dans ce conflit, l'Italien Mario Rafaelli, a tenté de calmer les esprits.

Mais six heures après l'incident, les pourparlers n'avaient toujours pas repris et les délégués arméniens déclaraient que les Azéris ne semblaient pas prêts à revenir à la table des négociations.

L'incident a éclaté lorsque le président italien de la séance, Mario Sicca, a invité le vice-premier ministre du Haut-Karabakh, Boris Arouchanian, à prendre la parole.

L'ENTREVUE DU LUNDI

DOMINIQUE SCHNAPPER

La spectatrice engagée

Sociologue, Dominique Schnapper éclaire deux problèmes soulevant tempêtes et polémiques : la nation et l'intégration des immigrants

Stéphane Baillargeon

DOMINIQUE Schnapper se présente comme « directeur d'études » à l'École des hautes études en sciences sociales, en soulignant le masculin, dans une tradition toute française. Son bureau loge dans un horrible édifice de verre et de béton, érigé à la va-vite dans les années 1960, sans respect pour l'environnement dixneuviémiste du boulevard Raspail, à Paris.

Les livres s'y empilent dans un désordre organisé. Les derniers ouvrages de la dame trônent au sommet d'un pic de papier, en équilibre sur une chaise. Des briques savantes sur la nation et l'immigration, deux thèmes qui soulèvent des débats passionnés ici comme ailleurs, des deux côtés de l'Atlantique-Nord, dans les États constitués de longue date, comme dans les collectivités en lutte pour leur autonomie.

Sur ces questions, Mme Schnapper est devenue une référence incontournable. Ses positions sont étoffées, nettes et franches. « L'intégration des immigrants est inévitable, dit-elle. L'intégration reste à la fois un fait, une valeur et une nécessité, même si elle semble de plus en plus difficile dans nos démocraties modernes où le lien social est en train de s'affaiblir à mesure que l'on s'éloigne des principes religieux ou nationaux. »

L'idée de réfléchir sur la nation et l'immigration s'est imposée à elle autour de 1987, alors qu'elle participait aux travaux d'une Commission réunie par le garde des Sceaux (le ministre de la Justice), pour conseiller le gouvernement français sur la question de la nationalité. Dominique Schnapper y était invitée à titre de spécialiste des problèmes reliés à l'identité collective.

Sa thèse de doctorat, *L'Italie rouge et noire*, publiée chez Gallimard en 1971, traitait des modèles culturels de la vie quotidienne à Bologne et elle s'était aussi distinguée avec *Juifs et Israélites*, paru en 1981, toujours sur ce même problème des représentations de soi d'une collectivité, dans ce cas, d'une minorité en France.

Elle a poursuivi la réflexion dans son ouvrage le plus complet et le plus ambitieux jusqu'à maintenant, *La France de l'intégration*, publiée l'année dernière chez Gallimard, dans la prestigieuse collection Bibliothèque des sciences humaines. « D'une certaine manière, c'est une synthèse de 20 années de recherche sur le thème de l'identité, repensé en confrontant un problème de philosophie politique — précisément ce qu'est la nation —, aux résultats de la sociologue empirique ».

Cette exigence l'oblige d'abord à préciser les concepts, par exemple à distinguer l'ethnie de la nation. Comme la nation, l'ethnie se caractérise par une culture spécifique, une histoire commune, une volonté de vivre ensemble. Par contre, la nation prend une forme politique qui transcende les différences entre les populations en les intégrant dans une entité organisée par un projet commun. Dans les sociétés modernes, c'est l'État qui joue ce rôle de régulateur social.

Il existe deux grandes « écoles », deux types idéaux de la nation. La tradition allemande privilégie les liens de nature communautaire, des liens de « sang » : on naît Allemand, on ne le devient pas, ou si rarement. Dans la tradition française, héritée des Lumières et de la Révolution de 1789, c'est plutôt l'idée de contrat qui prédomine : l'individu qui accepte

Aucune nation n'est le fruit de la pure volonté, ni l'expression simple d'une unité organique. Les principes sont réinterprétés, adaptés, au gré de l'histoire et des circonstances, comme le montre bien l'exemple du Canada. « Malgré le compromis de 1867 entre les « peuples fondateurs », les Canadiens n'ont cessé de s'interroger sur leur identité nationale et de se demander s'il existait un, deux ou plusieurs Canada. »

les principes de la société d'accueil peut en devenir citoyen. La nation « à la française » s'articule autour de principes universalistes et insiste sur la liberté et la volonté de chacun de maîtriser son destin.

Dans les faits, aucune nation n'est entièrement conforme à l'une ou l'autre de ces idées. Aucune nation n'est le fruit de la pure volonté, ni l'expression simple d'une unité organique. Les principes sont réinterprétés, adaptés, au gré de l'histoire et des circonstances, comme le montre bien l'exemple du Canada. « Malgré le compromis de 1867 entre les « peuples fondateurs », les Canadiens n'ont cessé de s'interroger sur leur identité nationale et de se demander s'il existait un, deux ou plusieurs Canada. »

Les principes pèsent aussi sur les politiques d'immigration et particulièrement sur les codes de la nationalité. Les grands pays d'immigration, qui réfèrent naturellement au modèle de la nation « à la française », accordent la citoyenneté de façon très libérale. Tout enfant né sur le sol américain est citoyen des États-Unis. Au Canada, on juge normal de transformer rapidement l'émigré en citoyen, génralement après trois années de résidence. En Allemagne par contre, chaque année, à peine 2,5 % des enfants nés de parents turcs deviennent Allemands et, encore, après d'innombrables procédures.

La politique d'immigration est aussi une composante essentielle de l'élaboration nationale. L'installation de population appartenant à une culture différente touche aux éléments constitutifs de chaque société. « L'immigration en tant que telle pose un grand défi à la nation. Mais, en fait, l'intégration des immigrants n'est qu'un cas particulier de l'intégration des individus à la vie collective par l'activité professionnelle et l'apprentissage des normes par exemple. »

Là encore, Mme Schnapper replace le débat dans sa perspective historique. Elle rappelle qu'en France, l'intégration des immigrés ne constitue pas une menace récente à l'intégrité nationale. « La France est une vieille terre d'immigration qui s'ignore. Elle a entretenu une étrange cécité sur les apports étrangers de sa population et, de nos jours, le pourcentage des immigrés est ni plus ni moins élevé que dans les années 30. Le faible taux de natalité a nécessité depuis longtemps l'appel à la main-d'oeuvre étrangère et, pendant que les autres pays européens envoyaient chez vous ou aux États-Unis des ressortissants, la France importait des travailleurs de Pologne, d'Italie, d'Espagne. »

Pourtant, le problème de l'intégration semble se poser de façon plus aiguë en raison de la spécificité de l'immigration récente. Le préjugé veut que les nouveaux immigrants du tiers-monde, (par exemple d'origine maghrébine en France), ne puissent s'intégrer facilement aux sociétés occidentales. Le thème est sans cesse ressassé dans les discours enflammés de Jean-Marie Le Pen, le leader de l'extrême-droite de l'Hexagone.

La sociologue impose une sérieuse remontée de bretelle conceptuelle et factuelle à ces a priori. « Je pense que l'idée que certaines populations ne soient pas intégrables est tout à fait contraire à l'expérience historique. Tous les individus peuvent s'intégrer, même si certains peuvent y mettre plus de temps que d'autres, en fonction de leur bagage culturel et professionnel. Il n'y a qu'à voir en Israël : des Juifs de multiples horizons se sont transformés en citoyens d'un nouveau pays en une seule génération. »

Alors, comment expliquer les peurs nouvelles, le sentiment que l'anomie menace ? Pour elle, la crise est bien davantage de nature politique. « Les problèmes d'intégration sociale et nationale, dont on attribue volontiers la responsabilité aux émigrés, sont d'abord des révélateurs de certains traits des nations modernes.

La similitude des manières de vivre et de penser n'entraîne pas nécessairement la conscience de former une entité. L'enchevêtrement social actuel conduit à ce que Dominique Schnapper appelle « une cohésion par le flou », à la dissolution du lien social, prophétisé et craint par les penseurs de la modernité. En témoignent « l'émiettement des institutions nationales », l'appauvrissement général des institutions comme la famille, l'Église, les syndicats, l'armée et surtout l'école qui ont autrefois entretenu le sentiment d'unité.

L'effritement national s'explique aussi par un des effets pervers de la modernité qui privilégie l'activité économique et le modèle marchand des relations sociales, au détriment de l'organisation politique. Il n'y a plus de grands débats autour desquels intégrer les individus et pour la sociologue comme pour bien d'autres interprètes des réalités sociales, les liens économiques ne suffisent pas à unir les gens.

« Les conflits politiques unissaient les citoyens autour d'un certain nombre de valeurs. On peut se battre pour la Liberté et s'unir autour d'elle. Elle reste la Liberté. Au contraire, les conflits autour des questions économiques ont tendance à dissoudre le lien social. Ultimement, on ne pourra plus que concurrencer pour la possession d'un bien matériel. Nous vivons une époque où il y a de moins en moins de valeurs communes et de plus en plus de conflits d'intérêt. »

Cette défense de la nation « à la française » se traduit également par une sévère critique du multiculturalisme, qui promouvoit l'égalité des groupes ethniques plutôt que l'égalité individuelle, et surajoute ultimement à la désintégration sociale. « La politique universaliste n'exclut pas l'adoption de mesures particulières mais à condition que ces dernières soient admises à titre provisoire, comme *mesures d'accompagnement*, à titre symbolique par exemple. »

Surtout, pour Mme Schnapper, il faut que ces politiques veillent à ce que les principes universels soient appliqués à tous. « La politique gouvernementale ne peut avoir pour ambition raisonnable que d'aider les individus à s'aider eux-mêmes : elle doit être incitatrice plutôt que compensatoire. Il faut faire preuve d'un universalisme contrôlé, qui respecte la liberté des individus, quels que soient la couleur de leur peau ou leur origine nationale. Ce n'est pas facile à mettre en oeuvre, mais c'est une nécessité. »

Elle parle d'effets pervers de la discrimination positive, celle des quotas d'embauche basés sur la couleur ou l'origine ethnique par exemple, dont le Québec, le Canada et les États-Unis sont friands.

« Les conflits politiques unissaient les citoyens autour d'un certain nombre de valeurs. On peut se battre pour la Liberté et s'unir autour d'elle. Elle reste la Liberté. Au contraire, les conflits autour des questions économiques ont tendance à dissoudre le lien social. Ultimement, on ne pourra plus que concurrencer pour la possession d'un bien matériel. Nous vivons une époque où il y a de moins en moins de valeurs communes et de plus en plus de conflits d'intérêt. »

Il faut plutôt donner aux immigrés le moyen de participer pleinement à leur société d'accueil. Il est normal que certaines traditions culturelles survivent dans le privé, au sein de la famille par exemple. C'est un enrichissement pour tout le monde si les fils d'immigrants russes ou portugais parlent la langue de leurs parents. Pour Dominique Schnapper, il est cependant absurde qu'une société cultive de tels particularismes dans ses institutions. « L'État ne doit pas se mêler de ce qui est d'ordre personnel. Que l'école organise la désunion et la désintégration nationale, ça c'est une aberration politique qui ne peut mener qu'à la catastrophe ! Le rôle d'une société, c'est de donner à tous ses membres, et en particulier aux nouveaux arrivants, le moyen de s'intégrer à la société et de participer à la vie collective. »

Au total, pour Mme Schnapper, le rêve d'une troisième voie, entre la politique d'intégration et le multiculturalisme, est irréaliste. « Il n'est pas possible de tout combiner. On n'a finalement le choix qu'entre ce qui renforce le lien social et ce qui organise sa dissolution. Il faut tenir compte des particularités de chaque pays, mais il faut se résoudre à encourager l'intégration nationale. »

Dominique Schnapper a bien conscience de s'ériger ainsi, en spectatrice engagée, pour reprendre la formule maintes fois appliquée à son père, Raymond Aron (voir autre texte). Une spectatrice engagée pour la nation, mais « à la française ». Elle défend l'idée que le rôle de la sociologue est de formuler plus exactement les termes et les implications des alternatives, d'expliciter les contraintes qui pèsent sur les responsables et leur marge de liberté. « Sans sortir de son rôle de « savant » on peut, peut-être ainsi, espérer aider le « politique » à gouverner ... »

PHOTO JACQUES SASSIER, GALLIMARD

Depuis 1987, Dominique Schnapper s'intéresse à ce qui fonde l'idée de nation à travers ceux qui la forment.

Dominique Schnapper avec son père Raymond Aron, à Paris, en 1955.

Un héritage trop lourd à porter : il n'y aura plus de Aron sociologue

Stéphane Baillargeon

« SI VOUS VOUS intéressez à des questions personnelles, il vaut mieux que vous le sachiez : je suis la fille de Raymond Aron. » Tout un programme ! Fille du grand Aron, parent du célèbre sociologue Marcel Mauss — auteur d'un essai sur la nation française en 1920 — lui-même neveu d'Émile Durkheim, le père de la sociologie française, qui fut toujours préoccupé par les questions d'anomie et de solidarité sociale. « Je suis l'héritière d'une famille de Juifs assimilés qui s'est toujours posé les mêmes questions ... »

Était-ce difficile d'assumer cet héritage himmalayen, surtout celui d'un père statufié de son vivant à l'égal d'un nouveau Tocqueville ? Cela a été dur pendant longtemps, oui. (...) J'admire son oeuvre immense, mais je pratique une discipline assez différente, beaucoup moins philosophique que la sienne. La sociologie empirique n'était pas vraiment au coeur de sa réflexion. Il se passionnait pour les grands débats, l'histoire de la pensée, les questions d'épistomologie notamment. Pour ma génération, la conversion de la philosophie à la sociologie a impliqué des recherches sur le terrain, l'utilisation de données.

Dominique Schnapper est née en 1934 et est arrivée à la sociologie par le biais d'études de sciences politiques et d'histoire, à la fin des années 1950.

Aron père était nommé professeur de sociologie à la Sorbonne alors qu'Aron fille y terminait ses études. Parmi ses assistants, un certain Pierre Bourdieu, devenu depuis un des grands gourous de la sociologie française. « C'est lui qui m'a appris *le métier de sociologue* », dit-elle. C'est le titre d'un de ses plus fameux ouvrages, le livre de chevet d'une génération pour laquelle la sociologie implique les recherches empiriques. Un autre de ses ouvrages des années 60, *Les Héritiers*, traitant du caractère antidémocratique de l'Université et de la tendance des enfants à suivre la filière prestigieuse et élitiste de leurs parents, est devenu une référence incontournable pendant la chienlit de 68.

« Je me suis séparée de Bourdieu autour des événements de mai, pour des raisons personnelles et professionnelles », dit Dominique Schnapper. La réputation du bonhomme n'est pas tout de miel. De bien vilaines histoires circulent sur ce gourou-sociologue dans les cénacles parisiens. Monsieur Aron lui-même en glisse un mot dans ses *Mémoires* : « À cette époque (dans les années 1960), Bourdieu promettait tout ce qu'il a tenu, un des « grands » de sa génération, il n'annonçait pas ce qu'il est devenu, un chef de secte, sûr de soi et dominateur, expert aux intrigues universitaires, impitoyable à ceux qui pourraient lui faire ombrage. Humainement, j'espérais autre chose de lui. »

La collaboration Schnapper-Bourdieu a duré le temps d'un ouvrage *L'amour de l'art*, une étude sur les publics des musées européens. Cet intérêt pour les choses artistiques l'a aussi amenée à écrire un ouvrage intitulé *Les Architectes*, en collaboration avec la sociologue Raymonde Moulin, grande spécialiste du marché de l'art.

Dominique Aron est devenue Mme Schnapper en épousant Antoine du même nom, historien de l'art de renom, grand spécialiste de David, dont il a organisé la rétrospective au Louvre en 1988. « Le directeur d'étude » n'en fait pas « un choix anti-féministe ». « Je suis d'une génération où ces choses étaient encore normales. En plus, c'était le nom de l'amour ... » Monsieur et Mme Schnapper ont eu trois enfants. Une musicienne, un ingénieur, une politologue. Aucun d'entre eux ne s'intéresse de près à la sociologie. « Il n'y aura plus de Aron sociologues ... »

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — ***Death Becomes Her*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 **II: *Honey I Blew Up the Kid*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. **III: *Unlawful Entry*** 1 h, 5 h 10, 7 h 20 — ***Universal Soldier*** 3 h 10, 9 h 30 **IV: *A League of their Own*** 1 h 10, 3 h 40, 7 h, 9 h 30

BERRI I: (849-3456) — ***Unité spéciale*** 5 h, 7 h 15, 9 h 15— ***Tirelire co.*** 1 h 30, 3 h 15 **II: *Ligue en jupons*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 **III: *La mort vous va si bien*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, jeu. 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 **IV: *Obsession fatale*** 1 h 45, 4 h, 7 h, 9 h 15 **V: *Fraction de seconde*** 4 h 30, 9 h 30— ***Retour de Batman*** 1 h 45, 7 h.

BONAVENTURE I: (849-3456) —

BROSSARD I: (849-3456) — ***Ligue en jupons*** 7 h, 9 h 30 **II: *Horizons lointains*** 9 h 15— ***Maîtresse de maison*** 7 h. **III: *Obsession fatale*** 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456)— ***Unlawful Entry*** 1 h 50, 4 h, 9 h 30 **2: *Universal Soldier*** 7 h 35, 9 h 35— ***Tirelire combines et cie*** 1 h 35, 3 h 30, 5 h 20 **3: *Buffy Vampire Slayer*** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 **4: *Fraction de seconde*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 35 **5: *Ligue en jupons*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 **6: *La mort vous va si bien*** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 45

CENTRE EATON 1: Mtl— ***Batman Returns*** 2 h, 5 h, 8 h. **2: *Boomerang*** 1 h 15, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 10, jeu. 1 h 15, 3 h 55 **3: *Honey I Blew Up the Kid*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 **4: *Boomerang*** 6 h 35, 9 h 05— ***Pinocchio*** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15 **5: *L'arme fatale 3*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456)— ***Buffy Vampire Slayer*** 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 **2: *Unlawful Entry*** 5 h, 7 h 15, 9 h 30 **3: *Mo-Money*** 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277)—

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***The Hand that Rocks the Cradle*** 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Chérie j'ai gonflé le bébé*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.— **2: *Pinocchio*** 1 h, 3 h, 5 h — ***Basic Instinct*** 7 h, 9 h 30 **3: *Rock'N Nonne*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 **4: *Le retour de Batman*** 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284)— ***Basic Instinct*** 1 h 30— ***Until the End of the World*** 3 h 45— ***City of Joy*** 7 h — ***Wayne's World*** 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456)— ***Mo-Money*** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 10 **2: *A League of their Own*** 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 20 **3: *Universal Soldier*** 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 20 **4: *Death Becomes Her*** 2 h, 4 h 25, 7 h, 9 h 15 **5: *Buffy Vampire Slayer*** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15 **6: *Unlawful Entry*** 1 h 40, 4 h 05, 7 h, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— mar. ***Les mistons/The Killing*** 18 h 35— ***Montréal, ville olympique/Une nuit en Amérique*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Stranger Among Us*** 7 h 10, 9 h 25 **2: *Honey I Blew Up the Kid*** 7 h, 9 h.

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Housesitter*** sem. 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, mar. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 **2: *Maîtresse de maison*** 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, mar. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 **III: *Alien 3*** 3 h 30, 7 h, 9 h 15, mar. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 15 **IV: *Poison Ivy*** mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h., lun. mer. jeu. ven. 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. **V: *Coyote*** mar. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, sem. 3 h 30, 7 h, 9 h 15 **VI: *Basic Instinct*** mar. 1 h 05, 3 h 30, 7 h, 9 h 25, lun. mer. jeu. ven. 3 h 30, 7 h, 9 h 25 **VII: *A League of their Own*** mar. 1 h, 3 h 40, 7 h 05, 9 h 30, lun. mer. jeu. ven. 3 h 40, 7 h 05, 9 h 30 **VIII: *Universal Soldier*** mar. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, lun. mer. jeu. ven. 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15 **IX: *Balad of a Sad Café*** mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, lun. mer. jeu. ven. 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (849-3456)— ***Horizons lointains*** 1 h 40, 5 h 15, 8 h 15 **II: *Leolo*** 2 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 **III: *Reine Blanche*** 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 **IV: *Fleur de poison*** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229)— lun. mar. ***L'homme renversé*** 18 h, 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***Les enfants du paradis*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (849-FILM) — ***La cité de la joie*** 8 h.

DAUPHIN I: (849-3456) — ***Leolo*** 7 h 10, 9 h 30 **11: *The Player*** fr. 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — ***Death Becomes Her*** 7 h, 9 h 25 **II: *Mo-Money*** 7 h 05, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — ***Honey I Blew Up the Kid*** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 10 **II: *Bebe's Kids*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05— ***Pinocchio*** 12 h 30, 2 h 30— ***Sister Act*** 4 h 30, 7 h, 9 h 15 **IV: *Mom and Dad Save the World*** 1 h, 3 h, 5 h.— ***Lethal Weapon 3*** 7 h, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***A Stranger Among Us*** 7 h 10, 9 h 35 **2: *Boomerang*** 7 h 10, 9 h 30 **3: *Honey I Blew Up the Kid*** 7 h 15, 9 h 25

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Chérie j'ai gonflé le bébé*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 **2: *Boomerang*** 1 h 45, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE 1: — ***Batman Returns*** 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15 **2: *Patriot Games*** 6 h 20, 9 h 05— ***Pinocchio*** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15 **3: *Boomerang*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 30 — **4: *Honey I Blew Up the Kid*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h. **5: *Sister Act*** 12 h 15, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 50, 9 h — **6: *Lethal Weapon 3*** 7 h, 9 h 30— ***Pinocchio*** 1 h, 3 h, 5 h. **7: *Stranger Among Us*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. **8: *Mom and Dad Save World*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. mer. 1 h, 3 h, 5 h, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456)— ***Death Becomes Her*** 1 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 15, mer. 1 h 30, 3 h 45, 9 h 15 **2: *Death Becomes Her*** 2 h 30, 5 h 05, 7 h 35, 9 h 45 **3: *A League of Their Own*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, jeu. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 30 **4: *Howards End*** 2 h, 5 h, 8 h.

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Chérie j'ai gonflé le bébé*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20 **2: *Universal Soldier*** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 10 **3: *Boomerang*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629)— ***Antarctica*** version française: 10 h 30, 11 h 30, 13 h 20, 14 h 15, 15 h 10, 16 h 05, 17 h, 19 h 30, 20 h 30, version anglaise: 12 h 25, 18 h 30— ***Les Rolling Stones*** 21 h 30 (jusqu'au 13 sept. tous les jours)

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Stranger Among Us*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20

LAVAL : (688-7776) — **1: *Boomerang*** 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 25 **2: *Chérie j'ai gonflé le bébé*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10 **3: *Sister Act*** 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 **4: *Batman Returns*** 12 h, 3 h, 6 h, 9 h. — **5: *Indochine*** 12 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10 **6: *Mom and Dad Save the World*** 7 h 20, 9 h 20 — ***Pinocchio*** 1 h, 3 h, 5 h **7: *Rock'N Nonne*** 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 25, 9 h 40 **8: *Jeux de guerre*** 1 h 40, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 10 — **9: *Honey I Blew Up the Kid*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. **10: *Stranger Among Us*** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 **11: *Man Trouble*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h **12: *Bebe's Kids*** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 20

LAVAL 2000 1: (849-3456)— ***Unité spéciale*** 7 h 05, 9 h 20 **2: *Obsession fatale*** 7 h 05, 9 h 20,

LOEW'S I: (861-7437) — ***Batman Returns*** 12 h, 3 h, 6 h, 9 h. **II: *Sister Act*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 **III: *Cool World*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 **IV: *Sister Act*** 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h. **V: *Cool World*** 1 h 20, 3 h 40, 6 h, 8 h 15

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: ***Dona Flor et ses deux maris*** 19 h — ***Urga*** 21 h— Salle 2: ***La preuve*** 19 h 35— ***Barton Fink*** 21 h 15

OUTREMONT: (278-FILM)—

PALACE 1: — ***Honey I Blew Up the Kid*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, jeu. 1 h 15, 3 h 55 **II: *Patriot Games*** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 40, 9 h 25 **III: *Pinocchio*** 12 h 30, 2 h 40 — ***Mon and Dad Save the World*** 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30, jeu. 4 h 50, 9 h 30 **IV: *Boomerang*** 1 h 15, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10 **V: *Lethal Weapon 3*** 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 20, jeu. 1 h, 4 h, 9 h 45 **VI: *Bebe's Kid*** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 35, jeu. 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 9 h 45

PARADIS I: (354-3110)— ***L'arme fatale 3*** 1 h, 9 h 10— ***Beethoven*** 1 h 05 — ***Capitaine Crochet*** 1 h 10— ***Le prince des marées*** 3 h, 9 h 35— ***Lucky Luke*** 3 h 20, 7 h 20.— ***Les somnambules*** 3 h 40, 7 h 40— ***Le cobaye*** 5 h 10— ***Coeur de tonnerre*** 5 h 20, 9 h 25— ***Le bal des casse-pieds*** 5 h 30— ***La fleur du mal 2*** 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856)— ***Jeux de guerre*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. **II: *Chérie j'ai gonflé le bébé*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. **III: *Rock'n Nonne*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25 **IV: *Docteur Petiot*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 **V: *Jalousie*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 **VI: *Indochine*** 12 h, 3 h, 6 h, 9 h **7: *Indochine*** 1 h, 4 h 30, 8 h.

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — ***Buffy Vampire Slayer*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 **II: *Mo-Money*** 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h. **III: *Universal Soldier*** 1 h 45, 4 h, 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — ***La mort vous va si bien*** 7 h, 9 h 20 **2: *Unité spéciale*** 7 h 10, 9 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456)— **1: *Mo-Money*** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 20 **2: *A League of their Own*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 **3: *Unlawful Entry*** 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30 **4: *Universal Soldier*** 1 h 45, 4 h 10, 7 h 15, 9 h 30 **5: *Death Becomes Her*** 1 h 40, 4 h 10, 7 h 05, 9 h 25 **6: *Buffy Vampire Slayer*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 **7: *Howards End*** 2 h, 5 h, 8 h.

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — ***Tunes in Toons*** 7 h 15— ***High School Confidential*** 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Boomerang*** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 **II: *Chérie j'ai gonflé le bébé*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 20 **III: *Universal Soldier*** 12 h 40, 3 h, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 40 **IV: *Rock'N Nonne*** 12 h 40, 3 h, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 **V: *Jeux de guerre*** 7 h, 9 h 30 — ***Pinocchio*** 1 h, 3 h, 5 h. **VI: *A League of their Own*** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 10, 9 h.

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: —***Chérie j'ai gonflé le bébé*** 13 h, 19 h, 21 h 10— ***La mort vous va si bien*** 13 h, 19 h, 21 h 10— ***Horizons lointains*** 13 h, 18 h 45— ***Basic Instinct*** ven. à mer. 21 h 15— ***Une ligue en jupons*** 13 h— ***Unité spéciale*** 19 h, 21 h 05— ***Indochine*** 12 h 30, 19 h 30

LE CLAP: (650-CLAP)— ***Basic Instinct*** 16 h 15, 21 h 45— ***The Player*** lun. mar. 12 h 45, 17 h 15, mer. jeu. 15 h 15, 19 h 10— ***Léolo*** 21 h 45

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455)— ***Le monde selon Wayne*** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h, 9 h 15— ***Chérie j'ai gonflé le bébé*** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15— ***Boomerang*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40— ***Pinocchio*** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 30— ***Jeux de guerre*** 7 h 15, 9 h 40— ***Indochine*** 12 h 10, 3 h 05, 6 h 10, 9 h 10— ***Rock'N Nonne*** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745)— ***La mort vous va si bien*** 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30— ***Maîtresse de maison*** 12 h 30, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 20— ***Basic Instinct*** 21 h 50— ***Fraction de seconde*** 19 h 10, 21 h 15— ***Tirelire, combines et co.*** 12 h 30, 14 h 35, 17 h— ***Le retour de Batman*** 13 h 30, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 45— ***Horizons lointains*** 13 h 35, 17 h, 20 h.— ***Une ligue en jupons*** 13 h, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 45— ***Unité spéciale*** 12 h 40, 15 h 30, 19 h, 21 h 30— ***Obsession fatale*** 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 55

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524)— ***Batman Returns*** 6 h 30, 9 h — ***Chérie j'ai gonflé le bébé*** 7 h, 9 h 10

STE-FOY 1: (656-0592)— ***Chérie j'ai gonflé le bébé*** 7 h 30, 9 h 30 **2: *Indochine*** 8 h 15— ***Universal Soldier*** 7 h 05, 9 h 15.

SUR SCÈNE

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Edzel Brozers, les 5-6 août à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h. à 24h., mer. au ven. 17h.30 à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h. à 19h.— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h.30 à 24h.

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port, Montréal (849-1612)— Exposition internationale, Art Nouvelles Technologies et Communication, ouvert tous les jours, du 15 mai au 20 sept. 92, de 10h. à 23h., dim. jusqu'à 21h.

LE CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7658)— Snack'n Jazz tous les lun. et mar. à 21h. avec C. Papasoff et L. Soulier.

MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorion— Concert de Sylviane Deferne, pianiste, oeuvres de Beethoven, Messiaen et Schumann, le 6 août à 20h.

PLACE DES ARTS: Montréal (842-2112)— 5e Salle: Double Edge, duo de piano (New York) oeuvres de Corigliano, Martin et Feldman, le 3 août à 18h.

RESTO-BAR DES GOUVERNEURS: 458 Place Jacques-Cartier, Montréal (861-0188)— John McGale en spectacle, les mer. à 21h.— L'Ensemble de Dave Turner, les jeu. à 20h.30, les ven. et sam. à 21h.30

SOCIÉTÉ CAFÉ: 1415 rue de la Montagne, Montréal (987-8168)— Le Petit Club: Musiciens de rhythm & blues: Stéphanie Biddles, les 6-7-8 août à compter de 22h.30

THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux Montréal (845-7306)— « Opéra fou » spectacle de marionnettes, conception et m. en s. Vladimir Ageev, sam. et dim. à 15h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Place des arts, Montréal (842-2112)— La nouvelle création de Carbone 14 « Le café des aveugles » conçue et m. en s. Gilles Maheu, du 18 au 22 août à 20h.30.

THÉÂTRE DE ST-ADOLPHE: 701 chemin du Village, St-Adolphe d'Howard (514-226-8327)— Concert de Angèle Dubeau et Alvaro Pierri, oeuvres de Paganini et Piazzola, le 3 août à 20h.

BÂTEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: autoroute 20, sortie 112, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226, 584-2271)— « Mal de mères » de Chantal Cadieux, m. en s. Robert Lepage, à compter du 12 juin, mar. au ven. à 21h., sam. 18h. et 21h.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON: 414 boul. Baron Louis-Empain, Ste-Marguerite (514-228-2513)— « Les amuse-gueules » du 23 juin au 6 sept., mar. au jeu. et sam. à 20h., ven. 21h.30, dim. à 19h.30

COLLÈGE SACRÉ-COEUR: 429 rue du Collège, St-Donat (424-2833)— Les Productions Élastiques présentent « Dieu » adaptation de Louis-Philippe Morin, d'après la pièce de Woody Allen, m. en s. Daniel Desputeau, du 15 juillet au 7 août, mer. au sam. à 20h.30

MANOIR LA LORRAINE: 450 Béthanie, Lachute (514-562-5256, Mtl 476-1302)— « Les délires de Madame Foucart » du 23 juin au 29 août, mar. au sam. à 20h.30

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: 1155 Morel, Ste-Sophie (514-431-2373)— « Les grands chemins » adaptation de Denis Chouinard du roman de Jean Giono, du 27 juin au 29 août, jeu. au sam. à 20h.30— Spectacle de marionnettes pour enfants « Il était une fois » du 28 juin au 30 août, les dim. à 16h.

THÉÂTRE DE LA BUTTE: 2554 Monty, Val-David (819-322-3474)— « La Virée des Pirates », du 26 juin au 5 sept.— « Bouffe et frisson », du 26 juin au 5 sept.

THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest jusqu'à Vaudreuil, route 540 direction Toronto, sortie Dorion, route 338 direction Pointe-des-Cascades (514-455-8855)— « Corn Flakes » de Jack Sharkee, m. en s. Denise Filiatrault, du 5 juin au 29 août, mar. au ven. à 20h.30, sam. à 19h. et 22h.

THÉÂTRE LE CHANTECLER: Hôtel Le Chantecler, sortie 67 de l'autoroute des Laurentides, Ste-Adèle (514-229-3591)— « Cherchez l'homme » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Louis Lalande, du 18 juin au 23 août, mar. au dim. à 20h.30

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel (743-8446, Mtl 393-9022)— « Sous-sol à louer » de Anthony Marriott et Bob Grant, traduction et adaptation Robert Lavoie, m. en s. André Montmorency, à compter du 12 juin, sem. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: route 263, St-Fortunat (819-344-5550)— « Je n'aime que toi » de Renée Taylor et Joseph Bologna, du 24 juin au 29 août

THÉÂTRE CHEZ BRAZEAU: Rang St-Charles, Papineauville (819-427-5611)— « Un cadavre à l'entracte » de Pierre-Yves Lemieux, m. en s. Serge Paquette, du 25 juin au 8 août, jeu. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la Carrière, Upton (514-549-5828)— « Histoire fantastique d'une nuit blanche » de R. Blackburn, du 19 juin au 23 août

THÉÂTRE DES ÉRABLES: 870 Montée Laurin, St-Eustache (473-3357)— « J'rêve d'être vedette » du 19 juin au 30 août, mer. jeu. 20h.30, ven. sam. à 21h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BELOEIL: 600 rue Richelieu, Beloeil (464-4772)— « La chatte et le hibou » de Bill Manhoff, m. en s. Fernand Rainville, du 23 juin au 22 août, mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ LES FEMMES COLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105, 589-4552)— « Ti-Cul Lavoie journalier » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 12 juin au 29 août, mer. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-OURS: 2555 rang du Ruisseau, St-Ours (1-785-2732)— Le Théâtre Optique présente « C'est-y-clair, joualvert ! » de Julie Poulin et Catherine Jalbert, m. en s. Michel Valls, du 19 juin au 6 sept., ven. sam. dim. à 20h.30

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: sortie 37, autoroute des Cantons de l'Est, Marieville (460-2161, Mtl 447-6026)— « Du sang bleu dans les veines » de Georges Dor, m. en s. Septimiu Sever, du 2 juin au 31 août, mar. au ven. à 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull— « Bonjour Broadway » de Neil Simon, m. en s. Gilles Provost, jusqu'au 15 août

THÉÂTRE LAC BROME: 267 Knowlton Road, Knowlton (243-0361)— « Cabaret » comédie musicale de Kander and Ebb, m. en s. Corey Castle, du 15 juillet au 8 août, mar. au sam. à 20h.30, matinées les mar. et jeu. à 14h.

THÉÂTRE DU MANOIR DU LAC DELAGE: 40 ave du Lac, Lac Delage (848-1818)— « Flagrant délire » de Jack Sharkey et Leo W. Sears, m. en s. Jacques Lessard, du 12 juin au 29 août, mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106, Eastman (514-297-2860 et 297-2862)— « Premières de classe » de Casey Kurtti, traduction de Michel Tremblay, m. en s. René Richard Cyr, du 27 juin au 22 août, mar. au ven. à 20h.30, sam. 19h. et 22h., dim. à 20h.

THÉÂTRE MOLSON: 191 chemin du Domaine, autoroute 40, sortie Berthier, St-Gabriel-de-Brandon (835-3441)— « Urgence en folie » texte et m. en s. Larry-Michel Demers, du 17 juin au 5 sept.

THÉÂTRE MONT-AVILA: Chemin Avila, Piedmont (349-4426)— « Chômage » du 19 juin au 8 sept., mar. au dim.

THÉÂTRE PALACE DE GRANBY: Granby (Mtl 935-5161, Ext. 1-800-361-8020)— « Fleurs d'acier » traduction et adaptation de François Tassé, m. en s. Michèle Magny, du 26 juin au 29 août, mer. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE LE PATRIOTE: 21 est Préfontaine, Ste-Agathe (819-326-3655, Mtl 861-2244)— « Décroche-moi la lune » de Lawrence Roman, m. en s. Monique Duceppe, du 19 juin au 6 sept., mar. au ven. à 20h.30, sam. à 19h. et 22h.

THÉÂTRE PIGGERY THEATRE INC.: North Hatley (819-842-2431)— « Perfect Crime » de Warren Manzi, m. en s. Brian Dooley, du 30 juil. au 29 août.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU: autoroute 20, sortie 17, Côteau-du-Lac (456-3224)— « Qu'est-ce qu'on va faire avec » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvan Canuel, du 2 juin au 29 août, mar. au ven. à 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE STE-ADÈLE: 1069 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (514-229-7611, Mtl 393-9070)— « Les dix petits nègres » du 13 juin au 22 août, mar. au ven. à 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR: 22 rue Claude, St-Sauveur (514-227-8466, Mtl 430-1812)— « Ce soir on danse » à compter du 12 juin, mar. au ven. à 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE DE LA SUCRERIE: 1292 chemin du Théâtre, Casselman (613-764-5580)— « Week-end de rêve » de Jeanne et Sam Bobrick, m. en s. Richard Niquette, du 26 juin au 5 sept., mer. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: 15, 6e ave, Grand-Mère (819-538-1716)— « Un mari à tout prix » de Donald Chruchill, adaptation Robert Lavoie, m. en s. Claude Colbert, du 17 juin au 29 août, mar. au ven. à 20h.30, sam. à 21h.

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867 rue St-Pierre, Terrebonne (492-4777)— « Harold et Maude » de Colin Higgins, m. en s. Jacques Rossi, du 17 juin au 29 août, mer. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616)— « La mandragore » de Jean-Pierre Ronfard, m. en s. Jacques Rossi, du 25 juin au 29 août, mer. au sam. à 20h.30

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 3 AOÛT

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- ouverture en ré mineur (Telemann)
- Concierto Andaluz (Rodrigo)

DEMAIN SOIR, 22:00

- extr. sérénade Colloredo K. 203 (Mozart)
- symphonie no 36 (Mozart)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CET ÉTÉ MOI J'AIDE À SAUVER LES PROJETS D'OXFAM-QUÉBEC.

J'ENVOIE MON 10$

OXFAM QUÉBEC

169, rue Saint-Paul Est
Montréal (Québec)
H2Y 1G8

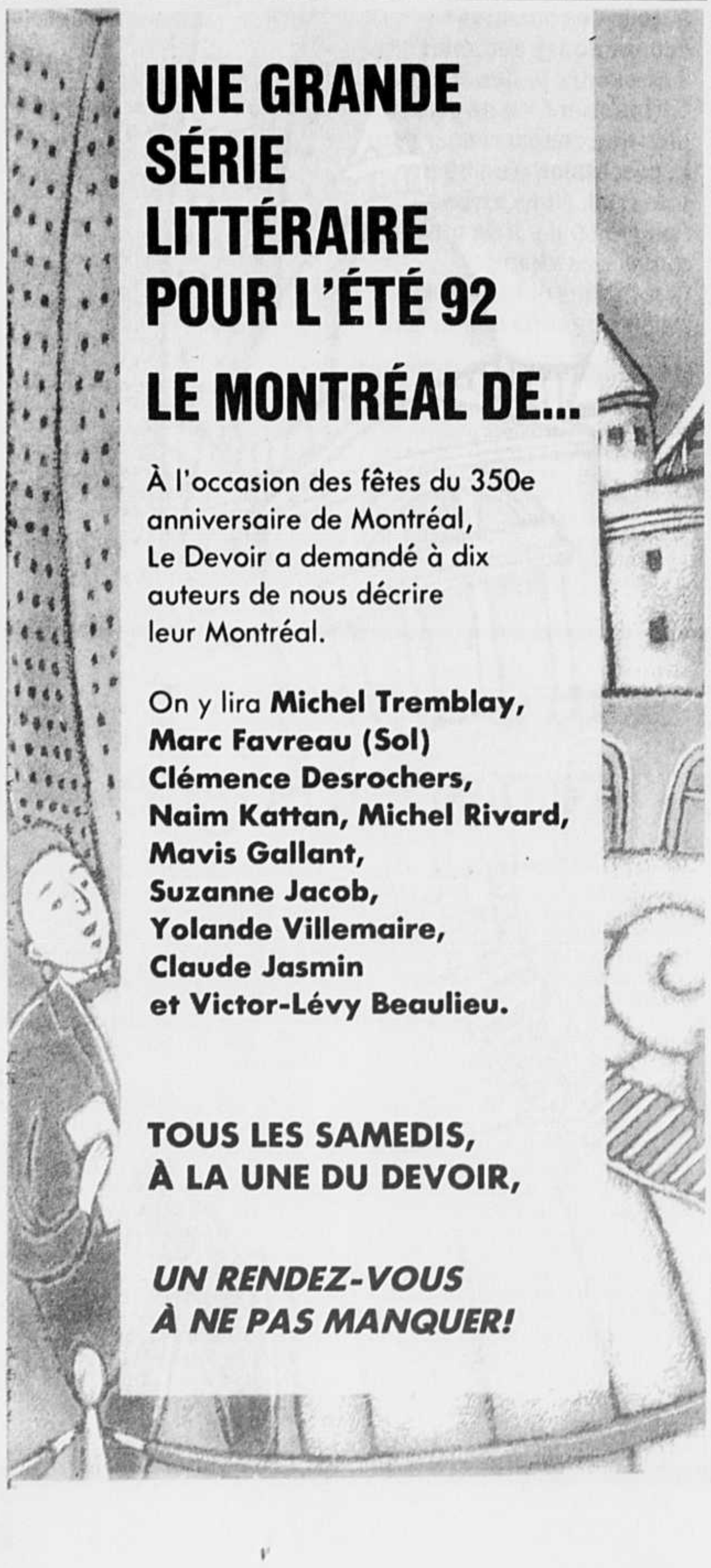

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir		L'enfer c'est nous autres	Des jardins d'aujourd'hui	L'or et le papier		La loi de Los Angeles		Le Téléjournal Le Point/météo/sport		L'enfer c'est nous autres	Cinéma : *Chantons sous la pluie*	
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	The Golden Girls	Evening Shade	Major Dad	Murphy Brown	Designing Women	Northern Exposure		News	Sweating Bullets	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	XXV Summer Olympic Games									News
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		CBC Newsmagazine	Golden Girls	The Outside Chance of Maximilian Glick				The National The Journal		Newswatch At 11	Newhart	Welcome Back...
10 CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hres	Jeopardy !	Les Jeux de la XXVe Olympiade Barcelone 92						Fauteux... Prise 2		Le TVA éd. réseau	TVA sports	Loterie (23h46)
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	XXV Summer Olympic Games					Full House	Home Improvement	News	News	XXV Summer...
15 TV5 (Télé Francophones	Performance	Des chiffres et des lettres	Journal de A2	Vision 5	Plein cadre		Minisérie : (5e/7) *La Dame de Monsoreau*		Montagne	Mémoires d'un objectif		Objectif sciences	Journal de FR3
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout	L'étalon noir	Le monde merveilleux de Disney		Omni science	Route des vacances	Beau et chaud		Cinéma : *Hello Dolly* —Am. 69 Avec Barbara Streisand et Walter Matthau				
20 Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'Infoplus	Musique vidéo				Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	News	Star Trek		Funniest Home Videos		Stephen King's « It »				News	Nightline	Commercial Programs
26 Much Music	19h / Spotlight / Lisa Lougheed			Vidéoflow	Big Ticket / M. Carey	Vidéoflow							
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil/Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Focus on Britain	Columbus And The Age Of Discovery				P.O.V.		Cinéma : *Equus* —Am. 77 Avec Richard Burton et Peter Firth		
35 TQS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	Dossiers mystères		Cinéma : *Sur les ailes des aigles* —Am. 86 Avec Burt Lancaster et Richard Crenna				Coup de foudre	Le Grand Journal	Sports plus	Sports plus extra	Marilyn : Adieu...
57 WCFE (PBS)	17 h/Children Programs	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour		Columbus And The Age Of Discovery		Masterpiece Theatre *Portrait Of A Marriage*		Jennie, Lady Randolph Churchill		Eastenders	Great Journeys	

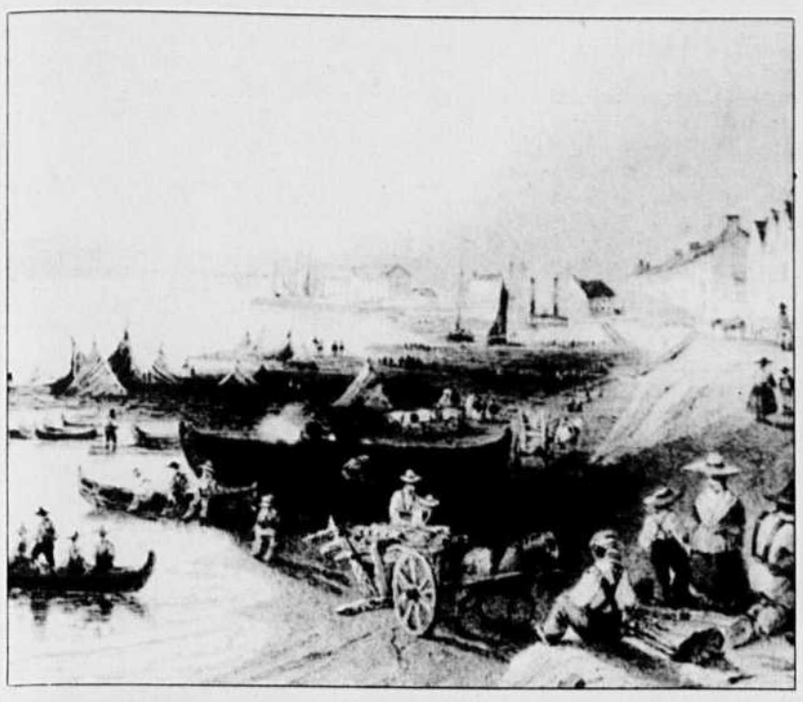

Le port de Montréal au début des années 1800.

Le Montréal qui se lit

Odile Tremblay

SI VOUS n'avez rien appris sur Montréal après un tel été, c'est que vous êtes sourd, aveugle ou incurablement casanier. De livres en expositions, de chansons en spectacles sons et lumières, la ville se raconte, enfonce son histoire dans les cerveaux les plus récalcitrants. L'occasion était trop belle d'intéresser au passé de leur ville des Montréalais au départ peu portés sur l'histoire; 350 ans à remonter le cours. On donne dans l'accéléré, la « pixillation », comme qui dirait au cinéma.

Entre autres manifestations à vocation didactique, cet été l'exposition *Montréal à suivre* se subdivise en quatre volets et autant de musées, au McCord, au Stewart, au Château Ramezay, au Marché Bonsecours, racontant avec force artefacts plusieurs siècles d'histoire, de Jacques Cartier à Jean Doré.

Pour appuyer le tout, la Corporation des fêtes du 350e vient de publier aux éditions Le Temps, deux ouvrages adressés à des publics d'âges différents. Il s'agit d'albums en fait, fort beaux, bien illustrés, bien présentés. Intitulés *Montréal, une histoire à suivre*. L'un s'adresse au grand public en général, l'autre aux jeunes. Les deux volumes sont disponibles dans les musées concernés de même qu'en librairie.

« On a une côte à remonter au Québec, explique Michel Gay, conservateur au Marché Bonsecours qui participait à l'élaboration de ces volumes. Puisque les réseaux d'enseignement n'ont pas accordé grande importance jusqu'ici à l'histoire locale. Loin de nous l'intention, d'entrer en concurrence avec les ouvrages documentés d'André Linteau. On cherche à donner au lecteur le goût de l'histoire, en lui offrant des balises d'information. Les gros morceaux, quoi. »

L'ouvrage pour adulte prétend par ailleurs laisser une trace de l'exposition du même nom qui se termine le 12 octobre. Quatre chapitres reprennent et développent les thèmes de l'exposition :

— d'abord, un texte de Guy Vadeboncoeur du Musée Stewart remonte les origines jusqu'en 1701, date de la signature de la grande paix entre nations indiennes et envahisseurs européens;

— sous la signature de Jean-Claude Robert du Château Ramezay, *Jalon d'Empire* retrace le développement de territoire de la ville au XVIIIe siècle et au début du XIXe;

— *Le pont Victoria : un lien vital* fait revivre, de 1850 à 1880, sous la direction d'Élizabeth H. Kennel du Musée McCord, la grande époque d'investissement dans les infrastructures de Montréal, avec la construction du pont Victoria entre autres;

— dernier volet : *Ainsi va la ville* : Andrée Blais, du Musée de la Civilisation y évoque l'éclatement de la métropole moderne.

L'ouvrage *Montréal une histoire à suivre. Faits et Jeux* s'adresse pour sa part aux 8-12 ans. « Les jeunes manquent de perspective historique, déplore Michel Gay. Les Beatles et Jacques Cartier, Expo 67 et l'arrivée des premiers tramways à Montréal; tout cela pour eux se passe dans une espèce de flou non articulé appelé le passé. »

L'album se propose de donner une perspective chronologique à ses lecteurs, de façon ludique. François Pratte, auteur de livres jeunesse et animateur a composé les textes. Les illustrations sont de Louise Martel. Photos d'objets d'hier, de tableaux, de cartes. On retrace les métiers disparus, des visages (ex : Jacques Viger, le premier maire de Montréal). Tabatières, tomahawks, fusils sont photographiés, découpés, expliqués. Le tout entremêlé de jeux : labyrinthes pour trouver le chemin du fort, grille-mystère aux noms de personnalités historiques, etc. Un glossaire complète l'album, définissant le terme Algonquin ou le mot défricher.

« Les gens s'imaginent souvent que l'histoire est une matière aride, conclut Michel Gay. On veut leur montrer en misant sur le jeu et une présentation graphique très dynamique, qu'il n'en est rien. »

Un grand atelier de Montréal au XIXe siècle.

Une avalanche de prix pour *Le Dortoir*

Daniel Carrière

LA VERSION télévisuelle que François Girard réalisait d'après *Le Dortoir* de Carbone 14 et Gilles Maheu remportait en début d'année son 15e prix, depuis sa sortie en mars 1991 : le FIPA d'OR, remis à Cannes en février dernier, lors du Festival international de programmes audiovisuels (FIPA) dans la catégorie « Images et musique ».

Sur les 15 prix, autant de villes du monde, deux seuls provenaient du Québec. Le premier prix pour la meilleure adaptation, au Festival international du film sur l'art de Montréal, en 1991, et le prix Québec-Alberta, que *Le Dortoir* remportait la même année. La carrière à la fois glorieuse et prodigue du *Dortoir* rappelle celle du *Train*, un vidéo d'art que François Girard réalisait en 1985. *Le train* avait remporté près d'une dizaine de prix et de mentions, depuis sa sortie jusqu'en 1988, en faisant une oeuvre charnière — l'oeuvre est aujourd'hui en gare dans la collection d'oeuvres d'art du Musée d'art contemporain de Montréal — et d'un parfait inconnu l'un des réalisateurs les plus prometteurs de sa génération.

Il vient tout juste de terminer le tournage de *Promenade chez Ernest Cormier*, le plus célèbre des architectes québécois, à qui nous devons, notamment, l'Université de Montréal, le Collège St-Michael, à Toronto, la Cour suprême et l'Imprimerie nationale, à Ottawa. Produit par Velvet caméra, de Montréal, on y retrouve Daniel Jobin à la direction photo, et Glenn Berman au montage; Alain Thibault prépare une partition pour multiples voix qui accompagnera le document de 40 minutes et Jean-Louis Millette y joue le rôle d'Ernest Cormier. La sortie est prévue pour l'automne.

Une scène du *Dortoir* de François Girard.

Le Vidéographe au Festival du cinéma québécois de Blois

ON CÉLÈBRE les 20 ans du Vidéographe à Blois, du 7 au 11 octobre prochain, lors du deuxième Festival du cinéma québécois qui s'y déroulera. Le Vidéographe y tiendra un vidéothéâtre, du genre qui avait été installé à la Cinémathèque québécoise aux derniers Rendez-vous du cinéma québécois.

On y proposera, à la carte, trois sélections. La première couvre les années 70, avec les oeuvres des Marshalore, Falardeau, Noiseux-Labrecque qui ont les premiers expérimenté le « *porta-pak* »; la deuxième en survol des styles marquants des années 80 (Morin, Paradis, Crépeau, Bourdon, etc.), et la troisième propose une gamme de bandes récentes.

René Roberge y accompagnera son documentaire vidéo, *Vidéographe, vu et par*, qui fait le tour des archives du premier centre de production vidéographique québécois. Une première version du document a été présentée, cet été, à Montbéliard, où on rendait aussi hommage aux deux décennies du centre, et on prévoit que *Vidéographe, vu et par* sera montré au public québécois au début de l'année 1993.

Le Vidéographe vit encore des heures qui se déroulent sous le signe du paradoxe, laisse toutefois entendre Lise Lachapelle, directrice générale du centre auquel Communications Canada refusait récemment une subvention pour la restauration de ses archives audiovisuelles. Parallèlement, à l'étranger, on ne rate pas une occasion de signaler ses 20 ans d'existence.

La vidéo aux Cent jours d'art contemporain

LE 29 JUILLET, Claude Gosselin, le directeur du Centre international d'art contemporain (CIAC) qui met sur pied depuis 1985 les Cent jours d'art contemporain, dévoilait la programmation de l'événement qui se déroule, cette année, du 1er août au 1er novembre. Deux programmes d'art vidéo en font partie : *Private Visions* une collection réunie par la Fondation du Japon regroupant 17 vidéos réalisés entre 1983 et 1990 par des artistes japonais, du 5 au 8 octobre; et une sélection de vidéos d'art — que l'on doit au docteur Helmut Friedel et au Goethe-Institut Montréal — réalisés en Allemagne par une trentaine d'artistes de différents pays, du 15 au 27 septembre.

Du Beethoven imprégné de sonorité

Festival international de Lanaudière

Orchestre métropolitain. Dir. Stanislaw Skrowaczewski : *Beethoven, Symphonies* no 2, op. 36 et no 3 op 55. *Éroica*. Concert diffusé au réseau MF de Radio-Canada le 4 août à 20 h. Jeudi 30 juillet, amphithéâtre de Lanaudière.

Carol Bergeron

« LA MUSIQUE d'aujourd'hui a élevé la sonorité au rang d'une institution parfaitement autonome », écrivait le musicologue français Antoine Goléa. S'appliquant alors à la musique écrite, le propos demeure, 25 ans plus tard, encore pertinent et sa portée s'est même étendue en ce qu'elle touche à présent la musique interprétée. Ainsi, le Beethoven que nous avons entendu jeudi soir à l'amphithéâtre de Joliette semblait avant tout soumis à une analyse attentive et *plasticienne* de la sonorité.

À la tête d'une phalange qui ne possède pas encore une identité bien définie, Stanislaw Skrowaczewski sembla se préoccuper davantage du contenant que du contenu des seconde et troisième *Symphonies* par lesquelles s'amorçait la populaire intégrale *beethovénienne* qui clôturait l'édition 92 du Festival international de Lanaudière.

Pourtant, les musiciens de l'Orchestre métropolitain se surpassèrent. Les cordes, par exemple, offrirent au chef invité une cohésion, une précision et une souplesse de tout instant. Individuellement, les vents s'appliquèrent sans relâche. C'est plutôt la qualité de l'ensemble qui posa problème. Trop sèche, la sonorité laissait entendre la précarité des fondus d'instruments (dans les rapports entre les vents ainsi que dans les *Tutti* d'orchestre). La chaleur et l'intensité étaient absentes de la reconstitution et le jeu des couleurs; un certain dynamisme du rebondissement faisait défaut au déroulement de la trame rythmique.

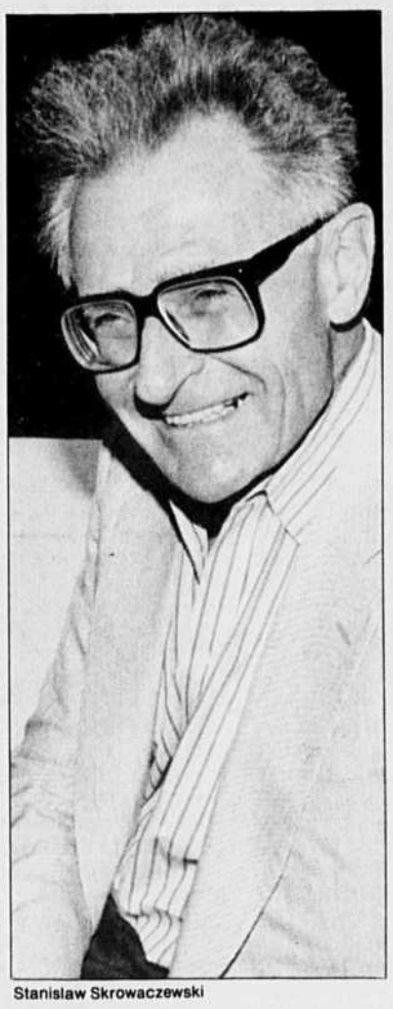

Stanislaw Skrowaczewski

Soit dit en passant, ce sont là défauts que l'acoustique de l'Amphithéâtre permet de mesurer avec d'autant plus de précision que Skrowaczewski semblait avoir une idée très précise de l'enveloppe sonore à redonner aux deux partitions qu'il dirigeait.

C'est à ces défauts que se heurta le désir du chef polonais d'explorer ces chefs-d'oeuvre de l'intérieur. Peu importe somme toute que, dans un autre lieu en d'autres circonstances, la pensée profonde du compositeur eut pu prévaloir de manière à transcender les faiblesses de ce même orchestre.

En se mesurant à la reconstitution du contenant sous la conduite d'un maître aussi expérimenté que Skrowaczewski, l'Orchestre métropolitain en retira tout de même une grande leçon de savoir-faire qui lui montra que le réel niveau d'excellence d'une formation symphonique doit être constant, mais surtout, qu'il doit exister avant toute tentative d'interprétation.

Les interrogations que soulève ce concert montrent à l'évidence qu'un grand orchestre ne naît pas de quelques heures de répétition. Pour atteindre un niveau comparable à celui de l'Orchestre symphonique de Montréal, par exemple, le Métropolitain devrait avoir une saison officielle nettement plus substantielle que la sienne. Cela lui permettrait de travailler de manière plus soutenue qu'il ne l'a fait la saison dernière, avec un même chef qui emploierait ses efforts à lui façonner une sonorité fondamentale cohérente.

Quoi qu'il en soit, l'événement Beethoven/Skrowaczewski fut une heureuse initiative que rendit possible la participation de la radio et de la télévision de Radio-Canada. Ainsi, les mélomanes qui n'ont pu se rendre à Joliette auront-ils l'occasion de l'entendre une première fois au réseau MF (les 4, 12, 13 et 14 août à 20 heures) et par la suite de le voir à la télévision dans le cadre des *Matinées du dimanche* à compter de 1993. Toutefois, un avant-goût télévisuel leur sera offert dès le 16 août prochain, aux *Beaux dimanches* à 21 heures. Avec la *Neuvième symphonique*.

LES FESTIVALS

CENTRE D'ARTS ORFORD

Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 118, Orford à Sherbrooke: Parc Jacques-Cartier, le Trio Con Fuoco, basson, clarinette, piano, ce soir à 20h.

☆☆☆

FESTIVAL DE TROIS

Maison des arts de Laval, 1395 ouest boul. de la Concorde, Laval. Soirée poésie: Hugues Corriveau, poète, Gérard Poirier, comédien, Christine Harvey, violoncelliste, ce soir à 20h.

☆☆☆

PLACE DES ARTS

5e Salle: La Corporation des célébrations du 350e anniversaire de Montréal et Jeunesses musicales du Canada présentent Double Edge, duo de piano de New York, oeuvres de musiciens américains du 20e siècle: Corigliano, Martin et Feldman, ce soir à 18h.

NOS CHOIX TÉLÉ

Burden on the land

Le développement international en Afrique, requiem pour la bienséance blanche.
Global 19h30.

☆☆☆

Plein-Cadre

L'Ukraine à l'heure de l'Indépendance. À quand une émission sur le Québec ?
TV5 20h.

☆☆☆

Art of the Western World

L'expo de Vienne fête son centenaire dans 5 ans. Séville a raté le coche.
TVO à 22h.

☆☆☆

Chantons sous la pluie

Un classique par excellence. La réussite est toujours possible chez l'Oncle Sam quand on travaille fort.
Radio-Canda 23h40

☆☆☆

Marilyn: Adieu M. le président

Pour tous ceux que le doute assaille.
TQS minuit

☆☆☆

Against all odds

Un film policier qui aurait tout pour réussir. Une éprouvante poursuite de voiture, une scène érotique dans un temple inca. Manque de pot, on ne comprend rien.
CTV à 2h30

— Pascale Pontoreau

Vol record de tableaux de maîtres sur la Côte d'Azur

Bruno Aubry

de l'Agence Reuter

NICE — La vente des quatre toiles de maîtres dérobées vendredi dans la villa du milliardaire franco-libanais Antony Tannouri devait servir à régler un redressement fiscal de 238 millions de francs (environ 47,6 millions $ CAN), a-t-on appris de source proche de l'enquête.

Les malfaiteurs qui se sont introduits dans la nuit de jeudi à vendredi dans la propriété « la Colombe », à Cap d'Ail (Alpes-Maritimes), entre Nice et Monaco, ont jeté leur dévolu sur un Modigliani (Portrait de femmes), un Matisse (Intérieur d'une chambre) et deux portraits de danseuses de Degas, a-t-on précisé de même source.

Certificats de vente et attestations d'experts à l'appui, le milliardaire, qui dit être à la tête de 128 sociétés dans le monde, évalue le préjudice à 250 millions de FF (environ 50 millions $). Il venait de rapatrier des Pays-Bas ces oeuvres qui n'étaient pas encore assurées en France.

M. Tannouri, alias « Tony le magnifique », devait les placer dans une galerie monégasque. La vente était destinée à rembourser une dette fiscale de 238 millions de francs que lui a infligée le 23 janvier dernier le tribunal administratif de Nice.

Écroué pendant plus de trois ans pour fraude fiscale et escroquerie, Antonny Tannouri avait quitté la prison des Baumettes le 11 juillet dernier.

Les déboires de ce richissime homme d'affaires de 46 ans ont débuté il y a plusieurs années sur une rocambolesque confusion patronymique. Celle-ci avait amené la justice américaine, puis italienne, à se lancer à ses trousses sous l'accusation de trafic d'armes et de stupéfiants.

Lavé de tout soupçon après que les États-Unis puis l'Italie eurent reconnu leur erreur, il était poursuivi pour escroquerie à la suite d'une plainte déposée par la société suisse SASEA à propos d'un contentieux portant sur la vente de plus de trois millions d'actions du holding italien Assicurazzioni Generali.

Alors qu'il venait d'acquérir la nationalité française, c'était au tour du fisc français de lui réclamer des arriérés d'impôts portant sur ses revenus de 1980 à 1983, évalués par l'administration fiscale à 158 millions de FF (31,6 millions $).

Revenu en catastrophe de Genève, samedi matin, M. Tannouri a indiqué qu'il venait de trouver un terrain d'entente avec le ministre du Budget, Michel Charasse.

« Par lettre du 29 juin dernier, Michel Charasse m'avait indiqué sa volonté de transiger et j'avais répondu favorablement à ses propositions par retour du courrier », a-t-il déclaré aux journalistes.

Dépossédé, M. Tannouri espère toutefois que ces « toiles mondialement connues » ne pourront être négociées sur le marché parallèle. « Le Matisse vient d'être exposé pendant six mois à New York », argue-t-il.

Bien renseignés et peut-être même informés du rapatriement sur la Côte d'Azur, en mars dernier, de ce véritable trésor, les voleurs ont bénéficié de la neutralisation du système d'alarme, déconnecté depuis plusieurs mois en raison de travaux en cours sur l'alimentaion électrique.

Ils se sont glissés dans la villa en brisant une baie vitrée du deuxième étage, vraisemblablement vers 5 h du matin, entre deux rondes du gardien. Selon toute vraisemblance, ils ont agi sur commande.

Les cambrioleurs sont repartis sans emporter deux autrs oeuvres maîtresses de la collection du milliardaire, un Léger et un Modigliani. Ils ont également ignoré un lot de bronzes, statuettes et bustes évalués au total à 120 millions de francs par le fisc.

Ils ont en revanche fait main basse sur des liquidités : 5000 dollars, trois millions de lires, 1300 FF, 180 livres sterling et 1200 marks.

Hypothèse habituellement privilégiée en début d'enquête, la complicité d'un gardien ou de l'un des huit employés permanents de la villa semble totalement écartée par le propriétaire des lieux. « Ils travaillent pour moi depuis longtemps, certains sont à mon service depuis 15 ans et s'ils étaient malhonnêtes, ils auraient pu emporter bien d'autres choses », dit-il.

Ce cambriolage pulvérise tous les records en matière de vol d'oeuvres d'art sur la Côte d'Azur jusqu'à présent. Le plus important butin, évalué à 105 millions de FF, avait été dérobé dans la villa de Marina Picasso, petite-fille du peintre, en novembre 1989.

Les auteurs de ce vol avaient bénéficié de la collaboration du gardien de la villa. Ils avaient pu être arrêtés quatre jours plus tard.

ÉDITORIAL

L'apaisement, à nouveau

UN PEU PLUS, et il réclamait une médaille d'or, M. Thierry de Beaucé, vice-président de la conférence de la Communauté économique européenne (CEE) sur la Yougoslavie, qui vient d'échouer à Londres. Tandis que Sarajevo connaissait son week-end le plus meurtrier depuis quatre mois, M. de Beaucé félicitait l'Europe de son abstention. « La solidarité des Européens évite tous les précipices, tous les vertiges d'une déflagration internationale », déclarait-il. En évitant de prendre parti pour l'un ou l'autre des pays de l'ancienne Yougoslavie, expliquait-il, les Européens ne se divisent pas entre eux. Si bien que la conférence de Londres aurait été un succès, le baptême de la « diplomatie européenne annoncée par le traité de Maastricht ».

Ainsi se confirme, dans la langue de bois de la diplomatie internationale, l'isolement dans lequel on entend laisser les victimes civiles des guerres de l'ancienne Yougoslavie, et notamment les populations qui crèvent de terreur et de faim en Bosnie. Même en apprenant l'existence de camps de concentration contrôlés par les forces serbes, même en ayant toutes les preuves de « nettoyages ethniques » sur le modèle des pogroms, l'Europe enfouit ses pires souvenirs et refuse, en pratique, de se laisser contaminer.

Tandis que la conférence de Londres achoppait, des représentants d'une cinquantaine de pays se réunissaient à Genève mercredi dernier à l'invitation du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies pour tenter de trouver des solutions aux mouvements massifs de populations déplacées. Des quelque 2,3 millions de déracinés que cette guerre a faits depuis un an, seules 400 000 personnes ont trouvé refuge ailleurs que dans l'ex-Yougoslavie, dont la moitié en Allemagne. C'est en vain que les délégués allemands ont tenté de faire pression sur leurs voisins, dont la France et le Royaume-Uni, qui ont à peine accueilli respectivement un millier de réfugiés depuis le début du conflit. Les justifications ne manquent pas. Elles vont du dérisoire — il serait culturellement à déconseiller de fuir trop loin de son ancien domicile — jusqu'au très raffiné : ouvrir trop largement ses frontières aux réfugiés, ce serait encourager la politique serbe de « nettoyage ethnique ». Les conséquences en seraient moins choquantes, puisque les populations chassées trouveraient assez aisément des asiles.

Ce beau raisonnement contredit toutefois les solutions politiques que l'Europe semble préconiser quant au fond du conflit. La CEE a en effet commencé par souhaiter une sorte de « cantonisation » à la suisse pour le territoire de la Bosnie-Herzégovine, qui se partagerait de façon étanche entre Serbes, Croates et Musulmans. En gros, une division purement ethnique, qui consacrerait les expulsions auxquelles ont procédé les Serbes dans les territoires qu'ils contrôlaient ou qu'ils ont conquis. Restée sans acheteurs, cette proposition européenne a fait place à la thèse plus ou moins avouée de l'apaisement. Au gouvernement démocratiquement élu de la Bosnie, on suggère tacitement de négocier la reddition pure et simple à un envahisseur qui bafoue toutes les règles de droit international. L'ersatz de paix qui règne aujourd'hui en Croatie voisine, où les Serbes font semblant de se prêter à une

L'isolement des peuples de l'ancienne Yougoslavie se confirme

démilitarisation pour pouvoir conserver le quart du pays, conquis par la force, sert ici de modèle.

L'apaisement, la reconnaissance de la loi du plus fort, l'abandon de gouvernements démocratiques à leur sort, l'aveuglement devant l'oppression et même la suppression de minorités, tout cela rappelle à l'Europe ses souvenirs les plus terribles, ceux de la voie qui a conduit au deuxième conflit mondial et laissé initialement le champ libre au nazisme. Toute la presse européenne en est pleine, et on se rassure comme on peut. La différence, se dit-on surtout, c'est qu'on apaise ici un belligérant qui n'a pas de visées hégémoniques sur les pays de la « solidarité européenne », et dont les ambitions sont circonscrites à quelques nouveaux « pays » que les anciens n'accueillent pas très chaleureusement dans la communauté des nations. Et l'excuse, c'est que les peuples victimes des attaques serbes ne sont pas toujours d'admirables sacrifiés. Le « mur de haine » qu'évoquait le général canadien Lewis MacKenzie, commandant sortant des casques bleus de l'ONU à Sarajevo, n'a pas qu'un côté serbe. Les milices tuent librement, de tous bords.

En renvoyant chacun dos à dos, en évoquant une anarchie quasiment atavique dans les Balkans, on évite de prendre parti. Les forces serbes deviennent tout simplement les plus odieuses parmi d'autres. Pour que l'horreur télévisée cesse de gâcher les vacances et de disputer l'attention aux Jeux de Barcelone, on attend qu'arrive l'inéluctable soumission des plus faibles. Elle viendra, le massacre que viennent de s'infliger les forces bosniaques en tentant de briser l'encerclement de Sarajevo en est la prémonition.

Dans ces conditions de démission collective, l'effort que vient d'annoncer le Canada en ouvrant partiellement la porte aux réfugiés de l'ancienne Yougoslavie mérite d'être souligné. Quelque 15 000 visiteurs déjà au pays pourront requérir le statut de résident permanent, et on ouvrira un bureau à Zagreb, la capitale croate, pour traiter les demandes d'environ 10 000 personnes déplacées. Le Canada réserve toutefois son accueil aux ex-yougoslaves qui ont de la famille ici, ce qui atténue la qualité de son élan humanitaire. En fait, cette ouverture s'inscrit parfaitement dans la politique canadienne d'immigration, qui n'arrive pas à atteindre les contingents prévus. Les risques de difficultés d'intégration, pour ces nouveaux arrivants, sont minimes. Car les anciens ressortissants yougoslaves sont solidement établis au Canada, et ce sont leurs communautés qui absorberont une bonne part des coûts.

C'est bien pourquoi les groupes d'aide aux réfugiés, tout en se réjouissant de l'annonce fédérale, ont immédiatement fait valoir qu'il y avait là deux poids, deux mesures. Pourquoi ne pas reconnaître le même statut aux quelque 11 000 Somaliens réfugiés au Canada, dont certains se trouvent même sous le coup de mesures de déportation ? La situation, en Somalie, est sans doute la plus horrible au monde ; le pays est sans gouvernement, sans ressources, entièrement livré à la famine et aux différentes factions d'un banditisme généralisé. Dans ce cas, le Canada préfère toutefois livrer de l'aide directe, via l'Agence canadienne de développement international (ACDI) plutôt que d'ouvrir ses portes à de futurs résidents permanents. Les démunis et les dépossédés en provenance du tiers monde cadrent un peu moins bien avec les objectifs de la politique d'immigration.

À toutes les sortes de guerres, on module sa réponse selon ses propres intérêts, d'abord et avant tout. La Yougoslavie et la Somalie ne sont pas le Koweit gorgé de pétrole. C'est ce qu'apprennent douloureusement les déracinés de ce monde, aujourd'hui à Sarajevo ou à Mogadishu, demain ailleurs. L'indignation et la compassion sont des ingrédients dont on fait des discours, rarement ou jamais des politiques.

LISE BISSONNETTE

LE SILENCIEUX

LES JEUX SONT FAITS

Tous ces jeunes athlètes que l'on a robotisés des années durant, arrivent-ils jamais à redevenir de simples êtres humains ?

□

Il y a quelque chose d'ironique dans ces anneaux olympiques entrelacés — emblème des Jeux — qui « symbolisent l'union des races des cinq continents, la primauté de l'esprit mondial sur les nationalismes ».

□

C'est un caractère distinctif de la civilisation que l'homme se méfie de celui qui ne vit pas dans son milieu, et qu'un joueur de hockey ou de football tient un pianiste pour un être inférieur et incompréhensible.

□

L'athlète sait qu'il doit interrompre son entraînement quelques jours avant la compétition, afin que les muscles et les nerfs puissent s'entendre une dernière fois entre eux, sans que la conscience soit présente ou intervienne dans le débat.

□

Le hockey est un sport brutal. Il est le dépôt d'une haine collective, très finement divisée, qui trouve un dérivatif dans la compétition.

□

On parle couramment du génie d'un joueur de baseball. J'ajouterai que la proportion est raisonnable. En effet, pour dix inventeurs et écrivains de génie, on trouve un lanceur de génie.

□

On ne peut en vouloir à son époque sans en être aussitôt puni.

□

La haine naît de l'amour-propre blessé.

□

S'interdire quelque chose qui nous nuit est une preuve de vitalité, et l'homme épuisé est attiré par ce qui lui nuit.

□

La jeunesse est spontanément encline à admirer le crime.

□

La vérité n'a jamais qu'un seul habit, qu'une seule route. Elle est toujours handicapée.

□

Combien d'hommes et de femmes naissent avec des dons pour lesquels, provisoirement, ils ne trouvent pas d'emploi.

□

Notre première impression est toujours la plus juste ; la plus juste n'étant pas nécessairement la meilleure.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Pourquoi pas un moratoire ?

NON. Les propositions constitutionnelles négociées le mois dernier par les provinces anglophones, les groupes autochtones et le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark ne devraient pas être acceptées.

Elles sont inacceptables, bien sûr, pour les partisans du séparatisme ou d'un genre de Canada confédéral à la Léon Dion. Mais aucune proposition vraiment fédéraliste ne saurait satisfaire ceux qui préfèrent ces options constitutionnelles.

Non, les propositions sont inacceptables parce qu'elles rendraient le fédéralisme canadien plus compliqué, plus balkanisé et plus coûteux.

Le Québec a absolument raison de s'opposer à un Sénat égal qui diminuerait sa force dans cette nouvelle institution. Les motifs de l'Ontario pour accepter une telle entente restent un mystère, puisque la représentation de l'Ontario dans un Sénat égal serait encore plus considérablement réduite que celle du Québec.

À Queen's Park et à Ottawa, les proches du premier ministre Bob Rae et de M. Clark maintiennent que l'Ontario et le gouvernement fédéral n'ont accepté un Sénat égal que parce que Robert Bourassa avait indiqué qu'il pourrait souscrire à cette idée. Les responsables ontariens et fédéraux soutiennent qu'ils ont tenu Bourassa informé de tous les détails des discussions constitutionnelles, et qu'ils lui ont même dit : « Si vous ne pouvez pas accepter un Sénat égal, dites-le-nous et nous bloquerons l'idée. » Quand Bourassa a répondu qu'il pourrait vivre avec un Sénat égal, l'Ontario et Ottawa ont mis de côté leurs propres réticences et accepté l'idée afin de parvenir à une entente.

De toute évidence, il y a eu un grave problème de communication. Et le résultat est qu'au lieu d'un Sénat équitable — basé sur les régions, par exemple — le Canada aura désormais un Sénat égal. Une fois concédé le principe d'un Sénat égal, il est inconcevable qu'on puisse revenir sur cette concession, puisque la réaction dans l'Ouest du Canada serait épouvantable.

Ce Sénat, élu selon une formule de représentation proportionnelle, rendra le Canada beaucoup plus difficile à gouverner. Un Sénat efficace résulte en un gouvernement moins efficace. Autrement dit, on a perdu de vue la recherche d'un sain équilibre entre le renforcement des petites provinces et le maintien de la capacité d'action d'Ottawa.

CE QUI S'EST PASSÉ pendant ces négociations est clair. Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark voulait une entente. Il la voulait si désespérément qu'il était prêt à donner à tous ce qu'ils réclamaient. Le Québec voulait le lac Meech ? Très bien. Les autochtones voulaient leur « droit inhérent au gouvernement autonome » ? Parfait. L'Ouest voulait un Sénat égal ? Entendu. Les provinces de l'Atlantique voulaient des garanties supplémentaires qu'Ottawa leur verserait des paiements de transfert ? Volontiers. Les provinces néo-démocrates voulaient leur « charte sociale » ? Certainement. Les provinces voulaient éliminer les pouvoirs de réserve et de désaveu ? D'accord.

Mais le gouvernement fédéral a-t-il récolté quoi que ce soit ? Le Canada est une fédération, après tout... Apparemment pas, sauf qu'il a obtenu une entente, et dans sa hâte à la conclure, Ottawa a accepté des changements constitutionnels qui rendront le pays plus difficile à gouverner.

Ottawa avait une demande : le renforcement de l'union économique, ce que même le rapport Allaire du Parti libéral du Québec recommandait. Mais les provinces ne toléraient aucune menace sur leurs barrières commerciales existantes, et ont donc exigé une liste d'exemptions qui désarme complètement la clause de l'union économique. C'est-à-dire que sur la seule disposition que Clark tenait apparemment, au nom du gouvernement fédéral, à voir figurer dans une nouvelle constitution, il a cédé à la pression des provinces.

Encore une fois, aucune entente ne saurait satisfaire les séparatistes. Aucune entente ne satisferait les partisans d'un fédéralisme asymétrique où le Québec aurait des pouvoirs substantiellement plus étendus que ceux des autres provinces. Aucune entente ne satisferait les confédéralistes qui souhaitent des institutions centrales où le Québec et le Canada auraient chacun 50 % des droits de vote.

Ce que cette entente aurait dû accomplir, cependant, c'était satisfaire les fédéralistes. Elle a raté cet objectif, et pas seulement au Québec.

Hors Québec, bien sûr, les premiers ministres provinciaux sont contents de leur ouvrage, puisqu'ils ont eu à peu près tout ce qu'ils désiraient, y compris davantage de pouvoirs et d'argent. Mais les universitaires, journalistes, constitutionnalistes, gens d'affaires et dirigeants syndicaux qui ont participé au débat dans le reste du Canada ont presque tous été médusés par le résultat des négociations.

Certains, dont je suis, étaient en faveur de l'Accord du lac Meech, perçu comme une modeste série de modifications du fédéralisme canadien. Mais on parle maintenant de changements qui vont bien plus loin que Meech, en créant tout un nouveau palier de gouvernement pour les autochtones, un nouveau Sénat qui compliquera la tâche de gouverner le Canada, un transfert de pouvoirs aux provinces, une nouvelle « charte sociale » qui finira par aboutir devant les tribunaux, et rien, en ces temps de pressions économiques globales, pour assurer un fonctionnement efficace d'un marché commun interne au Canada.

YA-T-IL MOYEN d'échapper à cette entente constitutionnelle ? Que diriez-vous d'un moratoire sur toute discussion constitutionnelle pendant 5 ou 10 ans ? Pas de conférence. Pas de pourparlers. Pas de négociation. Pas de conférence des premiers ministres. Et dans l'intervalle, Ottawa procéderait à quelques changements modestes, comme ne nommer de nouveaux sénateurs que s'ils ont été élus, évacuer les champs de compétence provinciaux mentionnés dans les propositions constitutionnelles, mettre en oeuvre l'entente sur l'immigration avec le Québec, choisir exclusivement les juges de la Cour suprême parmi des listes proposées par les provinces et négocier avec les autochtones des accords d'autonomie gouvernementale.

LETTRES AU DEVOIR

On achève mon pays . . .

J'AI 40 ANS, je suis réfugié politique au Canada, j'ai dû m'exiler de mon pays, la Tunisie, parce que je suis cinéaste et que j'ai fait des films pour défendre les droits de la personne en dénonçant les emprisonnements politiques et la torture.

Amnistie Internationale estime à 8000 personnes, le nombre de prisonniers politiques et d'opinion en Tunisie; parmi les prisonniers, on retrouve des avocats, des journalistes, des professeurs d'université, des étudiants, des syndicalistes et des opposants politiques de toutes tendances, bien que la majorité d'entre eux soient des membres ou des sympathisants du mouvement d'opposition islamique ENNAHDA.

Saviez-vous qu'à 40 ans, je n'ai encore jamais eu le privilège d'exercer mon droit de vote ? Dans mon pays, la loi reconnaît à chaque Tunisien le droit de vote mais, malgré mon insistance par lettre recommandée auprès de ma municipalité, ma requête est restée en vain.

D'après le président de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme, 1 300 000 Tunisiens ont été privés de leurs droits de vote lors des dernières élections présidentielles et législatives du 2 avril 1989.

Cette ligue, dernière bouée de sauvetage pour le peuple tunisien, a dû dernièrement céder aux pressions du gouvernement, après qu'on l'a soumise à une nouvelle loi associative qui l'a mise hors d'usage !

Dès 1990 et après la falsification des élections d'avril 89, les Tunisiens vivent au rythme quotidien des raids nocturnes, des arrestations, de l'emprisonnement et de la mort sous la torture.

À l'heure actuelle, deux procès se déroulent à Tunis, impliquant 132 et 108 personnes devant un tribunal militaire. Dans les deux groupes, 148 personnes risquent la peine de mort. Le verdict doit être émis d'ici quelques jours.

En même temps, la presse internationale reste silencieuse devant un tel génocide... au point où je me demande parfois s'il n'y a pas complicité ?

Moncef Barbouch
Montréal, 27 juillet 1992

Déshonorant et débilitant

UN CERTAIN premier ministre du Canada se faisait fort en 1984 de rallier le Québec au Canada dans l'honneur et l'enthousiasme. Nos premiers ministres vraiment « provinciaux » (au sens péjoratif d'asservis et de peu évolués) canadiens ont réussi, après tant de palabres secrètes, à l'insu du Québec, à proposer à mon peuple une entente déshonorante et débilitante pour les principaux intéressés formant encore 23 % de la population canadienne. « Ce qu'il fallait craindre s'est produit », avertit Claude Castonguay à *La Presse* d'aujourd'hui (11 juillet, p. A-1). « Le Sénat triple-E : un changement inacceptable », affirme pour sa part Lysianne Gagnon, dans le même quotidien, à la page B-3. Pendant ce temps, notre premier ministre du Québec affirme, dans sa conférence de presse du 9, que cet accord constitutionnel constitue un « progrès considérable » (LE DEVOIR, 10 juillet, p. A-11). Que de pirouettes, notre « champion de l'ambiguïté », au dire de Bob Rae (p. A-3) doit-il exécuter pour se montrer « fédéraliste » inconditionnel et buté ! J'ai honte à mon Québec qui s'est donné un tel à plat ventriste en 1985, réélu en 1989. Je crois que la seule réponse à nos 10 piètres de premiers ministres, amis de notre pitre national, est contenue dans les trois lettres qui forment le mot NON, éditorial percutant et historique de notre éditorialiste courageuse, Lise Bissonnette, dans LE DEVOIR du 9 juillet dernier. Et que nos pauvres minables de premiers ministres, qui n'ont visiblement rien compris à l'existence et à l'histoire du Québec et à ses revendications répétées depuis Duplessis, aillent se rhabiller !

« Un jour j'aurai dit oui à ma naissance » (Gaston Miron, emprisonné lors de la Crise d'octobre 1970). Et mort à nos fossoyeurs de tout acabit d'un peuple digne, aspirant à la libération d'un vrai Québec libre. Vive le général de Gaulle et son cri du coeur du 24 juillet 1967 à Montréal. Vive le Québec libre ! Enfin !

Emmanuel Rioux
Trois-Pistoles, 11 juillet 1992

Et si on inversait !

ROBERT BOURASSA n'a surpris personne dans sa réaction aux récents développements constitutionnels survenus avec le projet Clark. Une phrase m'a intéressé; surtout si on essaie d'en inverser les termes.

En réponse à ceux, dont je suis, qui lui reprochent de prendre la pérennité du régime fédéral comme mesure de la défense des intérêts québécois, le premier ministre semble répondre en disant ceci : « Le Québec est une nation mais, pour nous, la nation n'est pas un absolu. (...) Nous voulons pouvoir nous développer à l'intérieur de la fédération canadienne. (...) Bâtir le Québec sans détruire le Canada. »

Et, si on inversait ! Je lance un défi à la classe politique canadienne-anglaise. Qu'elle répète après moi : « Le Canada est un pays mais, pour nous, la nation canadienne n'est pas un absolu. (...) Nous voulons pouvoir nous développer à l'intérieur de la fédération canadienne, et bâtir le Canada sans détruire le Québec. » Tiens, tiens...

En vérité, je vous le dis, si le Canada anglais pouvait traduire en textes un projet d'entente constitutionnelle qui reprendrait en *substance* le critère énoncé ci-haut par M. Bourassa, autrement dit accepter pleinement l'identité nationale du Québec dans une recomposition véritablement binationale du Canada, ce projet obtiendrait la majorité au Québec.

Qu'on ne s'y trompe pas, le Québec n'acceptera aucun recul sur ce terrain de l'identité nationale, ni même d'en brader le moindre instrument. Il préférera la relative incertitude de l'indépendance à l'assurance d'un recul sur ces points fondamentaux, comme semble le préconiser le projet Clark. En d'autres mots, on ne garnira pas le Canada *plus* avec un Québec *moins*. Au point où l'on en est, après 30 ans de revendications assidues, sur les brisées desquelles se sont esquintées le meilleur de nos énergies politiques, même le *statu quo* sera vécu comme un recul inacceptable. Le Québec n'acceptera pas de revenir à la case départ, de piétiner. Le Québec vivant, dynamique, le Québec qui bouge aspire à mieux que cela.

Denis Thibault
Gatineau, 13 juillet 1992

L'État-building

J'AI LU avec énormément d'intérêt votre éditorial du 24 juillet, comme la plupart de vos éditoriaux. Je ne comprends toujours pas comment un groupe de personnages politiques prétendument responsables en sont arrivés à un tel accord.

Pour illustrer quelque peu les conséquences qu'un tel accord aurait sur la configuration du Canada, je cite à l'intention des lecteurs du DEVOIR un passage du roman de Jean Larteguy intitulé *Les tambours de bronze*. Ce roman traite des efforts de la France pour conserver son influence au Laos de la Deuxième Guerre mondiale au milieu des années 1960. Je cite : « Les Méos (tribu des montagnes) pouvaient un jour ou l'autre demander leur indépendance (encouragés par les Américains). Si chaque minorité faisait comme eux, c'était l'éclatement du pays en 20 États non plus voisins, cette fois, mais superposés. Ce serait même la première fois que dans l'histoire du monde, on verrait une telle aberration : un État en forme de building. Quarante étages, un étage pour chaque race. Tout en haut sur les terrasses, les Méos faisant pousser leurs pavots. »

Cela ne s'est pas produit au Laos. Est-ce que le Canada va s'y essayer ?

Antoni Gervais
Montréal, 25 juillet 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint
Jean Francoeur

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté
Guy Deshaies

Directeur des
publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS